

Commission fédérale-provinciale
sur les événements d'avril 2020
en Nouvelle-Écosse

COMMISSION
DES PERTES
MASSIVES

Redresser la barre ensemble

RAPPORT FINAL DE LA COMMISSION
DES PERTES MASSIVES

Volume 1
Approche et but visé



Le 30 mars 2023

Son Excellence L'honorable
La gouverneure générale en conseil Lieutenant-Gouverneur de la Nouvelle-Écosse

Excellence et Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

Nous avons le plaisir de vous présenter le Rapport final de la Commission conjointe fédérale-provinciale sur les pertes massives d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse (Commission des pertes massives), conformément au mandat de cette enquête établie par le décret fédéral C.P. : 2020-0822 et le décret néo-écossais 2020-293, et à la suite des décrets C.P. : 2022-0940 et 2022-224.

Compte tenu de l'ampleur et de l'importance des questions mentionnées dans notre mandat, nous avons préparé ce rapport en sept volumes. Les recommandations sont formulées tout au long du Rapport et sont regroupées dans le résumé. Des documents supplémentaires et trois annexes sont également inclus.

Nous sommes honorés d'avoir servi le public au sein de cette Commission et, bien que notre mandat de commissaires soit terminé, le travail nécessaire pour prendre des mesures et mettre en œuvre les recommandations contenues dans ce Rapport doit commencer. Cela nécessitera du leadership et de l'engagement. Le moment est venu de prendre les mesures nécessaires pour rendre nos collectivités plus sécuritaires pour tous et toutes. Nous le devons à la mémoire de ceux et celles dont la vie a été enlevée, à toutes les personnes blessées et affectées, et les uns aux autres.

L'honorable
J. Michael MacDonald,
président

Leanne J. Fitch
(chef de police à la retraite,
M.O.M.)

Kim Stanton, J.S.D.

Redresser la barre ensemble



Redresser la barre ensemble

RAPPORT FINAL DE LA COMMISSION DES PERTES MASSIVES

Mars 2023

Volume 1 Approche et but visé

**LA COMMISSION FÉDÉRALE-PROVINCIALE SUR LES PERTES
MASSIVES D'AVRIL 2020 EN NOUVELLE-ÉCOSSE**

L'honorable J. Michael MacDonald
Commissaire et président

Leanne J. Fitch (chef de police à la retraite, M.O.M.)
Commissaire

Kim Stanton, J.S.D.
Commissaire

CP32-166/2-2023F-1
CP32-166/2-2023F-1-PDF
978-0-660-47625-4
978-0-660-47551-6

La Commission fédérale-provinciale sur les
pertes massives d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse

Redresser la barre ensemble :

Le Rapport final de la Commission des pertes massives

Volume 1: Approche et but visé

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada (2023).
Tous droits réservés.

Toute demande de permission de reproduire ce document
doit être adressée au Bureau du Conseil privé.

Imprimé : CP32-166/2-2023F-1
978-0-660-47625-4

Ensemble : CP32-166/2-2023F
978-0-660-47623-0

PDF : CP32-166/2-2023F-1-PDF
978-0-660-47551-6

Ensemble : CP32-166/2-2023F-PDF
978-0-660-47550-9

This publication is also available in English : *Turning the Tide Together: Final Report of the Mass Casualty Commission*. Volume 1: Context and Purpose.

Redresser la barre ensemble : Le Rapport final de la Commission des pertes massives
contient 7 volumes, y compris celui-ci.

Tous les volumes du Rapport sont disponibles en [français](#)
au <https://commissiondespertemassives.ca> et en [anglais](#)
au <https://MassCasualtyCommission.ca>, ainsi que les transcriptions, pièces à
conviction, webdiffusions, et d'autres rapports rédigés par ou commandés pour
la Commission.

Table des matières

Parcourir ce rapport / xiv

SANTÉ MENTALE ET BIEN-ÊTRE / xiv

STRUCTURE DU RAPPORT / xv

Nous nous souvenons de / xvii

PARTIE A
COMMÉMORATION / 1

PARTIE B
L'EFFET DE VAGUE DES PERTES MASSIVES / 37

Introduction / 38

Aperçu des parties A et B / 40

CHAPITRE 1 Les personnes et les familles
les plus touchées / 42

CHAPITRE 2 Les collectivités les plus touchées / 47

Reconnaissance des terres / 48

Introduction / 50

Les collectivités les plus touchées / 52

DEBERT / 53

WENTWORTH / 54

SHUBENACADIE / 55

GREAT VILLAGE / 55

GLENHOLME / 55

ONslow / 56

LES COMMUNAUTÉS MICMAQUES / 56

Première Nation de Millbrook / 57

Première Nation de Sipekne'katik / 58

Première Nation de Glooscap / 59

CHAPITRE 3 L'impact des pertes massives / 61

Panel d'experts sur l'impact humain / 63

Conférence consultative avec les Autochtones / 70

Sondage Racontez votre expérience / 76

RÉPONDANTS AU SONDAGE / 79

PERCEPTION DE LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE / 80

LIEN AVEC LES PERTES MASSIVES ET IMPACT INITIAL / 82

Lien avec les pertes massives / 82

Mots-clés utilisés pour décrire la réaction initiale / 83

Préoccupation pour les autres / 86

Comment les répondants au sondage ont appris que des pertes massives s'étaient produites / 87

Manque de communication, d'information et d'alerte / 88

Impact immédiat et mesures prises / 89

IMPACT DES PERTES MASSIVES LORS DES PREMIÈRES SEMAINES ET DES PREMIERS MOIS / 92

Perte personnelle, chagrin et expressions de la douleur / 94

Des réactions complexes / 96

Questions sans réponse et besoin de savoir / 97

Toujours dans les pensées / 104

Diminution du sentiment de sécurité et augmentation de la peur / 105

Effets sur les enfants, les petits-enfants et les proches aidants / 107

Détérioration de la santé mentale / 108

Mesures positives ayant été prises / 110

PERSISTANCE DE L'IMPACT / 110

Stratégies pour se sentir plus en sécurité / 113

Réaction à l'égard des véhicules de police et des policiers / 116

Diminution de la confiance dans la GRC / 117

Diminution de la confiance dans les institutions / 118

CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ MENTALE ET LE BIEN-ÊTRE / 119

Chagrin et tristesse / 122

Peur et anxiété accrues / 124

Méfiance à l'égard de la police/de la GRC et impact de cette méfiance sur le bien-être / 126

Absence de réponses concernant les pertes massives / 127

Besoins non satisfaits en matière de santé mentale / 128

AUTRES IMPACTS / 128

IMPACT DE LA COVID-19 / 130

PARTIE C

OBJET ET APPROCHE / 135

CHAPITRE 4 Redresser la barre / 136

CHAPITRE 5 **Objet et processus de la Commission / 143**

Objet / 144

Processus / 146

CHAPITRE 6 **Notre approche / 150**

Porter un regard rétrospectif pour aller de l'avant / 153

Choisir l'apprentissage plutôt que la recherche de responsables / 155

Accepter et refléter la complexité / 158

Privilégier les changements systémiques / 159

Structure du Rapport / 161

Aperçu des volumes / 162

VOLUME 1 : APPROCHE ET BUT VISÉ / 162

VOLUME 2 : CE QUI S'EST PASSÉ / 162

VOLUME 3 : VIOLENCE / 163

VOLUME 4 : COLLECTIVITÉS / 163

VOLUME 5 : SERVICES DE POLICE / 164

VOLUME 6 : MISE EN ŒUVRE –
UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE D’AGIR / 165

VOLUME 7 : PROCESSUS / 165

VOLUME 7: PROCESSUS –
DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES ET ANNEXES / 166

PARTIE D

LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE / 169

Introduction / 170

CHAPITRE 7 Les premiers répondants dans nos collectivités / 172

Le système 911 / 173

**Le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse, la GRC et les
services de police municipaux / 175**

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE / 175

LES SERVICES DE POLICE MUNICIPaux / 177

LA GRC / 179

L’ÉQUIPE D’INTERVENTION EN CAS D’INCIDENT GRAVE / 182

Les pompiers professionnels et volontaires / 183

Les services de santé d’urgence / 184

CHAPITRE 8 **Autres partenaires de la sécurité publique** / 185

Le Bureau de gestion des urgences de la Nouvelle-Écosse / 186

Services aux victimes en Nouvelle-Écosse / 188

SERVICES PROVINCIAUX D'AIDE AUX VICTIMES / 188

SERVICES AUX VICTIMES -
POLICE RÉGIONALE DE HALIFAX ET LA GRC / 189

AUTRES SERVICES COMMUNAUTAIRES / 190

L'Agence des services frontaliers du Canada / 191

Service de renseignements criminels de la Nouvelle-Écosse / 193

CHAPITRE 9 **Renforcer le système de sécurité publique** / 195

Du bon fonctionnement des systèmes / 196

LES MÉCANISMES DE COOPÉRATION, DE COLLABORATION
ET DE COMMUNICATION / 198

PLANIFICATION ET FORMATION CONJOINTES / 199

LE PARTAGE D'OUTILS / 200

Conclusion / 202

Notes / 204

Parcourir ce rapport

Santé mentale et bien-être

Parfois, il peut s'avérer difficile de lire un document relatant des situations pénibles ou bouleversantes sur le plan émotionnel. Lors de la lecture ce rapport, vous devez rester attentif à votre état mental et à votre bien-être. Si vous ou une personne que vous connaissez ressentez le besoin d'un soutien, passez en revue les ressources indiquées ci-après ou consultez les régies de santé publique locales ou l'Association canadienne pour la santé mentale (<https://cmha.ca/fr>) afin de trouver des ressources dans votre région. Une liste de services est également disponible sur le site Web de la Commission, au <https://commissiondespertemassives.ca>.

- Si vous éprouvez des difficultés ou si vous vous sentez submergé par vos émotions, vous pouvez à *tout moment* composer le numéro de la **ligne d'urgence en santé mentale et dépendances de la Nouvelle-Écosse**, au **1 888 429-8167**. Vous ne devez pas nécessairement être en situation de crise pour appeler et rien n'est trop grave ou trop léger pour demander de l'aide. Le service d'urgence provincial de la Nouvelle-Écosse (Nova Scotia Provincial Crisis Service) peut aussi vous donner les coordonnées d'autres services d'intervention d'urgence disponibles, si vous résidez ailleurs qu'en Nouvelle-Écosse.
- Si vous ou une personne que vous connaissez éprouvez des difficultés, vous pouvez appeler le **211** ou visiter le site <https://211.ca/fr>. Le 211 offre une assistance 24 heures sur 24 dans plus d'une centaine de langues et saura vous mettre directement en contact avec des services qui pourront répondre à vos besoins.
- La ligne **Jeunesse, J'écoute** est une ligne d'assistance téléphonique nationale qui offre un soutien confidentiel. Vous pouvez la joindre au 1 800 668-6868 ou en textant PARLER au 686868.
- Vous trouverez d'autres services de soutien offerts dans tout le Canada sur le site <https://www.wellnesstogether.ca/fr-CA>.

Structure du rapport

Redresser la barre ensemble est le rapport final de la Commission des pertes massives. Il résume tout ce que nous avons appris au sujet des pertes massives survenues en avril 2020 en Nouvelle-Écosse et présente nos recommandations pour rendre nos collectivités plus sécuritaires.

Le rapport est divisé en sept volumes. Les plus longs d'entre eux sont subdivisés en parties et en chapitres consacrés à des thèmes précis, tandis que d'autres sont uniquement constitués de chapitres. Les recommandations, les principales constatations et les leçons tirées de ce travail d'examen sont intégrées dans l'ensemble du rapport et sont également recensées dans le résumé. Des documents supplémentaires et des annexes sont également disponibles. Tous les éléments relatifs au rapport final sont disponibles sur le site Web de la Commission, au <https://commissiondespertesmassives.ca> et via Bibliothèque et Archives Canada.

Chaque volume du rapport final est consacré à un aspect de notre mandat :

- Volume 1** Approche et but visé
 - Volume 2** Ce qui s'est passé
 - Volume 3** Violence
 - Volume 4** Collectivités
 - Volume 5** Services de police
 - Volume 6** Mise en œuvre : une responsabilité partagée d'agir
 - Volume 7** Processus; et Volume 7 Documents supplémentaires
- Annexe A – Échantillon de documents
Annexe B – Rapports
Annexe C – Pièces à conviction

Nous espérons que ce rapport permettra non seulement d'encourager les conversations sur la sécurité au sein des collectivités, mais qu'il aidera aussi les personnes et les organisations à passer de la conversation à l'action collective. Ensemble, nous pouvons contribuer à rendre nos collectivités plus sécuritaires.

Note concernant la traduction : Les graphiques ne provenant pas de la Commission et disponibles uniquement en anglais n'ont pas été traduits. Les transcriptions des procédures/audiences mentionnées dans les notes de fin réfèrent à la pagination de la version anglaise, mais ces transcriptions sont aussi disponibles en français. Sauf indication contraire, toutes les citations aux présentes ont été traduites par nos soins. Le masculin inclut le féminin dans tous les cas où le contexte n'est pas explicite.

Nous nous souvenons de

Tom Bagley

Kristen Beaton, qui attendait un enfant

Greg et Jamie Blair

Joy et Peter Bond

Lillian Campbell

Corrie Ellison

Gina Goulet

Dawn et Frank Gulenchyn

Alanna Jenkins et Sean McLeod

Lisa McCully

Heather O'Brien

Jolene Oliver, Aaron Tuck et Emily Tuck

La gendarme Heidi Stevenson

E. Joanne Thomas et John Zahl

Joey Webber

Partie A :

Commémoration

PARTIE A Commémoration

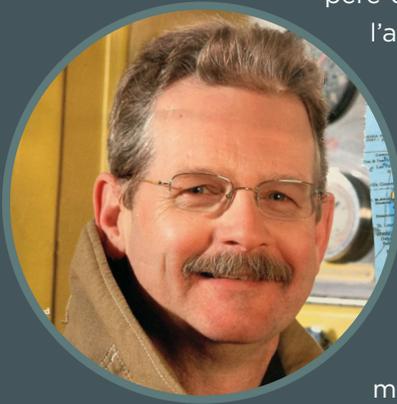
Le travail de la Commission a reposé sur la mémoire de ceux et celles dont la vie a été enlevée. Chaque jour, au cours des procédures publiques, nous avons fait une pause pour nous souvenir de ces personnes et leurs noms nous accompagnaient dans notre travail.

Bien sûr, leur souvenir est encore plus cher aux cœurs de leurs familles et de leurs proches, dont un bon nombre ont pris part à l'enquête à titre de Participant(e)s. En tant que commissaires, nous leur sommes reconnaissants du courage dont ils ont fait preuve en nous parlant de leur perte, de leur expérience et de leurs suggestions de changements. Nous leur réitérons nos profondes et sincères condoléances.

Nous avons demandé à toutes les familles si elles souhaitaient commémorer leurs proches dans leurs propres mots, et nous avons donc reproduit dans cette section ce qu'elles nous ont dit.

Thomas Edward Bagley

Tom Bagley était un homme aux multiples chapeaux. Non seulement il était un mari dévoué à son épouse Patsy Bagley depuis près de 50 ans, mais il était aussi le meilleur père dont on puisse rêver. J'ai vraiment eu la chance inouïe de pouvoir l'appeler Papa. Mon monde paraît tellement minuscule maintenant qu'il n'y est plus. Le surnom qu'il aimait le plus dans les dernières années était probablement Poppy. Lorsque l'on prononçait les prénoms Brody et Braea, ses yeux bleus scintillaient et c'est ce qui trahissait le fait qu'il existait un lien spécial qui sera chéri à jamais.



Tom est né le 21 avril 1949 à Saint John, au Nouveau-Brunswick, d'Edward et Eileen Bagley. Il était le membre d'une fratrie de quatre : Jim Bagley, Mary Bagley Creighton et Richard Bagley, maintenant décédé. Dès son plus jeune âge, Tom savait qu'il voulait aider les autres. À 15 ans, il s'inscrit comme réserviste et poursuit cette voie jusqu'à l'âge de 17 ans. À ce moment-là, il commence la grande aventure de sa vie avec la Marine royale canadienne (MRC) et les Forces armées canadiennes (FAC) en tant que matelot de 1^{re} classe. À ce titre, il sert pendant 10 ans sur des navires comme le NCSM *St. Laurent*, le NCSM *Margaree* et le navire qui le passionnait le plus, le NCSM *Bonaventure*. Après avoir quitté la Marine, Tom commence sa carrière de pompier secouriste à l'aéroport international d'Halifax (AAIH) qui durera 31 ans. Pendant cette période, il fait également du bénévolat aux casernes de pompiers volontaires d'Enfield et d'Elmsdale pendant environ 20 ans.

En plus de ses activités de bénévolat, Tom participe à de nombreuses et diverses organisations. Il obtient le grade de Chevalier de troisième degré au sein du Conseil 11625 des Chevaliers de Colomb à Enfield. À sa mémoire, un prix annuel intitulé *Leave no neighbour behind* (Ne laissez aucun voisin derrière) est remis à une personne qui se surpasse pour aider un voisin ou un membre de la collectivité dans le besoin. À mon avis, mon père en a été un exemple parfait en ce jour fatidique. Tom a également été membre du Lions Club pendant de nombreuses années et a donné de son temps dans la collectivité.





Tom adorait se retrouver au milieu de la nature. Il aimait la pêche, la chasse, la motoneige, conduire son tout-terrain et faire un tour sur sa Harley. Tom était un passionné de Harley et il était membre à vie du *Harley Owners Group* (groupe des propriétaires de Harley). Il a occupé les fonctions de directeur de la région de l'Atlantique et de directeur régional pendant un certain nombre d'années et a été membre de la *Snowmobilers Association of Nova Scotia* (SANS; Association des motoneigistes de la Nouvelle-Écosse).

Tom était le genre de personne qui n'était jamais à court de mots. Il savait sans aucun doute parler. C'était un conteur honnête qui pouvait garder les gens captivés jusqu'à la toute fin. Il avait de vastes connaissances, qui sont maintenant malheureusement perdues. Je souhaiterais tant entendre une de ses histoires une toute dernière fois.

Après son décès, alors que j'examinais des documents, je suis tombée sur un certificat de collecte de sang de la Croix-Rouge canadienne sur lequel on reconnaissait qu'il avait effectué plus de 100 dons. Je me rappelle que lorsque j'étais enfant, on appelait souvent à la maison pour demander si mon père était disponible pour donner de son sang, qui était du groupe O négatif. Ce n'est qu'au cours des dernières années, pour des raisons de santé, qu'il n'a plus été en mesure de le faire. Dans la foulée de cet événement accablant, la Croix-Rouge canadienne a lancé une campagne pour encourager les gens à donner de leur sang. Je savais que c'était quelque chose qui lui tenait beaucoup à cœur et qu'il soutiendrait. J'ai communiqué avec la Croix-Rouge pour leur signaler que mon père était un donneur fidèle. Par conséquent, il a été décidé que la campagne de dons serait menée en son nom. Merci à ceux d'entre vous qui ont fait des dons et à ceux qui continuent d'en faire.



Mon père était un homme qui vivait pour aider son prochain, et même si cette noble qualité l'a mené à sa mort prématurée, je suis certaine qu'il n'aurait jamais rien changé à ses actions, car c'est le genre d'homme qu'il était. Tom Bagley était mon héros et ma fierté, et j'espère que nous nous souviendrons tous de la façon dont il a vécu sa vie et non de la tragédie qui y a mis fin.

Rédigé par Charlene Bagley au nom de la famille de Tom Bagley

Kristen Beaton, qui attendait un enfant

Photo fournie par la famille de Kristen Beaton



Greg et Jamie Blair

Photos fournies par la famille de Greg et Jamie Blair



Joy et Peter Bond

Lorsque Harry et Cory Bond se rappellent leurs parents, ils se souviennent d'avoir vu leur père et leur mère monter avec bonheur ensemble dans un semi-remorque et partir au coucher du soleil, dans un nuage de fumée noire.

« Des gens gentils et au cœur tendre, c'était tout simplement des gens bien », raconte leur fils cadet Cory.

Joy a grandi à Back Bay, au Nouveau-Brunswick, où elle a travaillé à l'usine locale de sardines. Un jour, elle a vu un camionneur attendre seul pour décharger une livraison. Elle lui a offert à souper pendant qu'il attendait. Résultat : un mariage qui a duré plus de 40 ans.

Mère au foyer, Joy était toujours là quand on avait besoin de quelque chose. Elle était bien connue pour ses tartes à la citrouille et celles au citron meringuées, son pain à la banane et son repas de dinde classique des Maritimes.

Sa belle-fille Patty se souvient : « On pouvait demander n'importe quelle recette à Joy ou lui demander comment remplacer un ingrédient pendant la préparation même. » Joy aimait aussi réaliser au crochet des couvertures et des linges à vaisselle pour ses amis et sa famille. Ses fils la décrivent comme une personne que les animaux et les enfants aimaient instantanément. Lorsqu'elle rendait visite à son fils Harry et sa belle-fille Patty Bond, elle enlevait ses lunettes pour que Cooper, l'un de leurs quatre beagles, puisse lécher son visage jusqu'à ce qu'elle s'étouffe de rire. Chaque année, Joy décorait sa maison avec des villages de Noël qui étaient magnifiques et élaborés dont l'étendue augmentait d'année en année à la période des Fêtes.

À 74 ans, Peter était à la retraite après avoir été chauffeur de camion. Il était une légende. Il avait son permis de conduire de classe 1 et pouvait conduire à peu près tout ce qui a des roues, qu'il s'agisse d'un autobus scolaire, d'un camion à ordures, ou d'une semi-remorque à 10 ou à 18 roues. Travaillant de façon autonome lorsqu'il parcourait les routes, Peter était joyeux au volant et disait souvent que « son 18 roues était sa thérapie ». Harry et Cory se souviennent tous deux d'avoir parcouru de longues distances avec leur père pour se rendre aux États-Unis, aussi loin que la Caroline du Sud et la Géorgie. Sur la route, ils roulaient des heures sur plusieurs semaines, sans aucun désaccord ni dispute.

Même s'il aimait conduire, Peter aimait encore plus être avec sa famille. La famille de quatre prenait la route ensemble pour rendre visite à la famille de Joy au Nouveau-Brunswick et au New Hampshire à bord de la toute nouvelle Dodge Caravan que Peter avait gagnée grâce à une carte à gratter gagnante de Loto Atlantique.

Après avoir élevé leurs deux fils près de Chester, en Nouvelle-Écosse, Joy et Peter ont emménagé dans leur maison à Portapique en 2007. Ils comptaient y passer leur retraite. Leurs petits-enfants, Tessa, Tiffany, Ricky et Kyle, et leurs arrière-petits-enfants, Isabella et Sophie, savouraient leur amour et les appelaient « Nanny Joy » et « Poppy Peter ».

Pendant plusieurs décennies, Peter et Joy vivaient loin l'un de l'autre pendant de longues périodes, mais une fois à la retraite, ils se sont rapprochés et ont pu passer plus de temps ensemble au même endroit. Ils faisaient tout ensemble.

« Ils allaient partout ensemble, faisant des pieds et des mains pour leur famille. Pour moi, c'est l'amour de la vieille école, explique Harry. Ils méritent qu'on se souvienne d'eux. »

C'est pourquoi l'aîné a organisé une promenade commémorative pour honorer la mémoire de ses parents et de tous les êtres chers qui ont perdu la vie lors des pertes massives. Le trajet allait de Chester jusqu'à Peggy's Cove, empruntant une route pittoresque et paisible le long de la côte sud de la Nouvelle-Écosse. Se souvenant que leur père insistait pour que lui et son frère, lorsqu'ils étaient enfants, récitent le Notre Père avant d'aller dormir, la promenade a débuté avec cette bénédiction pour qu'elle se déroule en toute sécurité.

L'événement a rassemblé plus de 250 véhicules (motos, jeps, camions et semi-remorques) pendant la pandémie de COVID-19. Harry a dirigé le défilé sur sa première motocyclette Harley-Davidson accompagné de sa nièce de 17 ans, Tessa, et portant une urne qui contenait les cendres de ses parents.

Harry trouve l'inspiration dans sa citation préférée de Sylvester Stallone dans le rôle de Rocky Balboa : « Toi, moi, n'importe qui, personne ne frappe aussi fort que la vie, c'est pas d'être un bon cogneur qui compte, l'important c'est de se faire cogner et d'aller quand même de l'avant. »

*Rédigé au nom de la famille de
Joy et Peter Bond*



Lillian Campbell

Photo fournie par la famille de Lillian Campbell



Corrie Ellison

Lorsqu'ils se souviennent de lui, la famille et les amis de Corrie Robert Ellison disent qu'il s'agissait d'une personne attentionnée et aimable qui faisait des pieds et des mains pour aider les autres. Ashley Fennell, une amie proche de Corrie depuis près de dix ans, le décrit comme une « belle âme ».

« Mon frère était quelqu'un de très bien. Il aidait les gens autant qu'il le pouvait », se souvient Clinton Ellison, le frère aîné de Corrie.

Né le 5 juin 1977, Corrie a grandi dans la région de Truro. Alors qu'il fréquentait l'école primaire Princess Margaret Rose, Corrie a suggéré que l'école prenne le panda pour mascotte, et c'est toujours cet animal qui est la mascotte de l'école à ce jour. Étant aveugle au sens de la loi, Corrie était profondément lié à la musique. Son père se rappelle que l'un des groupes préférés de Corrie était Metallica.

« C'est le genre de personne qui aimait la pêche et le grand air », raconte son père, Richard Ellison. Corrie aimait le grand air et a su toucher le cœur de nombreuses personnes. Il était plein d'esprit et intelligent, et il avait des amis de tous les horizons, dont beaucoup venaient de la communauté autochtone de Millbrook.

Corrie aimait aussi le tir à l'arc, le tir sportif et le football de la NFL. Alors que son père était un partisan des *Vikings* du Minnesota et que son frère Clinton soutenait les *Ravens* de Baltimore, Corrie avait un lien spécial avec les *Patriots* de la Nouvelle-Angleterre, car leur légendaire quart-arrière, Tom Brady, avait le même âge que lui.

Le 18 avril 2020, Corrie et Clinton rendaient visite à leur père, Richard Ellison, à Portapique. Les trois hommes se redécouvraient après s'être perdus de vue pendant plusieurs années, et Richard était reconnaissant d'avoir l'occasion de renouer avec ses fils.

Son père, Richard, se souvient : « Corrie était un bon jeune homme qui savait tirer le meilleur parti des circonstances de sa vie. »

Corrie laisse dans le deuil son père Richard Ellison, à Portapique; son frère Clinton Ellison (Angela), à Halifax; et son fils Connor Reeves. Il a été précédé dans la mort par sa mère, Deborah Ann (Kirk) Ellison, qui l'aimait tendrement.

Rédigé au nom de la famille de Corrie Ellison



Gina Goulet

Gina Yvonne Marie, 54 ans, originaire de Shubenacadie. Le 19 avril 2020, Gina a été brusquement arrachée à ce monde par un acte de violence insensée et elle nous manquera à jamais.

Gina était une femme dynamique et une mère pleine de fierté. Sa liberté d'esprit et son indépendance l'ont amenée à mener une vie épanouie. Peu importe si elle était sur une plage à Cuba, sur une berge munie de sa canne à pêche ou à son chalet avec ses chiens, ou si elle passait du bon temps avec sa famille, dansait la salsa dans son salon ou profitait de la compagnie de son cheval, elle avait toujours le sourire aux lèvres et le cœur rempli de gratitude. On se souviendra d'elle pour sa gentillesse, sa générosité et sa capacité à illuminer une pièce. Ses rires et son enthousiasme pour la vie résonnaient chez tous ceux qu'elle rencontrait et elle a quitté ce monde en lui laissant beaucoup plus qu'elle ne lui a jamais pris. Gina était une survivante. Elle avait vaincu un cancer en 2016 et de nouveau en janvier 2020, mais elle n'a jamais laissé ces épisodes définir sa vie. Son expérience n'a fait que lui donner le goût de vivre, le cœur animé de toujours plus d'amour et de reconnaissance. Gina était prothésiste dentaire depuis 27 ans. L'une des réalisations qui comptaient le plus pour elle et dont elle était la plus fière consistait à pouvoir littéralement redonner le sourire aux gens.

Rédigé par Amelia Butler au nom de la famille de Gina Goulet



Dawn et Frank Gulenchyn

Tandis qu'ils vivaient dans le sud de l'Ontario et planifiaient leur retraite, Dawn et Frank Gulenchyn ont construit leur maison de rêve à Portapique, en Nouvelle-Écosse.

Le couple a vécu pendant plus de 20 ans dans la région de Durham avant de déménager en Nouvelle-Écosse, en 2019. Frank avait soigneusement rénové la maison de Portapique, où le couple comptait passer sa retraite, pendant que Dawn terminait sa carrière, plus de 20 ans passés au foyer de soins de longue durée Hillsdale Terraces à Oshawa, en Ontario. On se souvient de Dawn comme une personne honnête et appliquée qui traitait les résidents comme s'ils étaient sa propre famille et ses propres amis.

« Elle faisait preuve de gentillesse et de respect à leur égard. Lorsqu'elle entrait dans l'édifice, ses résidents étaient sa famille. Elle était comme un rayon de soleil », se remémore Spatzie Dublin, directrice des services d'alimentation à Hillsdale Terraces.



Ryan Farrington, le fils de Frank et Dawn, qui habite à Trenton, en Ontario, se souvient de ses parents en portant une veste de bûcheron à carreaux que son beau-père, Frank, lui avait donnée un jour qu'il s'était présenté chez eux, en Nouvelle-Écosse, alors qu'il n'était pas habillé assez chaudement pour la météo.

« Il m'a donné ça une année où je suis allé leur rendre visite. C'est juste un petit quelque chose, une des seules choses que j'ai pour me souvenir de mon beau-père », raconte Ryan Farrington.

Le souvenir de Dawn et Frank Gulenchyn restera gravé dans la mémoire de leurs fils, Ryan et Jonathan, et de leur fille, Traceena. Pour leurs petits-enfants, Riley, Nolan, Alyssa, Callie, Ethan, Isabella, Kaylee-Anne, Keagan, Makinlee, Paisley, Casey et leur défunte petite-fille, Heaven-Lee, ils étaient « Nana et Papa ».

La famille a mis sur pied un groupe Facebook public à leur mémoire appelé « In loving memory of Dawn and Frank Gulenchyn » (À la douce mémoire de Dawn et Frank Gulenchyn), qui comprend une vidéo réalisée par le petit-fils de Frank et Dawn, Riley Farrington.

Rédigé au nom de la famille de Dawn Madsen (Gulenchyn) et de Frank Gulenchyn

Alanna Jenkins

« La connaître, c'était l'aimer ».



Depuis les premiers jours suivant les événements tragiques de cette fin de semaine d'avril 2020, on nous a souvent rappelé la personne merveilleuse, bienveillante et belle qu'était notre Alanna pour tous ceux qui ont eu l'honneur de la connaître. Grâce aux nombreuses histoires et aux nombreux souvenirs dont nous ont fait part les gens qui avaient passé du temps avec elle, nous avons un aperçu encore plus précis de la femme extraordinaire qu'elle était devenue. Nous avons le cœur rempli de fierté de savoir à quel point elle a changé la vie des gens!

Lorsqu'on nous a demandé si nous voulions avoir une page commémorative pour Alanna dans ce rapport final, nous avons immédiatement répondu oui. Nous souhaitons sans cesse qu'on se souvienne d'elle pour la fille, la sœur, la petite-fille, la nièce, la partenaire, la belle-mère, la nourrice, l'amie et la collègue incroyable qu'elle était pour tous! Les noms et adjectifs pouvant décrire une personne sont nombreux. Lorsqu'on parle d'Alanna, la liste est sans fin! Voici ce qui vient immédiatement à l'esprit :

- Honnêteté et franchise : on savait toujours où on en était avec elle, que l'on aime ça ou non, ou que l'on veuille entendre ce qu'elle avait à dire ou non. Si on lui demandait son avis, on savait toujours que l'on obtiendrait sa réponse la plus sincère.
- Oreille attentive et loyauté en amitié : quand on lui faisait des confidences, on savait que ses propos ne seraient pas répétés... Comme disait son grand-père : « c'est dans la tombe ». Ensemble, elle et Sean savaient écouter. Ils étaient loyaux à l'égard de tous leurs amis et de leur famille. Elle était la voix de la raison qui va de pair avec une bonne écoute.
- Compassion et empathie : ces qualités proviennent de son amour pour ceux qui lui tenaient le plus à cœur, un amour doublé d'une gentillesse et d'une attention. Ses amis et ses collègues ont souvent parlé de l'énergie et de l'attitude positive qu'Alanna affichait, de sa bienveillance et de sa capacité à trouver des solutions. Ils ont dit d'elle qu'elle était une actrice du changement et ont parlé de son véritable travail d'équipe et de l'immense compassion qu'elle avait pour son amour de la vie et de la famille.

L'engagement d'Alanna auprès de l'Université St. Francis Xavier et sa participation au programme de psychologie judiciaire lui tenaient particulièrement à cœur. Elle aimait encadrer les étudiants et était fière de participer à la Journée de psychologie judiciaire de l'Université St. Francis Xavier. Une ancienne collègue et camarade de l'Université a déclaré : « Alanna a toujours fait en sorte que les gens se sentent inclus et spéciaux. Elle était pleinement elle-même et sentait qu'il n'y avait rien de mal à afficher sa véritable personnalité! » Même si son emploi d'agente correctionnelle puis celui de gestionnaire correctionnelle étaient exigeants, elle était en mesure de concilier travail et vie personnelle. Mais le plus important pour Alanna était l'amour qu'elle portait pour sa famille et ses amis.

Notre fille était tout pour nous. Elle était non seulement notre fille, mais aussi notre meilleure amie. Elle nous manque à chaque instant qui passe. Elle aimait tendrement son frère, Josh, et on pouvait compter sur elle pour le soutenir et le mettre au défi comme seule une sœur peut le faire.

Elle vivait avec Sean dans leur petit coin de paradis sur la route Hunter et c'était les moments les plus heureux de sa vie. Ils aimaient la vie qu'ils passaient ensemble, que ce soit en couple, ou bien en train de cuisiner et de recevoir leur famille et leurs amis autour de leur table, dans la « man cave » de Sean ou autour d'un grand feu de joie... ils étaient les meilleurs hôtes que l'on puisse imaginer. Ils adoraient passer du temps dans la nature, chasser, pêcher, faire des balades en véhicules tout-terrain, descendre la rivière en chambre à air avec des amis, ou faire une randonnée occasionnelle dans les bois avec leurs fidèles compagnons Bama et Remi. Leur amie Shelly a dit d'eux : « Ils faisaient ressortir ce qu'il y avait de mieux l'un chez l'autre et en voyant leur gentillesse et leur générosité, on voulait toujours s'efforcer d'être la meilleure personne possible! » L'autre coin de paradis d'Alanna (et de Sean) était le Paradis de Chance Harbour, comme elle aimait l'appeler. Là aussi, elle passait du temps avec sa famille et ses amis rencontrés à la plage. Elle profitait de promenades sur la plage, de feux de joie et de soirées musicales. Elle était DJ Extraordinaire et connaissait toutes les paroles de toutes les chansons.



Avec Sean est venue une famille qu'Alanna a appris à aimer de tout son cœur. Taylor et Mia : elle vous aimait comme si vous étiez ses propres enfants, tandis que la petite Ellie lui a apporté un bonheur si spécial! Dès son plus jeune âge, Alanna a aimé les enfants et n'a jamais perdu son désir de découvrir ce qui pouvait les rendre heureux.

Alanna et Sean avaient tellement plus d'amour à offrir et tellement plus de choses à vivre et d'endroits à visiter. Nous avons eu tellement de chance que nos familles aient partagé tant de moments incroyables avec Alanna et Sean... mais il n'y a jamais assez de moments comme ceux-là. Je vais citer les propos de Wendy, une amie d'Alanna : « Bien qu'Alanna avait de nombreuses qualités qui ont fait qu'elle était une personne exceptionnelle à tous égards, elle nous manquera le plus pour son amour et sa générosité, son sourire sincère, ses plaisanteries pleines d'esprit et son rire contagieux. L'éclat que répandait Alanna sur ceux qui la côtoyaient ne s'éteindra pas avec son décès. Elle vivra toujours à travers ceux qui l'aiment et l'honorent à jamais ».

« Il n'y a rien de plus beau qu'une personne qui fait des pieds et des mains pour que la vie soit plus belle pour les autres. » – Mandy Hale

Ces propos décrivent à merveille Alanna et Sean, et comme dirait Alanna elle-même :

« Prends donc cette foutue photo! »...

Et nous sommes si heureux qu'elle l'ait fait ♥

Rédigé par Susan Jenkins au nom de la famille d'Alanna Jenkins

Sean McLeod

« Une fois que vous êtes partis, les choses que vous avez faites pour vous-même n'existent plus. Mais celles que vous faites pour les autres demeurent votre legs. » – Kalu Ndukwe Kalu

Sean avait le réflexe naturel de venir en aide aux autres, il était toujours le premier à donner un coup de main à une personne dans le besoin. Il offrait de l'écoute et du soutien à tous ceux qui en avaient besoin, par pure bonté de cœur. On ne sait jamais vraiment à quel point une personne a une influence sur la vie des autres, jusqu'à ce qu'on entende les anecdotes après leur décès.

Il y a eu une avalanche de témoignages de gratitude envers Sean, et c'est très peu dire. Lui et Alanna faisaient constamment tout leur possible pour rendre la vie un peu plus facile à tous ceux qui les côtoyaient.

Les jours où Sean était de repos, on pouvait le trouver dehors à chasser dans son arrière-champ, à se salir pendant qu'il pêchait le homard ou simplement à se détendre dans la rivière qui coulait derrière leur maison. Il aimait passer du temps à cuisiner tout et rien. Et le football, bien sûr! Il était grand partisan de Tom Brady. Il veillait à taquiner tous ses amis, car leurs équipes favorites n'étaient pas aussi bonnes que ses fidèles Pats.

Sean était de ceux qui faisaient rire et répandait la lumière partout où il allait. Peu importe où il se trouvait, il connaissait habituellement au moins une personne dans chaque pièce. Il pouvait faire sourire n'importe qui et il était difficile de ne pas sourire rien qu'à la simple vue de son sourire espiègle et au son de son rire singulier. Ses deux meilleurs traits de personnalité ont été, par bonheur, transmis à sa petite-fille Ellie, le centre de son monde.

Il est difficile de penser aux choses pour lesquelles Sean voudrait que l'on se souvienne le plus de lui, car il dirait : « Pourquoi quelqu'un voudrait-il se souvenir de moi de toute façon? » Mais chaque personne qu'il a rencontrée pourrait vous dire quelque chose à son sujet qu'il vaut la peine de ne pas oublier. Le monde s'est assombri le jour où nous avons perdu Sean, et aussi cliché que cela puisse être, le monde était vraiment meilleur lorsque lui et Alanna en faisaient partie.





Sean devrait toujours être ici pour voir ses filles et ses petites-filles grandir et vivre leur vie. Pour continuer à vivre pleinement sa vie, comme Alanna et lui l'ont toujours fait. Il avait hâte de prendre sa retraite et de passer de nombreuses autres vacances à se détendre au soleil. Ce sont toutes les bonnes choses qu'on lui a volées le jour où nous l'avons perdu en raison d'un acte insensé et évitable.

Dire que Sean nous manque est bien faible pour décrire la perte que tous ses proches ressentent. Le vide qu'on nous a laissé le jour où il nous a quittés ne sera jamais comblé, surtout si nous ne parvenons pas à tourner la page, une conclusion pourtant bien méritée.

Papa, tu nous manques, tout comme la joie que toi et Alanna nous apportiez, à nous ainsi qu'à tous vos proches. Nous nous reverrons un jour.

Rédigé par Taylor Andrews au nom de la famille de Sean McLeod

Qui était Sean Andrew McLeod? C'est une question qui m'a été posée et à laquelle il n'est pas aussi facile de répondre qu'on pourrait le penser. Tellement de choses comptaient pour lui... Sean était un fils, un frère, un père, un parrain, un oncle, un ami et, surtout, un grand-père. Il était gentil, généreux, amusant, attentionné, respectueux et blagueur, mais il pouvait aussi parfois se montrer sérieux. Bon nombre de gens connaissaient Sean, mais tous n'ont pas eu l'occasion de le connaître dans son entièreté. Sean aimait s'entourer de ses amis et de sa famille pour passer du bon temps, mais il aimait aussi la solitude tranquille que sa magnifique propriété de Wentworth lui procurait après une journée difficile au travail. Sean aimait la chasse, la pêche et se retrouver dans la nature sauvage. Il aimait aussi cuisiner des plats et des pâtisseries, et faire des conserves. Il faisait le meilleur gâteau aux fruits, suivant une tradition chère à la famille avec la recette de Nan Kavalak. Il adorait la période des Fêtes. Lorsque sa maison était décorée pour les Fêtes, elle pouvait transformer n'importe quel grincheux en lutin du père Noël. Son compte à rebours de Noël annuel manque à bien des gens.

La famille était très importante pour Sean, y compris sa famille immédiate et ses amis proches. Il était toujours disponible pour donner un coup de main à quiconque en avait besoin, que ce soit pour donner des conseils ou simplement prêter l'oreille. C'était une personne sur laquelle on pouvait compter et avec laquelle on voulait passer du temps. Au travail, il était un leader, un mentor et un confident pour beaucoup. Il n'avait jamais peur de se jeter dans la mêlée et de faire ce qu'il fallait pour que le travail soit fait. Il faisait toujours preuve d'équité et traitait tout le monde avec le même respect. Il était également connu pour s'amuser et semer un peu (voire beaucoup) la zizanie. Ses collègues étaient des membres très importants de sa famille et constituaient un énorme réseau de soutien pour lui. Son sourire espiègle fait encore souvent partie de nombreuses conversations. Il manque beaucoup à ses anciens collègues de travail.

Avant son décès, Sean a eu l'occasion de passer des moments privilégiés indispensables avec notre mère à l'occasion de ses fréquents déplacements à Halifax pour des rendez-vous médicaux, ainsi qu'avec notre père lorsqu'il l'accompagnait à ses rendez-vous médicaux en ville. Compte tenu des exigences de la vie quotidienne, les visites des parents étaient parfois écourtées et n'étaient pas aussi fréquentes qu'elles l'avaient été dans le passé, de sorte que ces moments étaient beaucoup appréciés de tous.

C'était mon frère. Il me manque plus que je ne peux l'exprimer. Il nous manque à tous. Le temps que nous aurions eu à passer ensemble en famille nous a été volé, et c'est impardonnable. Cependant, nous prenons du recul et nous apprécions tout le temps que nous avons passé ensemble et, au fil du temps, nous savourons les souvenirs que nous avons. Oui, les larmes coulent toujours, mais nous sommes maintenant capables de raconter des histoires, de rire, de regarder des photos et de sourire. Il était aimé et il le sera à jamais.

Était-il parfait? Aucun d'entre nous ne l'est, et c'est en partie ce qui le rendait spécial...

Rédigé par Scott McLeod

Lisa McCully

Elle a vécu sa vie pleinement et aimait de tout son cœur

Elle n'était pas parfaite et acceptait ses imperfections

Elle acceptait les gens pour qui ils étaient et les acclamait partout où ils allaient

Elle était à la fois force et vulnérabilité

Elle était à la fois détermination et chaos

Elle enseignait l'école du dimanche et était l'amie avec le verre de vin

Elle était une campeuse de toujours de l'Église Unie de Berwick et l'amie de tant de personnes

C'était l'amie qui s'assoyait sur le banc et qui pleurait avec les autres, les remettait sur pieds et les soutenait

C'était la voix à l'autre bout du fil qui disait aux gens d'aller de l'avant, et que s'ils n'y arrivaient pas, de ne pas hésiter à venir chez elle

C'était l'amie qui avait de la profondeur, de la spiritualité, des questions et de la curiosité

Elle était ouverte d'esprit et s'efforçait de comprendre le point de vue des autres

Elle était authentique et optimiste

Elle était courageuse et aventureuse

Elle était drôle et spontanée

Elle disait : « Mets ça dans la voiture et allons-y. Nous trouverons une solution une fois là-bas. »

Elle était une amie qui était là lors des bons comme des mauvais jours

Elle avait plus de foi que de peur

Par-dessus tout, Lisa était une maman phénoménale!

Ses enfants étaient les amours de sa vie et occupaient toutes ses pensées

Elle soulevait des montagnes pour eux et les quitter aurait été impensable.

Rédigé par Emily Kierstead, Gail MacFarlane, et Ruth Janes au nom de la famille de Lisa McCully



Heather O'Brien

Le 5 janvier 1965, Harold et Enid Murray, de Masstown, en Nouvelle-Écosse, donnèrent naissance à une petite fille. Il s'agissait de leur premier enfant, une petite fille qu'ils ont prénommée Heather Elizabeth. Elle était bientôt suivie de deux petits frères et d'une petite sœur. Heather était gentille, intelligente et pleine d'esprit. Elle était un modèle exemplaire pour ses frères et sœurs, et une fille dont ses parents pouvaient être très fiers. On trouvait souvent Heather dans l'étable. Elle aimait ses chevaux avec tendresse. Elle aimait aussi la guitare, et ce, depuis son plus jeune âge. Ayant appris à jouer à l'oreille à l'adolescence, elle pouvait apprendre une chanson presque instantanément. Dans sa vie d'adulte, l'un de ses passe-temps préférés consistait à jouer de la guitare autour du feu de camp à l'occasion de chaque rassemblement familial ou barbecue.



Heather a grandi dans une petite ferme d'agrément dans les années 1970 et 1980 avant de quitter la petite ville rurale en 1983 pour poursuivre ses études. Prodiguer des soins infirmiers était une seconde nature pour Heather. Dès l'instant où elle a enfilé son tout premier uniforme, elle a su exactement qu'elle voulait aider les gens, et elle avait un don pour cela. Elle a commencé sa carrière d'infirmière à Truro au milieu des années 1980.

Elle avait une chaleur et une patience qui ne pourraient jamais être enseignées à l'école.



Le 17 août 1984, Heather a épousé Andrew (Teddy) O'Brien, l'amour de sa vie. Si vous lui demandiez ce qu'elle pensait de son mariage, elle vous dirait qu'il y avait des moments éprouvants, mais que son cœur demeurait fidèle à un seul homme. Le lien qu'ils avaient noué était du genre unique dans toute une vie. Ils étaient très proches, même dans les moments difficiles, et ensemble, ils ont élevé une belle famille toute leur vie durant. Ils ont fini par retourner s'installer dans la même propriété où Heather avait grandi et y ont élevé leur famille grandissante.



Heather est devenue mère à l'âge de 21 ans. Andrew Jr. était sa fierté et sa joie, et peu après la naissance du bébé, Heather et Teddy ont décidé qu'ils souhaitent vraiment tous les deux avoir une grande famille. Cette décision a incité Heather à suspendre sa carrière d'infirmière pour devenir femme au foyer. Elle a ensuite donné naissance à quatre filles; Kathleen, Darcy, Molly et Michaella. Sa maison était emplies de joie et de bambins. La meilleure façon de décrire la vie chez les O'Brien? Un beau chaos.

Elle avait un faible pour la jeunesse, et a fait de sa maison un endroit sécuritaire pour de nombreux jeunes au fil des ans. Tout le monde se sentait comme à la maison chez Heather. Malgré une maison pleine et mouvementée, Heather a élevé trois autres enfants, Logan, Kelly et Neil, qui lui ont été une grande source de joie. Elle parlait souvent de la chance inouïe qu'elle avait d'avoir la famille qu'elle avait et enseignait à ses enfants à défendre les justes causes et à protéger les leurs. On ne peut que présumer que c'est la raison pour laquelle la famille demeure incroyablement soudée aujourd'hui.



Heather a repris ses fonctions d'infirmière en 2003 lorsqu'elle est allée travailler pour les Infirmières de l'Ordre de Victoria (VON). Elle a passé le reste de sa carrière au sein de ces dernières. Son amour de la collectivité est ressorti clairement tout au long de sa carrière. Elle passait souvent du temps avec des clients de la collectivité où elle a grandi, et ces moments étaient très spéciaux tant pour eux que pour elle. Son visage était familier; la plupart de ses clients l'avaient vue grandir et maintenant, c'était à elle de prendre soin d'eux pendant leurs années de retraite. Elle considérait ses collègues infirmières comme une deuxième famille et célébrait souvent leurs réussites.

Heather restait active au sein de sa collectivité. Elle aimait jouer au cribbage le lundi soir à la Légion locale et passer du temps avec ses 12 petits-enfants les fins de semaine. Chacun d'eux occupait une place spéciale dans son cœur de mamie, et elle excellait lorsqu'ils l'entouraient. Elle portait très bien le titre de grand-mère, comme si rien d'autre ne comptait.



Heather O'Brien a mené une vie bien remplie. Elle avait ce que de nombreuses personnes s'efforcent d'obtenir dans cette vie, et sa famille trouve la paix dans le fait qu'elle était si satisfaite de sa vie et comblée lorsqu'elle a tragiquement perdu la vie le 19 avril 2020. L'héritage de Heather se perpétuera grâce à ses enfants et à ses petits-enfants. Ils aimeraient que le monde se souvienne d'elle pour la vie qu'elle a vécue et non pour les circonstances de son décès. Bien que sa mort ait été très médiatisée, ce n'est pas ce qui la définit. Ce sont plutôt son esprit bon et bienveillant, la façon dont elle soutenait toujours les opprimés et la façon dont elle a magnifiquement mené cette vie qui la définissent. Même si sa vie a été interrompue, Heather l'a certainement vécue pleinement et elle croyait au bien qui demeure dans ce monde.



Rédigé par Darcy Dobson au nom de la famille de Heather O'Brien

Jolene Oliver, Emily Tuck et Aaron Tuck

JOLENE OLIVER

Jolene Lori Oliver est née dans une famille débordante d'amour le 25 novembre 1980, à Calgary, en Alberta. Plus jeune des trois filles de John et Bonnie Oliver, elle était le bébé adoré de la famille, « très gâté » selon cette dernière. Bébé, Jolene était toute petite si bien qu'elle a porté des vêtements de poupée pendant les six premiers mois de sa vie et qu'elle a rapidement gagné le surnom de « Teenie Weenie Little Joleney » (Mini toute mimi Joleney).



Jolene était l'enfant la plus mignonne qui soit. Elle avait les cheveux naturellement frisés, une attitude joyeuse, un sourire accroché aux lèvres et un remarquable petit rire. En grandissant, ce rire s'est transformé en un véritable rire contagieux. Quand elle riait, tout le monde riait.

Enfant, Jolene passait la plupart des fins de semaine à camper avec sa famille. Elle a développé une passion pour la nature dès son plus jeune âge, à l'exception du genre de nature qui inclut les araignées. Elle aimait particulièrement les oiseaux, les papillons, les libellules, les pensées et les roses. Plus tard dans sa vie, elle s'est mise à observer les oiseaux avec grand enthousiasme.

Jolene adorait écrire de la poésie. Et sa période de l'année préférée était toujours Noël. Elle est née 30 jours avant Noël et chaque année le jour de son anniversaire, elle prenait soin de vous faire remarquer que Noël approchait à grands pas.

À l'école primaire, Jolene était souvent malade et passait beaucoup de temps à l'hôpital. C'est durant ces moments qu'elle a réalisé combien de personnes tenaient vraiment à elle et tout ce que les autres faisaient souvent pour elle. Par conséquent, dès son plus jeune âge, elle a appris à trouver la joie en faisant des choses pour les autres.

Comme c'est souvent le cas dans les familles comptant trois enfants, Jolene a souvent été taquinée par ses deux sœurs aînées, Crystal et Tammy. Elles rassemblaient intentionnellement sa nourriture parce qu'elle détestait que les aliments se touchent et elles la poursuivaient volontiers dans la maison avec un œuf en caoutchouc en prétendant qu'elles étaient sur le point de le casser sur elle (elles n'utilisaient un vrai œuf qu'à l'occasion). Parfois, elles lui préparaient des boissons très « spéciales » à partir d'ingrédients douteux trouvés dans la maison, que Jolene buvait avec enthousiasme pour avoir l'occasion d'impressionner ses sœurs.

Malgré les taquineries, Crystal, l'aînée des trois filles, est rapidement devenue l'ange gardien de ses deux jeunes sœurs et a toujours été très protectrice à leur égard. Et Tammy et Jolene jouaient tout le temps ensemble.



La famille était tout ce qui comptait pour les Oliver. Au quotidien, c'était une famille très soudée qui passait des moments privilégiés ensemble. Jolene ne manquait jamais de célébrer un anniversaire ou un jour férié et achetait ou envoyait toujours de petits cadeaux aux gens pour leur faire savoir qu'elle pensait à eux.

Voici une réflexion de Crystal au sujet de la famille :

« Peu importe ce que la vie nous réservait, où nous étions ou les événements en cours, nous avons grandi en apprenant que nous avons une maison, qu'il y avait toujours un lieu pour nous. Et que nous y étions toujours en sécurité. Nous nous protégeons toujours les uns les autres et nous étions toujours là pour les autres. »

Jolene était tendrement aimée de sa famille, elle était le « soleil de leur vie », et elle souriait sans cesse, peu importent les défis de la vie. Elle avait la capacité de trouver le positif dans toutes les situations et dans chaque personne. C'était une personne très aimante qui tirait sa satisfaction personnelle en aidant les autres et en les faisant sourire. Elle organisait souvent des rassemblements et s'assurait de rester en contact avec sa famille et ses amis partout au Canada.

Jolene était serveuse de carrière et aimait tisser des liens avec les gens de sa collectivité. Elle était le genre de serveuse dont les gens considéraient qu'elle faisait partie de la famille lors des repas. Elle était gentille, positive et toujours là pour les gens.

Tammy ajoute ces quelques mots au sujet de sa sœur :

« Jolene était très gentille avec beaucoup de gens. Elle savait écouter. Elle passait le temps avec les gens à écouter leurs histoires et à essayer de les aider. Elle prêtait l'oreille et prenait le temps dont les gens avaient besoin, et je pense que cela a vraiment trouvé écho en Nouvelle-Écosse. »

Peu après avoir obtenu son diplôme en 1999, alors qu'elle était âgée d'une vingtaine d'années, Jolene a rencontré l'amour de sa vie alors qu'elle travaillait dans un bar. C'était en 2000.



AARON TUCK

Aaron Todd Tuck est né le 16 août 1974 à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Il a été élevé par Bruce Tuck et Gloria Rodgers (née Mae), qui l'ont aimé jusqu'à leur décès en 2016 et en février 2020, respectivement.



Aaron avait développé un lien très spécial avec sa mère. Gloria disait souvent qu'Aaron était l'amour de sa vie. Il était tout pour elle. En retour, Aaron chérissait sa mère.

Dans sa jeunesse, Aaron était attentionné et bienveillant. Il a grandi avec peu et, en étant témoin de la gentillesse des gens envers lui et sa famille, il est devenu une personne qui aidait les gens tout le temps.

Si quelqu'un était coincé sur le bord de la route, il passait des heures dehors sous la pluie avec eux pour essayer de les aider. Même si Aaron pouvait être un peu brusque, une fois qu'on le connaissait vraiment, on se rendait rapidement compte qu'il avait un cœur énorme et qu'il était très doux à l'intérieur. Il était bienveillant, affectueux et très serviable; il faisait ce qu'il pouvait pour quiconque.

La mère d'Aaron s'est remariée, avec Angus Rodgers. Angus a transmis l'amour de la mécanique à Aaron, qui non seulement allait embrasser une carrière future dans ce domaine, mais qui allait aussi développer une grande passion, entre autres, pour cette discipline. Angus était une figure paternelle pour Aaron. « Il lui a donné de vraies leçons de vie et a joué un rôle important dans sa vie. Aaron n'a pas seulement appris la mécanique auprès d'Angus. Il a appris à être un homme. Et comment traiter les gens », raconte la belle-mère d'Aaron, Bonnie.

Aaron a toujours adoré restaurer de vieilles voitures et est devenu un mécanicien accompli. Son esprit mécanique lui permettait aussi d'apprendre les choses rapidement; il saisissait instantanément les concepts une fois qu'on lui montrait comment faire quelque chose.

Il était connu pour passer du temps à faire des cadeaux aux gens, y compris de la belle maroquinerie plus tard dans sa vie. « Les cadeaux ne coûtaient rien, seulement pas mal de temps et une grosse dose d'amour », dit Bonnie.

Il était toujours prêt à partir à l'aventure. À la fin de son adolescence, Aaron a traversé le Canada avec son meilleur ami Jason, qui était comme un frère pour lui. Ils sont allés jusqu'en Colombie-Britannique ensemble, mais ont fini par s'installer en Alberta.

Quelques années plus tard, c'est en Alberta qu'Aaron a rencontré l'amour de sa vie dans un bar. C'était en 2000.

JOLENE ET AARON

Jolene et Aaron se sont rencontrés en 2000 à Calgary, en Alberta. Jolene était serveuse et Aaron était l'un de ses clients réguliers. Ils se sont fréquentés pendant plusieurs mois avant que Jolene ne présente Aaron à sa famille, une famille très unie, car elle voulait s'assurer que c'était le bon. « Et puis leur histoire était écrite », se souvient Crystal, la sœur de Jolene.



Jolene et Aaron s'aimaient, même s'ils venaient de milieux très différents. Alors qu'en apparence, Aaron semblait froid, Jolene voyait tout le bien en lui et, grâce à son amour, il s'est adouci. Aaron était enfant unique et a été élevé en conséquence, tandis que Jolene était la benjamine d'une famille qui passait la majeure partie de son temps ensemble.

Aaron a mis du temps à s'habituer à la dynamique familiale. Il ne comprenait pas l'étroitesse des liens qui régnait dans la famille de Jolene au début. « Mais au bout du compte, Aaron a commencé à tous nous aimer, de même que nous avons tous commencé à aimer Aaron », explique Tammy, la sœur de Jolene. « Parfois, nous acceptons nos désaccords, mais nous nous aimions toujours les uns les autres », explique Bonnie, la mère de Jolene, en riant.

Au fil des ans, Aaron en est venu à vraiment apprécier le fait d'avoir une grande famille et tout l'amour inconditionnel qui était offert, même s'il était accompagné de pas mal de taquineries. Aaron et Jolene avaient tellement de choses en commun dans la vie, et il s'est avéré que l'une d'entre elles était leur arachnophobie. En raison de la carapace de dur qu'arborait d'Aaron, personne dans la famille n'avait pensé qu'Aaron avait peur de grand-chose jusqu'à un soir d'été, lorsqu'il a traversé la cour en criant et en frémissant parce qu'une araignée était descendue d'un arbre juste au-dessus de lui. Une situation qui, bien sûr, a amené toute la famille à hurler de rire à s'en rouler par terre. À une autre occasion, Aaron est entré dans la maison en criant parce qu'il avait vu des chauves-souris voler. « C'était drôle de voir cette autre facette de sa personnalité. Ce n'est pas une facette qu'il laissait les autres voir très souvent », selon Tammy, la sœur de Jolene.



Aaron a travaillé pendant un certain temps dans l'entreprise de fabrication du verre de son beau-père, John. Il a brillé grâce à sa capacité à apprendre rapidement et à utiliser son esprit mécanique. Aaron et John ont établi une bonne relation et Aaron appelait régulièrement son beau-père pour obtenir de l'aide lorsqu'il faisait des réparations domiciliaires ou d'autres conseils paternels. En ce qui concernait les conseils d'ordre relationnel, cependant, Aaron appelait systématiquement sa belle-mère avant toute autre personne, car elle connaissait si bien Jolene.

Crystal se souvient, lorsque Jolene était enceinte d'Emily et à quelques semaines de l'accouchement, d'avoir été surprise par la taille de sa sœur. Elle se souvient affectueusement de l'avoir appelée « Rolly Polly Molie Jolie » (en référence aux personnages de bande dessinée et jouets pour enfants tout en rondeurs) en raison du contraste frappant entre sa petitesse et sa rondeur croissante. C'est devenu une blague entre les sœurs, et au fil des ans, au cours de leurs appels téléphoniques, Crystal demandait si Jolene était « Teenie Weenie » ou « Rolly Polly ».

L'amour que portaient Jolene et Aaron leur donnait le pouvoir de transcender leurs différences, et c'était un amour fort, constant et amusant. Et c'est un amour qui les a menés à leur « plus grande réalisation » ensemble : une magnifique petite fille prénommée Emily.

EMILY TUCK

Emily Mae Tuck est née le 13 octobre 2002 à Calgary, en Alberta. Elle était l'enfant unique d'Aaron Tuck et de Jolene Oliver et la plus jeune de tous les petits-enfants et cousins.



Elle était un mélange des plus réussis de ses deux parents.

De son père, Emily a hérité le courage et l'entêtement. Elle n'avait pas peur de dire ce qu'elle aimait et n'aimait pas « que l'on veuille l'entendre ou non », raconte sa tante Tammy en riant, tandis que selon son autre tante, Crystal, Emily « a suivi sa propre voie dès son très jeune âge ». Emily n'avait aucune peur et était toujours prête à essayer de nouvelles choses.

De sa mère, Emily s'est forgé un cœur bon et un sens incroyable de l'altruisme. Elle avait le désir de faire une différence dans la vie des gens et était très consciente de ce que les autres ressentaient. Emily avait ce capital de sympathie qui lui permettait de se faire facilement des amis où qu'elle aille. Elle prenait un très grand plaisir à donner aux autres et était aimée de tous ceux qui la connaissaient.

Emily adorait sa famille. Et elle adorait faire partie d'une grande famille. Elle était très proche de ses cinq cousins et a passé de très nombreux moments spéciaux avec eux dans son enfance. Les trois filles, Sydney, Sara et Emily, étaient les benjamines et très proches en âge. Elles passaient toujours leurs vacances et leurs étés ensemble. Étant donné qu'Emily était enfant unique, elle adorait ce temps passé en famille, même si cela signifiait de devoir endurer une bonne dose de taquineries, étant la plus jeune. Les cousines organisaient fréquemment des soirées pyjama lors desquelles elles jouaient aux espionnes et grimpaient aux arbres. Elles passaient des heures à attendre qu'une souris apparaisse à la porte de la maison de souris construite dans une souche d'arbre par leur grand-mère.

Sara a raconté ce souvenir, un favori, à propos de sa cousine :

« On faisait un tour dans le jardin de Grand-mère et nous prenions de petites collations de temps à autre. Une fois, nous sommes allées dans le jardin et avons pris une bouchée sur tous les poivrons qui s’y trouvaient, laissant le reste accroché aux plants. Grand-mère a dû s’occuper seule de tous ces poivrons à moitié consommés, croyant que de la vermine s’y était introduite, alors qu’en réalité, ce n’était que nous. »

Dans sa jeunesse, Emily était une lève-tôt, se réveillant souvent de bonne humeur et prête à commencer la journée à 5 ou 6 heures du matin. Les autres membres de la famille n’appréciaient pas toujours, car elle parlait très fort et n’avait jamais vraiment appris à chuchoter. Sa tante Crystal essayait de l’amener à utiliser la langue des signes tôt le matin pour ne pas réveiller toute la maison, en vain. « Lorsqu’Emily était à la maison, malgré la présence de tous les autres petits-enfants, il y avait toujours une voix qui se faisait entendre mieux que les autres : c’était celle d’Emily », se souvient affectueusement sa grand-mère Bonnie.



Même après avoir déménagé en Nouvelle-Écosse, Emily correspondait souvent avec sa famille et rentrait lui rendre visite. « Quand quelqu’un s’éloigne, il y a cette distance qui s’installe et parfois les gens prennent leurs distances. Cela ne s’est jamais produit avec elle. Emily appréciait sa relation avec chaque membre de la famille », se rappelle Bonnie.

En grandissant, Emily passait beaucoup de temps avec son père dans le garage. Là, elle a appris la mécanique et aidait souvent son père à réaliser ses projets. À l’adolescence, elle était capable de faire ses propres vidanges d’huile et de changer les bougies d’allumage. Une fois, tandis qu’Aaron aidait le grand-père d’Emily à remplacer un moteur, Emily était là pour aider son père. « J’ai une photo d’Emily assise dans le compartiment moteur en train de nettoyer les passages de roues. Elle avait l’habitude d’aider tout le temps son père dans le garage », se souvient fièrement son grand-père, John Oliver.



Emily avait un grand cœur dont la portée s’étendait au-delà de ses amis et de sa famille. Un enseignant de Sydney a fait part de l’impact qu’Emily avait eu sur sa vie. À la fin de la dernière année scolaire d’Emily à Sydney, son enseignant a annoncé qu’il allait enseigner à des élèves plus jeunes l’année suivante. Emily l’a abordé après le cours et lui a offert de l’aider en lui fournissant le matériel qu’elle avait gardé de cette classe. Elle le lui a apporté, et à ce jour il utilise toujours ce

matériel dans son enseignement en sa mémoire et dit toujours à ses élèves que le matériel pédagogique lui a été remis par une merveilleuse jeune fille, aujourd'hui décédée.

Emily avait une passion pour le violon. Son père, Aaron, a acheté son premier violon alors qu'elle n'avait que quatre ou cinq ans. Étant originaire de la Nouvelle-Écosse, Aaron écoutait souvent de la musique celtique avec la grand-mère d'Emily, Bonnie, née elle aussi en Nouvelle-Écosse. « Si vous venez de la Nouvelle-Écosse, et que vous la quittez même à un jeune âge, elle ne vous quittera jamais », dit Bonnie. La musique a permis de créer un lien entre Aaron et Bonnie, et comme le violon est très présent dans la musique celtique néo-écossaise, Aaron disait toujours : « dès qu'Emily sera assez âgée, je lui achèterai un violon ». C'est exactement ce qu'il a fait. Emily a immédiatement pris goût à cet instrument et avait un talent naturel. Son cousin aîné, Ricky, partageait son amour de la musique, et ils trouvaient toutes les occasions de jouer de la musique ensemble. Jouer du violon est devenu sa passion. La grand-mère d'Emily a encouragé Aaron à enregistrer Emily alors qu'elle jouait au violon pour une fête de cuisine organisée en ligne à la fin de mars 2020.

Emily n'était qu'à quelques mois de l'obtention de son diplôme d'études secondaires lorsque sa vie a été fauchée, et elle tentait de décider si elle voulait faire carrière dans la musique ou devenir apprentie soudeuse. Elle était une lumière vive pour sa famille et pour ceux qui ont eu le plaisir de croiser son chemin.

Bonnie Oliver, la grand-mère d'Emily, a ceci à dire au sujet de sa petite-fille :

« La plus grande réalisation de Jolene et d'Aaron a été leur fille Emily. C'était une petite fille très spéciale. Je pense qu'elle est née pour être un ange. »

UNE FAMILLE PROFONDÉMENT AIMANTE

Aaron, Jolene et Emily étaient tout aux yeux des uns des autres. C'était une famille profondément aimante qui faisait tout ensemble. Ensemble, ils relevaient leurs défis, célébraient leurs réussites et partageaient leur bonheur. Leur vie abondait en amour, en bonté, en aventures et en moments passés en famille. Et ils souriaient toujours.

« Ils n'avaient pas besoin de dépenser de l'argent pour créer des souvenirs. Ils tiraient le meilleur parti de chaque situation, travaillaient avec ce qu'ils avaient et menaient une belle vie », affirme la sœur de Jolene, Tammy. Et l'autre sœur, Crystal, ajoute : « Ils ont fait des choses, ils ont créé des choses. Lorsqu'ils offraient des cadeaux, ceux-ci venaient tellement du fond du cœur. Ils avaient tous tellement d'amour. »

Aaron a consacré sa vie à sa femme et à sa fille et il les a dorlotées. La mère de Jolene, Bonnie, savait que Jolene et Emily « étaient les soleils d'Aaron. Il aimait ces deux filles plus que tout ». Il assistait à toutes les leçons de violon d'Emily, l'encourageait toujours et adorait entendre sa fille jouer. Il avait une Ford Pinto au moteur gonflé qu'il prévoyait

donner à Emily le jour de son 18^e anniversaire. « Il la reconstruisait sans cesse parce qu'elle n'était pas parfaite. Pour lui, il fallait que le véhicule soit parfait, soit le meilleur », raconte Crystal.

Aaron, Jolene et Emily ont passé leurs premières années à Calgary, en Alberta, et leurs dernières années en Nouvelle-Écosse. En 2014, ils ont déménagé à Sydney, en Nouvelle-Écosse, lorsque la mère d'Aaron est tombée malade, puis à Portapique, en 2018, lorsqu'ils ont hérité de la maison familiale. En raison des protocoles d'isolement liés à la COVID-19, Aaron, Jolene et Emily ont passé leurs dernières semaines ensemble, profitant simplement du bon temps en famille.

UNE FAMILLE ENTIÈRE DISPARUE

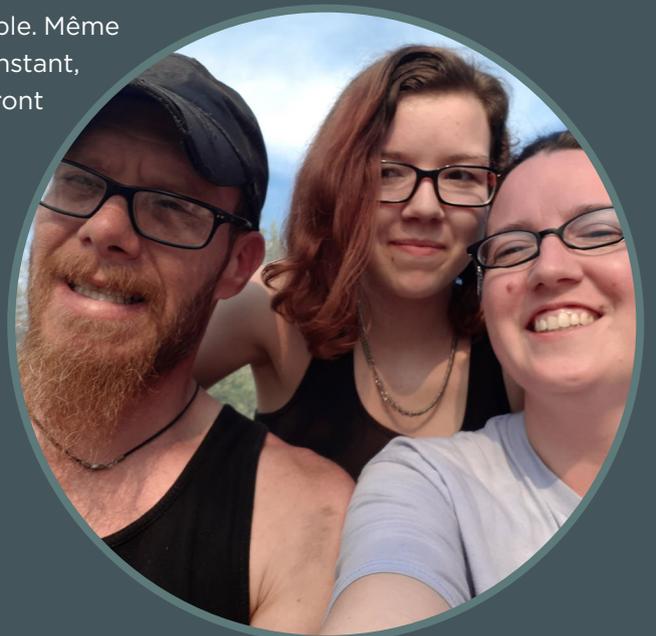
« Toute une branche de notre arbre généalogique vient d'être coupée et n'est plus là. Il n'y a plus rien. Ce n'est pas comme s'ils avaient laissé des enfants. Ils n'ont rien laissé sur cette terre. Tout est parti. À part les morceaux et les choses tangibles qui restent de leurs souvenirs. »

– Tammy, la sœur de Jolene

« Leur décès a laissé un grand vide dans nos cœurs. Nous devons vivre chaque jour sans aucun des trois. Pourquoi nous ont-ils quittés tous les trois en même temps? Mais ils formaient une famille tellement soudée. Ils ont vécu leur vie ensemble. Ils ont fait leur vie ensemble. Ils ont relevé leurs défis ensemble. Ils se sont aimés. Ils ont quitté ce monde ensemble. Ils sont montés au ciel et sont devenus des anges ensemble. Et la pensée qu'ils sont tous toujours ensemble me réconforte. La seule façon dont je peux justifier le fait qu'ils ont laissé un si grand vide dans nos vies est la pensée qu'ils sont tous toujours ensemble. Même si nos trois anges nous manquent à chaque instant, chaque jour qui passe. Et ils nous manqueront pour toujours. »

– Bonnie, la mère de Jolene

*Rédigé au nom de la famille de Jolene
Oliver, Aaron Tuck et Emily Tuck*



Le jour où j'ai rencontré Aaron, je suis devenue entière. J'ai toujours su intuitivement que j'avais un frère. Je ne sais pas comment je le savais, mais je le savais.

J'ai découvert que j'avais raison quand j'avais 12 ans. J'ai trouvé Aaron quand j'avais 16 ans. Il en avait 19. Je me suis réveillée le 16 octobre 1993, je suis allée à la bibliothèque, je l'ai cherché dans l'annuaire et je l'ai appelé. Mon appel l'a réveillé. Une fois que j'ai confirmé que j'avais le bon Aaron Tuck, j'ai demandé s'il savait qui j'étais et il a dit : « Ma sœur! »

Je peux encore entendre sa voix et ces mots dans ma tête. Je les entendrai toujours.

La vie a basculé pour nous deux ce jour-là. Ni l'un ni l'autre n'avait vraiment reçu de soutien en grandissant et aucun d'entre nous n'avait de frères et sœurs. Nous nous sommes immédiatement cramponnés l'un à l'autre et tous ceux qui nous connaissaient savaient que nous avions un lien indéfectible.

Au cours des 27 années où nous nous sommes aimés l'un l'autre, nous avons tous deux déménagé d'un bout à l'autre du pays, mais nous sommes restés très près l'un de l'autre. Il ne s'est jamais passé plus de quelques jours sans que nous nous parlions au téléphone.

Quand Emily est née, j'ai reçu par la poste un colis contenant des photos de ce magnifique bébé aux joues rebondies, et Aaron était très fier. À mesure qu'Emily grandissait, elle et moi sommes devenues proches. À l'époque où elle apprenait à jouer du violon, Aaron m'appelait et elle jouait pour moi au téléphone. Quand j'ai eu ma fille, l'une était la cousine préférée de l'autre et elles passaient des heures ensemble à jouer et à construire des forts chaque fois que nous nous rendions visite. J'ai de merveilleuses cartes d'anniversaire qu'elle a faites elle-même pour moi, et je les chéris tellement.

Jolene était une femme forte et gentille qui aimait Aaron de tout son cœur et qui était comme une sœur pour moi. Elle me donnait d'excellents conseils et je lui parlais au téléphone autant qu'à Aaron.

Aaron était quelqu'un qui allait droit au but et qui, aux yeux de ceux qui ne le connaissaient pas, pouvait sembler méchant à cause de sa franchise et de sa voix rauque. Mais pour ceux qui le connaissaient, c'était un ami tenace, fiable et aimant. Lorsqu'il me serait dans ses bras, il m'enveloppait de tout son corps, et je me sentais plus en sécurité que je ne me suis jamais sentie de toute ma vie. Il était mon grand frère et, dans mon esprit, il était indestructible.

Ma fille et moi avons perdu toute une branche de notre arbre généalogique ce jour-là et nous ne serons plus jamais les mêmes. Si les rôles étaient inversés et que ma famille était massacrée, il ne cesserait jamais de se battre pour obtenir des réponses, et je ne cesserais pas moi non plus. Je t'aime, Aaron.

Rédigé par Tara Long

La gendarme Heidi Stevenson

Photo fournie par la famille de Heidi Stevenson



E. Joanne Thomas et John Zahl

Elizabeth Joanne Thomas et John Joseph Zahl ont déménagé à Portapique (Nouvelle-Écosse) en janvier 2017, après avoir acheté leur maison de rêve dans la baie de Fundy. Joanne a fait carrière dans le secteur des services de santé avant de prendre une retraite anticipée. John était quant à lui un vétéran de la marine américaine. Il avait servi son pays en tant que linguiste spécialiste de la langue russe. John a pris sa retraite après avoir travaillé pour Federal Express.

John et Joanne ont été mariés pendant 34 ans et se sont véritablement aimés. Ensemble, ils ont célébré chaque réussite et surmonté tous les défis auxquels ils ont fait face. La force de leur amour mutuel était évidente pour tous ceux qui ont eu la chance de les connaître.

John et Joanne aimaient les animaux et les considéraient comme des membres de la famille à part entière. Ils étaient généreux à l'égard des efforts et des programmes de sauvetage des animaux. Au fil des ans, ils ont adopté bon nombre de compagnons à quatre pattes. Le 18 avril 2020, John et Joanne partageaient leur maison avec Freddie et Zed, les chats de la famille.

John et Joanne croyaient que chaque personne comptait. Ils ne demandaient aucune aide, mais étaient prêts à venir en aide aux autres à l'excès. Il existe d'innombrables exemples pour illustrer cette générosité; en voici quelques-uns : après avoir pris sa retraite, John a travaillé avec des jeunes en difficulté dans les écoles publiques d'Albuquerque. Ils ont tous deux participé activement à de multiples projets destinés aux sans-abris d'Albuquerque et de la Nouvelle-Écosse. Dès leur arrivée en Nouvelle-Écosse, ils ont commencé à s'impliquer dans leur collectivité. Ils cherchaient des façons d'améliorer la vie des autres. John et Joanne ont joué un rôle de premier plan pour redynamiser le projet de buanderie de leur église de Truro, en Nouvelle-Écosse. Grâce à eux, ce lieu est devenu plus qu'un endroit où les sans-abris pouvaient faire leur lessive; John et Joanne ont veillé à ce que les personnes qui utilisaient le service profitent de pâtisseries faites maison et de discussions intéressantes, et qu'ils sachent que les autres se soucient d'eux. Joanne a siégé au conseil d'administration de T.R.E.Y. (Trauma Recovery for Exploited Youth; Rétablissement post-traumatique pour les jeunes exploités).

John et Joanne aimaient voyager et se faisaient toujours de nouveaux amis lors de leurs déplacements, que ce soit dans un magasin à proximité ou sur un bateau de croisière à l'autre bout du monde. John et Joanne faisaient tout leur possible pour que leur famille et leurs amis sachent qu'ils étaient aimés.

John et Joanne sont aimés au-delà des mots. Ils nous manquent au plus haut point – CHAQUE JOUR.



Rédigé par Jennifer Zahl Bruland au nom de la famille d'E. Joanne Thomas et de John Zahl

Joseph Webber

Joseph « Joe » Webber était, jusqu'à la moelle, un gars de la campagne. C'était un homme bien, un travailleur au grand cœur qui n'hésitait jamais à prêter main forte. De façon tragique, il est mort en secourant les autres lorsqu'il s'est arrêté sur l'autoroute le 19 avril 2020.



Joe est né le 1er octobre 1983 à Wyse's Corner, en Nouvelle-Écosse. Il a grandi avec ses parents et sa sœur cadette Laura. Joe et Laura jouaient souvent ensemble à l'extérieur de la maison familiale; un large sourire illuminait toujours le visage de Joe. Les deux sont restés très proches tout au long de la vie de Joe, se parlant quotidiennement.

Joe a tant donné à tous ceux qui l'entouraient. Il était bien connu dans sa collectivité comme un jeune homme qui était toujours là pour les personnes dans le besoin et qui n'attendait rien en retour.

Les voisins se souviennent de lui comme d'une personne facile à vivre qu'ils n'ont jamais vue en colère ou contrariée.

Joe était un vrai homme des bois, comme son père. Il aimait sincèrement travailler dans la forêt et ne pouvait pas imaginer vivre en ville. Son père exploitait une entreprise forestière et utilisait souvent des chevaux pour faire de la coupe de bois dans les forêts de sa collectivité. Joe a commencé à travailler avec les chevaux à un jeune âge. Il est devenu un cavalier émérite doté de la capacité innée de travailler avec des chevaux de trait. La chasse à l'arc était une autre activité à laquelle il prenait plaisir, et il ne cessait de perfectionner ses compétences. Dans sa jeunesse, Joe adorait participer à la course automobile Scotia Speedworld. Il avait gravi les échelons, passant des divisions Thunder et Lightning à la division Hobby en arborant continuellement le n° 75 sur sa voiture. Il aimait la compétition et la camaraderie.

Même si ces autres passions animaient sa vie, rien n'était plus important pour lui que sa famille. C'était un papa gâteau et il aimait infiniment sa famille. Il aurait fait n'importe quoi pour ses filles.

Même si Joe n'a pas vécu pour assister à l'événement spécial, il a laissé un dernier cadeau à sa famille, une belle petite fille née le jour de Noël 2020 : bébé « Jo », sa quatrième fille.

Joe manquera cruellement à ses quatre filles, Jolynn, Emily, Rory et Shirley, à sa partenaire de vie, Shanda MacLeod, à son père, Thomas, à sa sœur et amie proche, Laura, à sa nièce, Allie, à son neveu, Rylee, à ses nombreux oncles, tantes, cousins et cousines, ainsi qu'à un grand cercle d'amis.

Il a été précédé dans la mort par sa mère, Shirley Webber, ses grands-parents paternels, Gordon et Laura Webber, et ses grands-parents maternels, Eric et Joyce Boutilier.

Rédigé au nom de la famille de Joseph Webber

Partie B :
L'effet de vague des
pertes massives

Introduction

INTRODUCTION

Les pertes massives des 18 et 19 avril 2020 ont causé une immense douleur, ainsi qu'une perturbation et une déstabilisation collectives en Nouvelle-Écosse et ailleurs. Au début de son mandat, la Commission a adopté l'image et la métaphore de la vague pour exprimer l'ampleur comme la profondeur de l'impact de ce qui s'est produit pendant une période d'environ 13 heures ces deux jours-là, et par la suite. L'effet de vague illustre, à juste titre, l'impact immédiat ressenti par les personnes les plus touchées – les personnes, les familles, les premiers répondants, les fournisseurs de services et les collectivités – comme point de départ de notre mandat. Cette image traduit également les répercussions dynamiques des pertes massives, qui se sont propagées vers l'extérieur et ont touché les collectivités, les institutions et la société en Nouvelle-Écosse, au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde.

Nous avons introduit l'image de la vague au début de notre travail et nous reconnaissons que les effets de vague des pertes massives se poursuivront après la lecture du Rapport et la mise en œuvre de nos recommandations. Nul ne peut défaire ce qu'a fait l'agresseur ni les gestes posés par les autres personnes en réponse aux événements : ces actions constituent l'épicentre des cercles concentriques de l'impact causé par un seul homme. Sur le plan collectif, les personnes, les collectivités, la province de Nouvelle-Écosse et l'ensemble du Canada peuvent tirer des leçons de ces événements et travailler ensemble pour améliorer la sécurité et le bien-être à l'avenir. Mais pour que les efforts menés dans ce but soient efficaces, concertés et tournés vers l'avenir, il est essentiel de bien apprécier l'ampleur et la profondeur de l'impact de l'effet de vague. Cet impact a été au centre de notre travail et constitue le cadre de notre Rapport final.

La Commission a pris connaissance de l'impact des pertes massives de différentes manières, notamment en rencontrant des membres des familles, en réalisant des entretiens avec des témoins, en écoutant des témoignages individuels accompagnés de documents d'appui lors des procédures publiques, en organisant

deux panels d'experts lors de l'ouverture des procédures, en menant des séances en petits groupes avec des personnes directement et indirectement touchées, en tenant des tables rondes réunissant des gens possédant une expertise pertinente et en organisant une conférence consultative avec les Autochtones. La Commission a également mené un certain nombre d'activités visant à nous donner la possibilité d'en apprendre davantage sur cet impact auprès des membres de la collectivité, par l'entremise notamment de conversations communautaires, de consultations avec les parties prenantes et du sondage Racontez votre expérience (décrit ci-dessous). Dans le présent volume, nous donnons un aperçu de ce que nous avons appris au sujet de l'impact des pertes massives. Il faut cependant garder à l'esprit qu'il s'agit d'un fil conducteur dans l'ensemble du Rapport.

Plus de mille personnes nous ont généreusement fait part de leur point de vue sur l'impact des pertes massives. Cela nous a permis de mieux prendre conscience des dimensions de l'effet de vague, en élargissant notre compréhension de l'ensemble des personnes qui entrent dans la catégorie des personnes les plus touchées et en étoffant notre connaissance de la nature et de l'ampleur des effets indirects causés par la propagation de la vague. Leur témoignage a renforcé l'idée selon laquelle, une fois formée, une vague cause des effets immédiats et met du temps à s'aplanir, atteignant le rivage dans toutes les directions, et avec des répercussions extrêmement difficiles à mesurer.

Aperçu des parties A et B

Le présent volume s'ouvre sur un hommage aux personnes dont la vie a été fauchée lors des pertes massives d'avril 2020. Nous avons demandé à toutes les familles touchées si elles souhaitaient évoquer leurs proches dans leurs propres mots. Dans la partie A de ce volume, nous présentons les souvenirs et les photos que ces familles ont choisi de partager avec nous.

La partie B donne quant à elle un premier aperçu de ce que la Commission a appris sur l'impact des pertes massives. Elle suit la métaphore de l'effet de vague déclenché par l'incident central lors duquel des vies ont été fauchées de manière violente, en présentant les personnes et les familles les plus touchées (chapitre 1), puis les collectivités les plus touchées (chapitre 2). Le chapitre 3 donne un compte rendu

préliminaire de l'impact des pertes massives. Nous présentons les leçons tirées de trois activités de la Commission : la présentation du panel d'ouverture sur l'impact humain, la conférence consultative avec les Autochtones et le sondage Partagez votre expérience. Ce résumé reflète les contributions apportées par les personnes qui ont été directement et indirectement touchées par les pertes massives.

Tout au long du Rapport, des renseignements plus détaillés sur les effets des pertes massives sont fournis, à travers des aspects spécifiques de l'intervention menée. Nous examinons par exemple les ramifications de la manière dont ont été menées les communications publiques, les avis de décès d'un proche parent et les services de soutien offerts aux membres survivants des familles et à d'autres membres de la collectivité. Dans le Volume 4, Collectivités, la nature des répercussions subies par les répondants d'urgence constitue un point focal.

CHAPITRE 1

Les personnes et les familles les plus touchées

CHAPITRE 1 Les personnes et les familles les plus touchées

Les agissements de l'agresseur se situent à l'épicentre des pertes massives d'avril 2020. Leur impact rayonne à partir de ce point focal en direction des personnes les plus touchées, à commencer par les gens avec qui il est entré en contact. Il s'agit des personnes auxquelles il a fauché la vie, des personnes qu'il a blessées et des autres personnes présentes qui ont été témoins des faits ou qui ont interagi avec lui d'une autre manière. La portée des agissements de l'agresseur s'est ensuite rapidement étendue pour atteindre les familles des personnes décédées et des survivants blessés.

Parmi les personnes les plus touchées, certaines ont demandé et obtenu automatiquement ce qui est désigné dans les décrets comme étant « la possibilité de participer de manière appropriée » aux travaux de la Commission. Il s'agit des personnes suivantes :

LES FAMILLES :

Famille de Tom Bagley

Famille de Kristen Beaton

Famille de Greg et Jamie Blair

Famille de Joy et Peter Bond

Famille de Lillian Campbell

Famille de Corrie Ellison

Famille de Gina Goulet

Famille de Frank Gulenchyn et Dawn Madsen (Gulenchyn)

Famille d'Alanna Jenkins et Sean McLeod

Famille de Lisa McCully

Famille de Heather O'Brien

Famille d'Aaron Tuck, Jolene Oliver et Emily Tuck

Famille d'E. Joanne Thomas et John Zahl

Famille de Joseph (Joey) Webber

LES PARTICULIERS :

Bev Beaton

Tara Long

Andrew MacDonald et Kate MacDonald

Lisa Banfield

Mallory Colpitts

Darrell Currie

Clinton Ellison

Richard Ellison

Adam Fisher et Carole Fisher

Leon Joudrey

Scott McLeod

Greg Muise

Bernie Murphy, représenté plus tard par Darrin Murphy

Deb (Debra) Thibeault

Nous sommes conscients que la liste des personnes et des familles les plus touchées par les pertes massives va bien au-delà de cette liste de Participant(e)s. Par exemple, le gend. Chad Morrison et la famille de la gend. Heidi Stevenson font partie de ces personnes, mais ont choisi de ne pas participer à la procédure d'enquête, ce qui est tout à fait leur droit. D'autres nous ont fait part de ce qu'elles ont vécu, dans le cadre d'une ou plusieurs procédures de la Commission. D'autres enfin ont fait le choix de ne pas participer.

Il est difficile de faire une déclaration générale pertinente au sujet de l'impact des pertes massives sur les personnes les plus directement touchées. On peut simplement dire que les effets sont profonds et durables. Darcy Dobson, la fille de Heather O'Brien, l'a exprimé en ces termes : « Je voudrais commencer par dire qu'il y aura toujours un avant et un après les 18 et 19 avril¹. » Il faut d'ailleurs bien garder à l'esprit qu'il n'y a pas deux personnes qui vivent le deuil et la perte traumatique de la même manière. Lors de son entretien avec la Commission, Mallory Colpitts, qui vivait à Portapique lorsque les pertes massives se sont produites, a ainsi livré le fruit de ses réflexions :

L'effet de vague s'est fait sentir de plusieurs manières. J'ai eu de grandes discussions... pour déterminer, de manière réaliste, s'il était bon pour moi de retourner là-bas... Dans certaines situations c'est envisageable, dans d'autres ce n'est tout simplement pas le cas. On peut donc dire, en quelque sorte, que l'effet de vague ne m'a pas seulement fait perdre mon lieu de résidence, mais aussi ma capacité à profiter de mes expériences à venir, ce qui est un aspect dont je dois encore clairement faire le deuil².

Un autre groupe de personnes directement touchées par les pertes massives est constitué par les répondants d'urgence et les autres prestataires de services qui sont personnellement intervenus d'une manière ou d'une autre lors de l'incident, que ce soit les 18 et 19 avril ou immédiatement après. Ce groupe comprend les agents de police, les pompiers, les professionnels des Services de santé d'urgence, les préposés du 911 et d'autres personnes qui ne nous viennent pas forcément à l'esprit tout de suite, comme les directeurs de salons funéraires, les employés chargés de l'assainissement et du nettoyage, les services de livraison de repas, les conducteurs de dépanneuses et d'autres personnes encore qui ont été amenées à fournir des services de première ligne. Selon nos estimations, environ 500 à 600 personnes sont intervenues dans le contexte des pertes massives, dans le cadre de leur travail, et beaucoup d'autres ont également contribué en tant que membres de la famille ou de la collectivité.

CHAPITRE 2

Les collectivités les plus touchées

CHAPITRE 2 Les collectivités les plus touchées

Reconnaissance des terres*

Pukwelk Skijinukik Ne'po'pni'k nike' Panwijkata'sik.

Wula kmitkinuk tan mena'q iknumwetuk na weskowita'jik wula Panawijqa'tasite'wk.

Anquna'tasik na kmitkinuk wula'tan kisaknutmaqank teluisikel wantoqotik aq witaptultimkewey tan Wapana'kikuwaq mimajuinuk ewi'kmi'tip wla tan game'kewaq aklasie'wk pekistu'tip 1693ek.

Mu eteknukul tamiaw kisaknutmaqanetuk kisna ankuo'mkeweletuk kisna tplutaqanetuk kluswaqn iknmuetasik kmitkinuk. Nasik mikwaptasikip Wapana'kikuwaq wisunkewey aq kisa'tu'tipn tplutaqank wjit tan tel wela'matultimkewel.

Mej majukwaqtasilkel kiskuk aq nekey wjit wet telwa'tik msit wen na kisaknutamaqank na anquna'luksi'kil.

Nikey, Panwijqa'tasite'wk nenmi'tij tan kis tlitpi'aq ajkneiwaqn wjit mimajuinu'k weskowita'sijik We'kopekitk kmtne'ktuk, Wasoqsikeka'katik, Matuwese'ka'katik, Nisaqaniska'katik, We'kwampekitka'katik, Sikipne'katika'katik, Ene'tekopukwuek, aq Niktuipukwek!

Wula nekey wutank kpme'kl! Ta'hoe!

* Ce libellé de reconnaissance des terres a été préparé à la demande de la Commission par Tuma Young, c. r., membre des Premières Nations Eskasoni et Malagawatch, cofondateur de la Wabanaki Two Spirit Alliance et professeur adjoint d'études micmaques à l'Université du Cap-Breton. Le libellé a été rédigé en consultation avec des Aînés.

La Commission des pertes massives est située dans le Mi'kma'ki, c'est-à-dire le territoire non cédé du peuple micmac.

Ce territoire est couvert par les « traités de paix et d'amitié » que les tribus micmaques et abénaquises ont signés pour la première fois avec la Couronne britannique en 1693.

Ces traités ne portent pas sur la cession de terres et de ressources; ils reconnaissent plutôt les titres des tribus micmacs et abénaquises et établissent les règles de ce qui devait être une relation permanente entre les nations.

Ces traités sont toujours reconnus et respectés à ce jour par toutes les parties. C'est pourquoi nous disons que nous sommes tous des peuples visés par les traités.

La Commission des pertes massives aimerait également reconnaître les préjudices et les traumatismes qui ont été infligés aux habitants des communautés de Hunter Road, Wentworth, Glenholme, Portapique, Debert, Onslow, Truro, Millbrook, Shubenacadie et Enfield.

La terre sur laquelle sont situées ces communautés est maintenant considérée comme sacrée par tous.

Ta'hoel!

- Remarque : Les communautés de Glenholme et de Debert se trouvent dans le même secteur de chasse général et sont donc toutes deux appelées Wasoqsikek (secteur de lumière vive).
- Le chemin Hunter et Wentworth se trouvent également dans le même secteur de chasse général et sont quant à eux appelés We'kopkeitk Kmtme'tuk (secteur de la montagne Cobequid).

Introduction

Dans le présent chapitre, nous présentons brièvement les collectivités des comtés de Colchester, Cumberland et Hants, au cœur de la Nouvelle-Écosse, que l'agresseur a traversées lors des événements des 18 et 19 avril 2020. Nous commençons par les endroits où il a tué ou blessé des personnes : Portapique, Debert, Wentworth et Shubenacadie. Nous abordons également d'autres petites localités directement touchées par ses agissements : Great Village, Glenholme et Onslow. Toutes ces collectivités se situent sur le territoire ancestral et non cédé des Mi'kmaq. Ces différents lieux se chevauchent et sont reliés à trois communautés micmaques ayant également été touchées par les agissements de l'agresseur : la Première Nation de Millbrook, la Première Nation de Sipekne'katik et la Première Nation de Glooscap.

Le Volume 2 présente un récit narratif de ce qui s'est produit avant, pendant et après les pertes massives. Il comprend des cartes des collectivités les plus touchées. L'un des objectifs de la présente section consiste toutefois à éclairer le contexte pour les lecteurs, afin que les collectivités touchées soient pour eux plus que de simples emplacements sur une carte.

Nous reconnaissons l'impact des pertes massives sur chaque collectivité, mais aussi les liens qui les unissent. Leur caractère rural est un facteur essentiel pour comprendre la manière dont elles sont liées. Comme nous l'a indiqué Carole Fisher (qui fait partie des personnes les plus touchées par les pertes massives) lors d'une séance en petit groupe : « Pour nous, notre collectivité s'étend de Five Islands à Debert, à Glenholme... et c'est ainsi que les gens voient les choses dans les régions rurales. Nous prenons soin les uns des autres...¹ » Elle a ensuite expliqué : « C'est un autre point de vue, vous savez. La plupart des gens qui vivent en ville ne connaissent pas leurs voisins. Ils ne savent pas qui ils sont. Ils n'ont pas de liens avec les gens qui vivent dans la rue ou le quartier, ce qui n'est pas le cas dans les régions rurales de la Nouvelle-Écosse². »

Les gens créent ce type de liens même au-delà des frontières des comtés. Lors de nos activités de mobilisation du public, de nombreux membres de la collectivité ont fait remarquer la nature particulière des localités rurales de la Nouvelle-Écosse. L'un des répondants à notre sondage Partager ses suggestions (où nous invitons les membres du public à soumettre leurs recommandations de changement en rapport avec notre mandat) a déclaré ce qui suit :

C'est la familiarité de ses membres qui forme une collectivité. Oui, on peut dire qu'une collectivité se construit aussi par ses liens géographiques étroits, par son identité, par sa capacité à faire bloc dans les moments difficiles, par la célébration de ses héros. Mais surtout, ses membres se connaissent. Il arrive qu'ils soient en conflit et que d'autres ne s'apprécient pas, mais ils sont familiers les uns des autres. La familiarité est l'aboutissement de l'expérience, d'innombrables connaissances recueillies au quotidien. L'esprit communautaire est au cœur de la Nouvelle-Écosse et caractérise toute la province. Les collectivités de la Nouvelle-Écosse sont le résultat de l'histoire et de la géographie de la province. Voilà pourquoi elles sont particulièrement imbriquées les unes dans les autres. Cette province est en effet constituée d'un réseau de collectivités. À propos de cette tragédie, la plupart des gens n'entendront parler que d'une seule localité, pourtant, de nombreuses autres ont été touchées. Le coût de cette tragédie pour les collectivités de toute la Nouvelle-Écosse n'a pas encore été estimé ni même compris.

Plusieurs résidents de ces collectivités ont souligné le fort sentiment d'appartenance qui les a unis après les pertes massives. Au printemps 2020, l'un des symboles de ce sentiment s'est manifesté ainsi : presque tout le monde avait placé un cœur rouge chez lui, sur sa boîte aux lettres, devant sa maison, dans sa pelouse. Un membre de la collectivité s'en souvient :

Quand vous traversiez en voiture les collectivités touchées (et même celles qui n'étaient pas directement concernées), rares étaient les endroits où vous n'aperceviez pas un cœur rouge. Ils étaient faits maison, tous de forme et de taille différentes. Je m'en rappelle; c'était tellement signifiant, et cela montre bien que tout le monde se sentait touché, par les pertes massives mais aussi par la COVID-19 qui venait s'ajouter à tout cela... Chaque maison était différente mais toutes les maisons affichaient le même message.

Le caractère rural du centre de la Nouvelle-Écosse, dont font partie ces collectivités soudées, continue d'être perçu comme une force et une source de résilience. En même temps, les pertes massives d'avril 2020 ont eu un impact déstabilisant sur le sentiment d'appartenance de nombreuses personnes, en remettant en question leur perception de ces collectivités rurales comme intrinsèquement sûres, surtout par contraste avec les espaces urbains. L'agresseur vivait et travaillait à Dartmouth, mais possédait des biens immobiliers et passait beaucoup de temps à Portapique.

De nombreuses personnes ont trouvé cela effrayant, dans la mesure où ce constat vient renforcer la conclusion inéluctable que des pertes massives peuvent se produire même ici et, par conséquent, n'importe où. Dans le Volume 4, Collectivités, nous examinons l'impact de la ruralité sur l'intervention menée lors des pertes massives d'avril 2020 et nous donnons davantage de détails sur ces collectivités.

Les collectivités les plus touchées

Portapique

Portapique est une petite localité située dans le comté rural de Colchester, en Nouvelle-Écosse. Cet endroit, comme beaucoup d'autres en Nouvelle-Écosse, est délimité par des étendues d'eau. La localité est située sur la rive est de la rivière Portapique et sur la rive nord de la baie de Cobequid. Cette dernière, qui se trouve dans le prolongement de la baie de Fundy, connaît les marées les plus hautes du monde. Cette caractéristique lui confère un littoral remarquable, avec de grandes vasières qui deviennent complètement submergées et ne réapparaissent qu'à marée basse.

C'est à Portapique que vivaient Jamie et Greg Blair; Joy et Peter Bond; Dawn et Frank Gulenchyn; Lisa McCully; Jolene Oliver, Aaron Tuck et Emily Tuck; ainsi qu'E. Joanne Thomas et John Zahl. C'est là aussi que résidait Richard Ellison, à qui ses fils – Corrie et Clinton Ellison – étaient venus rendre visite.

Cette petite localité se trouve à environ 40 kilomètres de Truro, la plus grande agglomération de la région. Elle est assez proche des commodités, mais suffisamment éloignée pour bénéficier d'un mode de vie campagnard.

À l'ouest de Portapique, dont elle est séparée par la rivière Portapique, se trouve la localité voisine de Five Houses. À environ 10 kilomètres à l'est, on retrouve la localité de Great Village. Il s'agit là aussi de petites collectivités. C'est à Great Village que la GRC a établi son poste de commandement des interventions critiques peu après minuit, le 19 avril 2020.

Portapique se trouve le long de la route 2, d'où sortent plusieurs voies. Certaines, dont le chemin Portapique Beach, se prolongent vers le rivage pittoresque de la baie de Cobequid.

Le 18 avril 2020, la zone résidentielle à laquelle on accède par le chemin Portapique Beach comptait environ 30 résidences saisonnières et permanentes. Plusieurs routes non pavées partent du chemin Portapique Beach. Elles sont entretenues par des intérêts privés. On ne trouve de trottoirs ni sur les routes publiques ni sur les routes privées. Par ailleurs, il n'y avait pas de lampadaires à l'époque. Dans ce quartier, les maisons sont implantées sur des terrains d'une grande superficie et beaucoup d'entre elles sont en retrait de la route. Certaines sont visibles depuis la route, tandis que d'autres sont dissimulées par des arbres et une végétation épaisse. Un réseau de pistes pour VTT/véhicules quatre roues mène à des vues imprenables sur la baie de Fundy.

Depuis 2021, le Rotary Club de Truro et d'autres partenaires locaux et provinciaux mènent le projet Community Build Up, qui comprend la création d'une nouvelle aire de jeux à Portapique (ouverte récemment) et des travaux de rénovation importants de la salle communautaire (qui ont commencé en 2022).

Debert

La localité de Debert se situe dans le comté de Colchester. En termes approximatifs, elle se trouve à 24 kilomètres au nord-est de Portapique, à 16 kilomètres au nord-est de Great Village et à 20 kilomètres au nord-ouest de Truro. Lorsqu'on se rend dans cette localité, on longe de grands champs de bleuets.

Debert forme une zone industrielle. L'artère principale du Parc industriel de Debert est la promenade Ventura, orientée nord-est/sud-ouest. La promenade part de l'intersection du chemin Plains et se prolonge sur environ 1,4 kilomètre, avant d'aboutir à une base aérienne désaffectée, aujourd'hui utilisée pour des avions de loisir. Ce site accueille des foules nombreuses lors de l'Air Show Atlantic, un événement organisé pendant les mois d'été. Le parc industriel comprend un certain nombre d'installations importantes, comme le Debert Hospitality Centre, qui accueille des conférences et des mariages, et le Debert Diefenbunker, un abri antiatomique construit dans les années 1960 qui est désormais ouvert aux visites et aux événements.

C'est aussi à Debert que se trouvent le Mi'kmawey Debert Cultural Centre (un centre de culture et d'apprentissage micmac) et son sentier d'interprétation. On y retrouve aussi le parc provincial MacElmons Pond, où les gens aiment se rendre pour pique-niquer et faire une promenade d'un kilomètre le long du lac. Enfin, le parc commémoratif Heart's Haven, érigé à la mémoire de Kristen Beaton et Heather O'Brien, est également en cours d'aménagement près du chemin Plains : la vie de ces deux femmes, qui étaient employées des Infirmières de l'Ordre de Victoria, a été fauchée lors des pertes massives.

Wentworth

La région de Wentworth se situe dans le comté de Cumberland. Le comté de Cumberland est bordé par le détroit de Northumberland au nord, le comté de Colchester à l'est, le bassin des Mines au sud, et le Nouveau-Brunswick à l'ouest. Alanna Jenkins, Sean McLeod, Lillian Campbell et Tom Bagley résidaient tous dans le comté de Cumberland.

La route 4 traverse le secteur de Wentworth en suivant à peu près la forme du chiffre 7. La route 4 croise le chemin Hunter, au nord de Wentworth, et le chemin Plains, à la hauteur de Glenholme. Le Wentworth Market, le centre récréatif de Wentworth, la caserne de pompiers locale et le centre d'apprentissage de Wentworth sont tous situés sur la route 4, au sud-est de Hunter Road. L'accès depuis la route 4 au parc provincial de Wentworth se trouve environ 250 mètres au sud du carrefour entre la route 4 et la route 246.

De nombreux habitants de la Nouvelle-Écosse fréquentent et apprécient la vallée de Wentworth en tant que destination de plein air, et ce, tout au long de l'année. Quand il neige, les skieurs et les surfeurs des neiges peuvent dévaler la plus grande piste de ski de la province. Un grand nombre de lotissements de chalets ont été développés dans cette région pour permettre aux résidents de profiter des sports d'hiver et des lieux de plaisance l'été, comme les lacs qui se trouvent à proximité et les plages du détroit de Northumberland. Les collines ondoyantes et les vallées de la région en font aussi l'endroit idéal pour admirer les couleurs de l'automne et, au printemps, pour faire une randonnée jusqu'aux cascades de Wentworth.

Shubenacadie

Shubenacadie se situe dans le comté de Hants, à environ 35 kilomètres au sud-ouest de Truro et 23 kilomètres au nord-est d'Enfield, où travaillait la gend. Heidi Stevenson. Cette localité se trouve dans une importante région agricole et abrite un grand parc animalier provincial. Gina Goulet et Joey Webber vivaient tous deux au sud du village.

Le village de Shubenacadie est situé sur la rive sud-ouest de la rivière Shubenacadie. La route 2 traverse le village en suivant plus ou moins une orientation nord-est/sud-ouest. L'extrémité sud de l'échangeur en trèfle de Shubenacadie relie la route 2 et le tronçon ouest de la route 224, qui se dirige vers le sud-ouest en direction de Milford et de la sortie 9 de la route 102.

Depuis longtemps, la rivière Shubenacadie est une voie navigable importante pour les Mi'kmaq. La Première Nation de Sipekne'katik, l'une des treize communautés micmaques de Nouvelle-Écosse, se trouve au sud du village.

Great Village

Great Village est une localité pittoresque de près de 500 personnes. Elle s'étend le long de la route 2 et de la rive nord de la baie de Cobequid, dans le comté de Colchester. Elle englobe aussi les zones de Highland Village à l'ouest et de Scrabble Hill au nord-nord-ouest. Cette région, qui est réputée pour ses boutiques d'antiquités et ses pépinières, comprend aussi de grandes exploitations d'élevage bovin et de culture de fraises, qui accueillent des travailleurs migrants saisonniers. L'une de ses églises emblématiques a récemment été transformée en restaurant.

Glenholme

Glenholme est une localité située environ 24 kilomètres au nord-ouest de Truro. Elle se trouve à peu près à mi-chemin entre Truro et Portapique. Des tronçons des routes 104, 4, 2 et du chemin Plains traversent Glenholme. De nombreux habitants se rappellent avoir séjourné au terrain de camping de Hidden Hilltop. Cette petite localité a attiré l'attention de la province au moment où la pandémie de COVID-19

était au plus fort. Alors que la plupart des commerces étaient fermés, le « Trucker's Angel » a en effet décidé d'offrir des repas gratuits et un soutien aux camionneurs de longue distance. De nombreuses personnes se sont ralliées à cette initiative, en offrant de la nourriture et en donnant de leur temps pour apporter leur soutien.

Onslow

La localité agricole de Lower Onslow se trouve dans le comté de Colchester, environ 10 kilomètres à l'ouest de Truro. Le labyrinthe de maïs et la « ferme de la peur » qui se trouvent non loin attirent chaque automne des visiteurs avides d'aventure. Fidèle à ses racines agricoles, Onslow a un club 4-H important et actif, qui propose des programmes pour les jeunes.

La Caserne de pompiers d'Onslow Belmont est située au 12355, route 2. Elle se trouve à environ 7,9 kilomètres des lieux des homicides à Debert. Utilisée comme centre de secours le 19 avril, c'est également là qu'a eu lieu une fusillade à cette même date.

Bien que la route 2 soit une route secondaire, les personnes qui vivent dans la région empruntent souvent ce tronçon, qui est « l'ancienne route » entre Truro et Masttown. Dans cette dernière localité, on retrouve un marché très fréquenté et un espace événementiel actif. Lorsque les arbres ne bloquent pas l'horizon le long de la route 2 en automne, les voyageurs ont droit à des vues pittoresques sur la baie de Cobequid.

Les communautés micmaques

Les Mi'kmaq habitent la région de l'Atlantique jusqu'à la péninsule gaspésienne, au Québec, depuis des temps immémoriaux : ils y sont présents depuis plus de 14 000 ans. Les Mi'kmaq vivaient autrefois sur l'ensemble de ce territoire, les communautés ayant vu le jour en réponse à la politique coloniale. Aujourd'hui, la Nouvelle-Écosse compte 13 communautés micmaques distinctes, qui sont toutes des lieux uniques, témoins de la vigueur culturelle et du communautarisme de ces peuples depuis des générations. Ces communautés ont en effet fait preuve d'une incroyable ténacité pour surmonter des siècles de colonialisme, d'oppression et de discrimination, en ne perdant rien de leur générosité et de leur bienveillance. Les

communautés micmaques connaissent un renouveau de leur spiritualité, puisant sa source dans la tradition et la culture, et reflétant les identités uniques des peuples autochtones.

Ces 13 communautés partagent les traditions orales des Mi'kmaq, où l'on retrouve différentes versions de l'histoire de Kluscap (ou Glooscap), héros et symbole culturels incarnant le caractère sacré du territoire et l'interconnexion des communautés. Kluscap est :

un héros et un gardien du peuple Mi'kmaq, dont on dit qu'il aurait été créé par le Grand Esprit. Les récits racontent que c'est Kluscap qui a créé la géographie unique de la Nouvelle-Écosse, telle que nous la voyons aujourd'hui, avec par exemple la vallée de l'Annapolis et les cinq îles de la baie de Fundy³.

Un monument à l'effigie de Kluscap surplombe le Millbrook Cultural and Heritage Centre – un centre voué à la culture et à l'apprentissage.

Première Nation de Millbrook

La Première Nation de Millbrook est une communauté micmaque installée dans la ville de Truro, au cœur de la Nouvelle-Écosse. La Première Nation de Millbrook a également des terres de réserve à Beaver Dam, Sheet Harbour et Cole Harbour. La Première Nation compte 2123 membres, dont environ 971 vivent dans la réserve et 1188 en-dehors⁴.

La Première Nation de Millbrook jouit d'une économie florissante, en partie grâce au développement du Millbrook Power Centre et de Cole Harbour. Millbrook est également le siège de la Confédération des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse continentale et de la Kwilmu'kw Mawklusuaqn (initiative portant sur les droits des Mi'kmaq).

Corrie Ellison vivait à Millbrook.

Première Nation de Sipekne'katik

La Première Nation de Sipekne'katik est la deuxième Première Nation micmaque en importance de la Nouvelle-Écosse. Elle se trouve dans le comté de Hants, près de Shubenacadie, et englobe les communautés d'Indian Brook (réserve n° 14), de New Ross, de Pennal, de Dodd's Lot, de Wallace Hills et de Grand Lake. Le territoire de la Première Nation de Sipekne'katik s'étend sur 12,13 km². Il s'agit d'un emplacement éloigné comparativement à la Première Nation de Millbrook.

Au sujet des origines de cette communauté, le site Web de la Première Nation de Sipekne'katik contient la description suivante :

Sipekne'katik a été officiellement fondée en 1820 sur un territoire établi en tant que réserve, et qui a reçu le nom de « Indian Brook ». Selon la tradition orale des Mi'kmaq, il est possible que cette zone ait été pendant des siècles un site sacré où l'on préparait les cérémonies et les excursions de chasse et de pêche.

L'histoire de Sipekne'katik remonte également à une période plus sombre de l'histoire coloniale du Canada. En 1699, le père Rale, accompagné d'autres colons, colonisateurs et missionnaires, a commencé à forcer toute la population micmaque de la péninsule de la Nouvelle-Écosse à se regrouper dans un seul et même village, près de Sipekne'katik/Shubenacadie, en Nouvelle-Écosse. Entre 1700 et 1820, les terres des Sipekne'katik ont principalement été le cadre d'un travail de mission. Le plan de centralisation du gouvernement canadien a pris de l'ampleur dans les années 1900, avec la poursuite du déplacement forcé des Mi'kmaq vers une partie de la Nouvelle-Écosse continentale située autour de Sipekne'katik/Shubenacadie. Un grand nombre de Mi'kmaq ont alors été relocalisés à Sipekne'katik, où ils sont encore nombreux de nos jours.

Le pensionnat de Shubenacadie, qui était situé à proximité de la Première Nation de Sipekne'katik, a été en activité du 5 février 1930 au 26 juin 1966. Au cours de cette période, environ 1000 enfants Mi'kmaq ont fréquenté l'école (Université du Cap-Breton, 2016). Des survivants du pensionnat vivent aujourd'hui encore dans notre communauté, et certains d'entre eux ont raconté ce qu'ils ont vécu dans le cadre du projet IRS (Indian Residential School) Legacy du Mi'kmawey Debert Cultural Centre. Ce projet, lancé par la Commission de vérité et de réconciliation en 2013, vise

à partager les récits des survivants du pensionnat indien de Shubenacadie. La Première Nation de Sipekne'katik est fière de participer à ce projet continu, qui rend hommage à la vie des survivants et de leurs familles en partageant leurs récits⁵.

La Première Nation de Sipekne'katik est une communauté grandissante. Elle compte 2588 membres, dont environ 1244 vivent dans la communauté et 1344 en-dehors. Fin 2013, la communauté Sipekne'katik a changé de nom, abandonnant l'appellation de « Indian Brook » donnée par les colons, au profit du nom traditionnel Sipekne'katik, qui signifie « là où poussent les pommes de terre sauvages⁶ ». On y retrouve l'un des deux centres de guérison pour les victimes des pensionnats au Canada. Sipekne'katik est le foyer des signataires des traités de paix et d'amitié et joue un rôle de premier plan dans le maintien de la diplomatie liée aux traités.

Mentionnons également que la Première Nation Sipekne'katik entretenait une relation particulière avec la gend. Heidi Stevenson.

Première Nation de Glooscap

La Première Nation de Glooscap est une communauté micmaque située à cheval entre le comté de Kings et le comté de Hants. Également connue sous le nom de Kluscap, la réserve de cette Première Nation se trouve à environ 6,4 kilomètres de la petite ville de Hantsport. Elle s'étend sur 171,1 hectares de terres vallonnées, en grande partie boisées. L'aménagement forestier y est assuré par la Première Nation. Glooscap est la troisième plus petite communauté micmaque de Nouvelle-Écosse. En 2022, sa population était de 415 personnes, dont environ 100 vivant dans la réserve. Il s'agit également d'un emplacement relativement éloigné.

La communauté de Glooscap s'est formée au début des années 1800, en lien avec les activités de la Micmac Missionary Society. La réserve a été créée en 1907 sur des terres appartenant à Silas Tertius Rand, un missionnaire membre de la Micmac Missionary Society. Même si Silus Rand a échoué dans ses efforts de conversion, il a tout de même créé une archive des traditions orales micmaques. Connue à l'origine sous le nom de Horton 35, la Première Nation de Glooscap a officiellement changé de nom en 2001.

La Première Nation de Glooscap entretient un réseau de liens parentaux solide et dirige le programme de consultation des Mi'kmaq pour les relations tripartites (entre le fédéral, le provincial et les nations autochtones).

La Première Nation a été reconnue à l'échelle nationale pour son développement économique et a reçu le prix CANDO 2017 du promoteur économique de l'année pour les communautés autochtones. Ce prix est attribué chaque année à la communauté autochtone du Canada affichant le plus grand dynamisme en termes de développement économique.

Le chef Sidney Peters vit à Glenholme et les membres de la Première Nation de Glooscap se sont inquiétés de sa sécurité lors des pertes massives.

CHAPITRE 3

L'impact des pertes massives

CHAPITRE 3 L'impact des pertes massives

Les pertes massives d'avril 2020 ont causé une rupture incommensurable par son ampleur et ses proportions. Dans le présent chapitre, nous menons un examen plus approfondi de l'impact des pertes massives sur les personnes, les familles et les collectivités les plus touchées, puis nous portons notre regard plus loin pour inclure d'autres ondes d'impact. Nous présentons aussi les leçons tirées de trois activités de la Commission : la présentation du panel d'ouverture sur l'impact humain, la conférence consultative avec les Autochtones et le sondage Racontez votre expérience.

Au chapitre 2, nous avons abordé le thème de l'interconnexion rurale. Comme le montre notre étude de l'effet de vague qui s'est produit suite aux pertes massives, ce thème constitue à la fois une force et un défi. Durant nos consultations, de nombreux habitants de la province nous ont dit encore et encore qu'il leur semblait difficile d'aller de l'avant et de se rétablir, alors que tout le monde semblait connaître directement ou indirectement une personne touchée. Les liens entre toutes ces personnes peuvent être multiples et complexes, et sont parfois difficiles à établir clairement. D'après ce que de nombreuses personnes nous ont déclaré, d'autres aspects de leur association aux pertes massives et à leurs suites ne sont apparus qu'à long terme.

Ainsi, l'effet de vague est parti des collectivités les plus touchées jusqu'à encercler toute la province de la Nouvelle-Écosse. Cet impact est résumé dans cette réponse très représentative donnée dans le cadre du sondage Racontez votre expérience : « Le chagrin, la peur et la tristesse ont été ressentis dans toute la province, par les Néo-Écossais de tous âges. »

Le cercle d'impact s'élargit même au-delà, compte tenu de ce que nous ont appris de personnes qui vivent dans d'autres régions du Canada; celles-ci ont exprimé leur inquiétude pour les personnes les plus touchées et ont aussi reconnu l'impact

considérable que les pertes massives ont eu sur elles-mêmes comme sur leur entourage. Voici un exemple de commentaire porté à notre attention :

Je pense qu'il est important que la Commission sache que ces événements ont touché les Canadiens et ont causé un grand traumatisme dans tout le pays, pas seulement au niveau local. Si les collectivités de tout le Canada s'investissent dans les résultats de cette Commission, c'est parce que nous voulons nous sentir en sécurité à nouveau. Nous voulons savoir si certaines choses peuvent être améliorées pour réduire le risque qu'un tel événement se reproduise.

Les effets des pertes massives se font sentir par-delà les frontières de la Nouvelle-Écosse à cause de l'impact sur la famille des personnes dont la vie a été fauchée le 18 avril 2020. Nous songeons en particulier au cas de la famille Farrington en Ontario, de la famille Oliver-Tuck en Alberta, ainsi que de la famille Zahl-Thomas aux États-Unis.

Panel d'experts sur l'impact humain

La séance d'ouverture des procédures publiques de la Commission, tenue en février 2022, a reconnu l'impact personnel et communautaire des pertes massives. Elle prévoyait un panel d'experts consacré à l'impact humain, sa portée étendue et ses conséquences sur le bien-être. Nous avons invité des leaders communautaires dans le domaine de la santé mentale à nous faire part de leur expérience et de leur point de vue indépendant sur ces aspects à la suite des pertes massives.

Panel d'experts sur l'impact humain : portée étendue et conséquences sur le bien-être

- Starr Cunningham (animatrice), PDG de Mental Health Foundation of Nova Scotia
- Robin Cann, travailleuse sociale agréée en pratique privée, comté de Cumberland

- Keith Dobson, Ph. D., Département de psychologie de l'Université de Calgary
- Katherine (Kathy) Hay, présidente-directrice générale de Jeunesse, J'écoute
- Susan Henderson, directrice générale de l'Association canadienne pour la santé mentale - Colchester East Hants
- Crystal John, coordonnatrice du travail social pour Adsum for Women and Children
- Cheryl Myers, présidente du conseil de santé communautaire Along the Shore

Dans ses remarques d'ouverture, M^{me} Starr Cunningham a reconnu à la fois l'impact direct et les effets de vague importants des pertes massives sur la santé et sur le bien-être de nombreuses personnes. Elle a ainsi déclaré : « L'une des choses que j'ai pu entendre dire par les gens, c'est "Ne vous inquiétez pas pour moi. Je n'ai pas été directement concerné, je n'ai pas été directement touché. Je vais bien. Vous savez, vous pouvez concentrer vos efforts sur les personnes les plus directement touchées et en prendre soin". » Lors de cette conversation, les experts se sont donc attachés à étudier l'importance de reconnaître non seulement les personnes les plus touchées, mais aussi les effets plus larges des pertes massives.

Cheryl Myers a abordé le sujet de l'impact des pertes massives dans le contexte de l'une des caractéristiques de la Nouvelle-Écosse : l'émigration. Elle a fait remarquer que « de nombreux habitants des provinces maritimes quittent nos petites collectivités. Des membres sont partis vivre à divers endroits, dans le monde entier. » Elle a exprimé son point de vue, à savoir que :

Les sentiments de perte, de colère, de frustration, le processus de deuil, le chagrin, tout cela a touché et touche encore les gens, dans tout le pays. En Nouvelle-Écosse surtout. En effet, les Néo-Écossais, nos familles, nos amis qui vivent dans les régions rurales ont beaucoup souffert, ont perdu confiance, ont été atteints dans leur bien-être, ont subi un sentiment de perte, et de la frustration encore une fois.

M^{me} Myers a également donné son point de vue en tant que présidente du conseil de santé communautaire Along the Shore, qui offre ses services à une population d'environ 8 200 personnes entre Onslow et Five Islands, en passant par Portapique.

Elle a souligné que les systèmes de soutien de nombreux membres de la collectivité avaient été altérés. Certaines personnes se posent maintenant des questions fondamentales sur leur sécurité : « En qui peut-on avoir confiance maintenant? Comment faire pour aller de l'avant après tout cela? Quand le téléphone sonne, quand quelque chose arrive pendant la nuit, que faut-il faire? » Elle a également signalé l'impact que les pertes massives ont eu sur des enfants de tous âges, impact qui s'est manifesté par des difficultés à dormir, à manger et, plus généralement, à surmonter ce qui s'était passé. De nombreux membres de la famille des personnes dont la vie a été fauchée lors des pertes massives vivent dans ces collectivités, mais d'autres vivent loin, ce qui rend encore plus complexes les efforts de soutien à mener. M^{me} Myers a exprimé le point de vue selon lequel les pertes massives « ont frappé un peu partout ».

Le conseil de santé communautaire Along the Shore a pris des mesures pour apporter son aide dans la mesure du possible, notamment en organisant des séances de counseling en ligne pour les personnes en deuil. La réponse communautaire aux pertes massives s'est souvent traduite par une volonté d'aider les autres :

Dans les collectivités rurales, nous nous soutenons les uns les autres. C'est ce que nous avons toujours fait, qu'il s'agisse de s'entendre avec un voisin pour surveiller et voir si ses lumières s'allument ou s'éteignent le matin, afin de s'assurer que la personne va bien; d'aller porter un plat cuisiné à des personnes dans le besoin; de demander aux voisins s'ils ont besoin de quelque chose – ou simplement de leur rendre visite. Ce sont là des forces qui unissent nos petites collectivités à travers tout le Canada.

Un indicateur témoignant de l'intensité de l'impact des pertes massives a été révélé par Kathy Hay. Elle a dit que le service de Jeunesse, J'écoute, qui est offert dans tout le Canada, a enregistré deux fois plus d'interactions avec les Néo-Écossais(es) durant les heures qui ont suivi les pertes massives qu'à l'habitude, cette tendance s'étant poursuivie pendant un certain temps. Elle a expliqué : « Un tiers de toutes les conversations provenant de la Nouvelle-Écosse – et il faut savoir nous sommes présents dans toutes les provinces, tous les territoires – un tiers de toutes les conversations que nous avons eues pendant les mois qui ont suivi les pertes massives concernaient le deuil. » Au moment du panel d'experts, soit près de deux ans après l'incident, le deuil et la perte étaient toujours un thème majeur abordé par les appelants de cette ligne d'aide en Nouvelle-Écosse.

En livrant son point de vue en tant que travailleuse sociale clinique exerçant en milieu rural dans le comté de Cumberland, Robin Cann a mis l'accent sur les répercussions particulières des pertes massives sur les Néo-Écossais(es) qui vivent dans des collectivités rurales. Nous la citons :

Le sentiment de sécurité des gens au sein de leur collectivité a été profondément ébranlé. Nous savons que dans les localités rurales, les gens ont souvent un fort sentiment de dépendance vis-à-vis des voisins et l'impression d'être bien en sécurité à titre personnel, d'une certaine manière du moins, parmi leurs voisins. Depuis que les pertes massives se sont produites, tout cela a vraiment changé et les gens disent qu'ils sont plus vigilants, qu'il y a un plus grand sentiment de malaise au sein de leur collectivité.

Tout en reconnaissant le large effet de vague des pertes massives, M^{me} Cann a souligné que le sens de la communauté rurale avait été ébranlé d'une manière très marquée en raison de la notion particulièrement forte de voisinage qui existe dans ces localités :

Oui, quand on pense à l'effet de proximité, vous savez, à la façon dont les gens se sentent tellement connectés et liés les uns aux autres, le cours de leurs vies est tellement entrelacé que lorsque quelque chose affecte le sentiment de sécurité commun, il y a... il ne s'agit pas seulement d'une blessure liée à un événement unique, mais plutôt d'une blessure relationnelle. Vous comprenez? Il existe une sorte d'élément relationnel qui va au-delà des événements qui se sont produits sur quelques jours.

Résidente du comté de Colchester depuis toujours, Susan Henderson a fait part de son expérience professionnelle et personnelle quant à l'évolution de l'impact des pertes massives au fil du temps. Dans le cadre de son travail avec l'Association canadienne pour la santé mentale, elle a constaté qu'après une première phase marquée par un tourbillon d'activités, les gens se sont mis en retrait chez eux pour retrouver un sentiment de sécurité. Voici comment elle a décrit cette réaction : « Une fois les portes fermées à clé, ses proches réunis autour de soi, le plus près possible, on se dit : Et maintenant? Qu'est-ce qu'on fait? » Depuis peu, elle a l'impression que les gens essaient d'aller de l'avant, mais sans oublier. À titre personnel, elle a expliqué : « C'est comme si j'attendais qu'autre chose arrive. Je sais que cela peut paraître horrible et plutôt négatif, mais vous savez, vous vous dites que si une telle chose a pu se produire, qui sait ce qu'il pourrait arriver d'autre. C'était

tellement déconcertant et terrifiant. Et pourtant, si cela s'est produit dans cette petite localité, juste à côté de chez moi, que peut-il arriver d'autre? Je pense que cela a vraiment affecté le sentiment de sécurité émotionnelle et physique en chacun de nous. » M^{me} Henderson a une nouvelle fois souligné l'impact profond et persistant des pertes massives :

Nous étions tellement choqués et horrifiés, comme tout le monde. Ce que je veux dire, c'est que cela nous a ébranlés au plus profond de nous-mêmes, et d'une certaine manière c'est encore le cas : nous avons toujours du mal à croire que cela se soit produit. Encore une fois, avec mon plus profond respect pour ceux qui ont perdu un être cher, je voudrais dire que cela a été un deuil collectif, et que c'est toute notre collectivité qui a besoin de réconfort.

Crystal John a attiré l'attention sur certains membres de la collectivité qui sont souvent omis dans les discussions au sujet des répercussions des pertes massives. En tant que travailleuse sociale attachée à défendre le développement communautaire, M^{me} John a d'abord souligné l'impact des pertes massives sur les sans-abri. Dans cette région de la Nouvelle-Écosse, de nombreuses personnes sans-abri vivent en effet dans des campements installés dans des zones boisées. Selon le recensement des sans-abri effectué en 2021, près d'un tiers des 500 personnes sans-abri identifiées vivaient dans ce type d'environnement. S'ils se sentaient jusqu'alors en relative sécurité dans les bois, leur perception a changé, accroissant encore leur vulnérabilité. En même temps, la plupart n'ont pas d'options de logement à leur disposition. M^{me} John a souligné que cette notion d'insécurité a été amplifiée par le fait que ces sans-abri n'ont reçu les nouvelles concernant les pertes massives qu'avec un certain retard :

[L]e plus difficile pour eux a été de ne pas savoir quand tout cela avait commencé, s'il était possible de sortir de leur abri dans les bois sans courir de risque. Cela a rendu la situation très effrayante, vraiment, de façon persistante. Ce que je veux dire, c'est que ces personnes s'inquiètent maintenant de savoir si cela peut encore arriver, si cela se produira à nouveau, et si elles seraient en sécurité dans les bois.

M^{me} John a également évoqué l'impact différencié des pertes massives sur sa communauté – la communauté afro-néo-écossaise – qui est « aussi une communauté très soudée dans laquelle, même si une personne vient de Truro ou de Digby, elle aura quand même un lien avec tous les Néo-Écossais de la province ». Les relations

tendues, empreintes de racisme, que cette communauté entretient avec les forces de l'ordre compliquent ses réactions face aux pertes massives. Le sentiment de sécurité de cette communauté, en tant que groupe, a donc été limité par le passé et continue de l'être. M^{me} John a dit :

[...] y a eu un tournant dans nos vies à tous. Je pense aux fusillades de masse, puis il y a eu le mouvement Black Lives Matter avec la mort de – le meurtre de George Floyd, et c'est un cas qui vient s'ajouter au portrait d'ensemble. Dans notre communauté, vous savez, nous vivons des traumatismes en série qui se superposent et qui ne manquent pas de nous affecter collectivement.

Keith Dobson, Ph. D., a décrit les effets de vague plus larges des pertes massives :

Je voudrais en premier lieu exprimer ma profonde empathie pour toutes les personnes qui ont été touchées par les pertes massives. Cela a été un traumatisme non seulement pour les habitants de la Nouvelle-Écosse, mais aussi pour ceux de tout le pays et même d'autres pays. À Calgary, nous avons passé beaucoup de temps à regarder les nouvelles dans les médias et à essayer de comprendre ce qui se passait.

M. Dobson a expliqué que les gens réagissent de différentes manières aux traumatismes qu'ils vivent et qu'ils utilisent toute une série de stratégies pour y faire face. Il a encouragé tout le monde à « faire ce qui lui fait du bien » et tout particulièrement, à nouer des contacts avec d'autres personnes :

Le lien social est l'un des principaux moyens que nous pouvons utiliser pour rétablir la confiance, pour reconstruire notre sentiment de sécurité dans notre environnement social et envers les personnes avec lesquelles nous interagissons. Par conséquent, si je n'avais qu'une recommandation générale à faire, ce serait que chacun rétablisse ou établisse, autant que possible, un lien social s'il n'en avait pas auparavant.

Tous les experts ont donné leur point de vue sur les différentes façons de surmonter les effets persistants des pertes massives, à petite et à grande échelle, tout en reconnaissant que le travail de la Commission pourrait intensifier cet impact. M^{me} Myers a proposé d'adopter un point de vue axé sur le mieux-être pour l'avenir et de poser des questions telles que « la Commission va de l'avant, au fur et

à mesure que nous recueillons davantage de renseignements, mais que voulons-nous au juste? Que voulons-nous pour notre collectivité? Les graines de l'espoir sont là, travaillons ensemble à les faire germer. » M^{me} Cunningham a elle aussi mis l'accent sur la création de liens, en déclarant qu'« il ne s'agit pas toujours d'aider un grand nombre de personnes. **Il peut simplement s'agir d'aider le voisin d'à côté.** » M^{me} Cann a mis l'accent sur l'espoir, estimant que ce dernier naît « d'une empathie, d'une émotion et d'une attention partagées » mais aussi de petits pas en avant, **« ce qui constitue vraiment l'espoir en action ».**

M^{me} Hay a souligné que l'augmentation du nombre d'appels d'enfants et d'adolescents de Nouvelle-Écosse à Jeunesse, J'écoute est un phénomène positif, car **le fait de tendre la main est un pas en avant.** Pour elle, cela indique qu'« on trouve une sorte de consolation dans la résilience et le courage dont les gens font preuve en Nouvelle-Écosse ».

M^{me} John a aussi souligné les aspects positifs :

[E]n Nouvelle-Écosse, je dirais que l'esprit communautaire règne partout, à la grandeur de la province : nous sommes attentifs envers les autres et nous n'hésitons pas à nous serrer les coudes. Nous l'avons vu tout au long de la pandémie de COVID-19. Cela a eu un impact bien réel en faisant en sorte que les Néo-Écossais se protègent de la maladie. Et je pense qu'à mesure que nous avançons – et il nous faudra du temps pour nous rétablir – les gens ne devraient pas être trop durs envers eux-mêmes et reconnaître l'impact que tout cela a eu sur eux. Ils ne font peut-être pas le lien, mais s'ils pensent à tout ce qui s'est passé ces deux dernières années, et au fait que ces pertes massives ont vraiment touché chacun de nous, je pense que nous devons prendre le temps de nous ménager et de nous accorder le droit de ressentir ces émotions et de les surmonter.

Conférence consultative avec les Autochtones

En septembre 2022, la Commission a organisé une conférence consultative avec les Autochtones au sujet de la sécurité et du bien-être communautaires. Cheryl Copage-Gehue, conseillère à la participation des peuples autochtones de la Municipalité régionale de Halifax et membre du conseil de la Première Nation de Sipekne'katik, a animé cette séance. Lorsque les intervenants sont entrés dans le cercle de parole, elle les a invités à parler de la manière dont ils ont vécu les pertes massives – la première étape d'une conversation plus large au sujet de la sécurité.

Conférence consultative avec les Autochtones, 13 septembre 2022

- Cheryl Copage-Gehue (co-animatrice), conseillère à la participation des peuples autochtones de la Municipalité régionale de Halifax et membre du conseil de la Première Nation de Sipekne'katik
- Noel Brooks, gestionnaire de la sécurité communautaire et publique, membre de la Première Nation de Millbrook
- Marlene Companion, Aînée et membre de la Première Nation de Qalipu
- Juliana Julian, directrice de la santé, Nation Mi'kmaq Paqtnkek
- Lena Knockwood, membre du conseil de la Première Nation de Sipekne'katik
- Luke Markie, agent de sécurité, Première Nation de Millbrook
- Clifford Paul, coordonnateur, Moose Management Initiative, Unama'ki Institute of Natural Resources; membre du groupe consultatif Mi'kmaq, Division H de la GRC
- Philippa Pictou, directrice des politiques et de la planification, Tajikeyimik
- Sharon Rudderham, directrice de la transformation de la santé, Tajikeyimik
- Karla Stevens, coordonnatrice de projet, Circles of Support and Change, Antigonish Women's Centre and Sexual Assault Services; membre de la Première Nation Mi'kmaq de Paqtnkek
- Laurianne Sylvester, doyenne du collège Unama'ki, Université du Cap-Breton; membre de la Première Nation de Membertou

- Jerid Watton, coordonnateur de la mobilisation des Autochtones et des recherches pour la Municipalité régionale de Halifax; membre de la Première Nation de Glooscap
- Tuma Young, c. r., membre des Premières Nations Eskasoni et Malagawatch; professeur adjoint des études micmaques à l'Université du Cap-Breton

Plusieurs représentants des Mi'kmaq ont directement vécu les pertes massives. Cheryl Copage-Gehue a commencé par indiquer à quel point l'agresseur était proche de sa communauté :

Ma communauté est la Première Nation de Sipekne'katik, qui se trouve très près de l'endroit où Joey Webber a perdu la vie. C'est exactement là que notre communauté, la majorité de notre communauté allait voir son médecin avant que nous ayons notre centre de santé. Et c'est aussi l'une de nos principales routes, par laquelle les gens passent toujours pour aller pêcher dans la région. C'est aussi tout près de l'endroit où la gend. [Heidi] Stevenson a perdu la vie.

M^{me} Copage-Gehue a expliqué que les membres de la communauté, y compris elle, circulaient dans leurs voitures le 19 avril 2020, sans aucune conscience du danger. Deux familles membres de la communauté qui vivent hors réserve habitent juste en bas de la colline où la gend. Heidi Stevenson a rencontré l'agresseur. Elle a décrit comment « les jeunes enfants jouaient dehors et sont rentrés en courant pour l'alerter en disant : "Maman, maman, il y a le feu, il y a le feu". »

M^{me} Copage-Gehue a ajouté que le même jour, un membre de la communauté avait été renversé par un véhicule et que, bien que cet accident ne soit pas directement lié aux pertes massives, à cause des agissements de l'agresseur, les intervenants d'urgence n'ont pas pu lui porter assistance tout de suite. La femme, qui avait été gravement blessée, a dû attendre une ou deux heures avant que M^{me} Copage-Gehue ne parvienne à joindre des membres de sa famille, pompiers volontaires, afin qu'ils lui portent assistance jusqu'à l'arrivée de la police, quelques heures plus tard.

Noel Brooks a raconté que l'agresseur « s'est arrêté dans notre réserve. Il y a des personnes qui ont été touchées dans notre réserve. Nous avons perdu un membre de notre réserve, une personne. » Il a également expliqué que « dans notre réserve, nous avons de nombreux agents de la GRC qui ont été touchés. C'est

probablement notre plus grand problème à l'heure actuelle : nous manquons de gendarmes de la GRC, étant donné que beaucoup d'entre eux ne sont pas autorisés à travailler. Je sais qu'il reste encore un certain nombre de personnes qui n'ont pas repris le travail. »

Jerid Watton a mentionné que, bien que sa réserve se trouve dans la vallée, « assez loin de l'endroit où les pertes massives se sont produites, le chef de notre réserve, la Première Nation de Glooscap, Sidney Peters, habite à proximité, alors quand cela s'est produit, nous avons tous commencé à nous inquiéter pour lui et sa famille ».

Philippa Pictou nous a parlé de Tajikeimik, un organisme axé sur la santé et le bien-être, qui a été mis sur pied pour diriger la transformation de la santé dans les communautés micmaques de Nouvelle-Écosse. Elle se souvient de l'attention et de la sollicitude réciproques dont les gens ont fait preuve ce jour-là, alors qu'elle et sa famille s'efforçaient de comprendre ce qui se passait :

Eh bien, quand c'est arrivé, je vivais à Onslow Mountain, juste en périphérie de Debert. Et tout le monde a commencé à m'appeler pour s'assurer que j'allais bien. Je n'avais pas entendu parler de ce qui se passait, j'étais dehors à ce moment-là. Et voilà que ma fille m'a appelé, affolée, en me disant : « Rentre dans la maison et ferme toutes les portes à clé, reste dans ta chambre. » C'était un peu la panique, puis sur Facebook les messages se sont multipliés. J'ai commencé à lire qu'il se dirigeait vers Millbrook, que des habitants de Millbrook l'avaient vu, et c'est là que vivaient mes enfants. J'ai commencé à paniquer à mon tour pour eux, à me dire « Oh mon Dieu, il se dirige vers l'endroit où vivent mes enfants et mes petits-enfants maintenant », et je me suis sentie totalement impuissante. J'étais enfermée dans ma chambre, je voyais tout ce qui se passait sur Facebook et je m'inquiétais pour la sécurité de tous les membres de la communauté. Je ne pouvais même pas aller voir s'ils allaient bien. Et puis tout le monde continuait à m'appeler, alors entre le téléphone et Facebook, j'avais l'impression de devenir folle à force de me poser des questions. J'ai une petite ferme, alors je me demandais si je devais faire quelque chose ou pas pour mettre les animaux à l'abri, ce genre de choses. J'étais seule pour gérer tout ça.

Mais cela a aussi ravivé des choses en moi parce que j'ai survécu à des violences dans le passé et je me suis immédiatement mise en mode protection, en pensant : « Oh mon Dieu, je dois me protéger, je dois protéger mes enfants. » C'est alors qu'il y a eu une sorte de réaction de choc.

M^{me} Karla Stevens se souvient d'une journée extrêmement difficile et traumatisante :

J'étais simplement dans l'incertitude, je ne savais pas quelle était l'ampleur de ce qui se passait et on ne recevait que des fragments d'information, au goutte-à-goutte. Cela a dû être particulièrement alarmant, je pense, pour les personnes vivant dans des localités rurales et isolées, qui voulaient savoir où était l'agresseur, dans quelle direction il se dirigeait, si cela continuait ou comment cela allait se terminer. Oui, il y avait beaucoup d'incertitude. Je connais beaucoup de membres de la collectivité qui se sont sentis, vous savez, choqués par tout cela, ils se sont sentis – oui, j'ai subi un choc très fort. J'ai perdu un ami, Corrie Ellison, dans cette fusillade. C'était un très bon ami, que je connaissais depuis plus de 10 ans.

Je vivais à Millbrook depuis un certain temps, alors je connaissais bien Corrie. J'ai souvent passé du temps avec lui, mais je n'ai réalisé qu'il faisait partie des victimes que plus tard dans la soirée, lorsqu'un de mes amis m'a appelé pour me dire qu'il était l'une des victimes de la fusillade. C'est à ce moment-là que nous avons alors compris le nombre réel de personnes qui avaient perdu la vie. C'était effrayant, cela a été un vrai choc pour moi.

Mais pour comprendre comment aller de l'avant et se sentir en sécurité, je dois dire que j'ai des enfants en bas âges, ce qui m'a évidemment causé de l'inquiétude, car certains de mes enfants n'étaient pas à la maison, ils étaient à l'école ou ailleurs. Vous savez, c'est comme si tous les motifs d'inquiétude se superposaient, avec toute l'incertitude au sujet de ce qui se passait. C'était une journée très, très incertaine. Une journée effrayante. Très chargée en émotions.

M^{me} Juliana Julian était plus éloignée de l'itinéraire suivi par l'agresseur mais elle se souvient de son inquiétude pour les personnes qu'elle connaissait et qui vivaient tout près, doublée de préoccupations plus générales pour les Premières Nations. Elle se rappelle aussi du stress qu'elle a ressenti en essayant d'apprendre ce qui se passait pendant les pertes massives :

J'ai commencé – et je sais que vous me comprendrez – à sentir mon esprit s'emballer en ne sachant pas ce qui se passait. Toutes les hypothèses ont défilé. Dans ma tête, je n'arrêtais pas de me demander ce qui se passerait si l'agresseur venait dans la communauté et en blessait un membre. Et

si c'était quelqu'un de la communauté qui blessait d'autres personnes? Ce que je veux dire, c'est que, que nous voulions l'admettre ou non, cela créerait un fossé entre les Premières Nations et le reste de la population, et cela aurait des répercussions pour toute la Nouvelle-Écosse, pour tout le Canada. Vous voyez ce que je veux dire? Je pensais que les implications seraient si importantes, que ce soit intentionnel ou non, ou quelque chose comme ça, parce que mon esprit s'emballait. Alors je me suis simplement demandé ce qu'il se passerait si les choses se terminaient ainsi.

Plusieurs personnes ont évoqué les interconnexions entre les communautés et au sein de celles-ci. M^{me} Copage-Gehue a souligné : « En Mi'kma'ki, surtout en Nouvelle-Écosse, toutes nos communautés sont relativement petites, et nous connaissons presque tous les membres de toutes les autres communautés. » Clifford Paul est membre de la Première Nation de Membertou, au Cap-Breton, et travaille pour l'assemblée des chefs de Nouvelle-Écosse par l'intermédiaire de l'Unama'ki Institute of Natural Resources. Il a évoqué les nombreuses interconnexions qui existent entre les communautés micmaques et l'impact commun des pertes massives :

[N]ous surveillons les choses de loin, ici au Cap-Breton, à Unama'ki. Nous avons eu de la peine pour nos amis et nos relations à Halifax, à Millbrook, dans toutes les régions touchées, vous savez, là où les incidents se sont produits. Et vous savez, des membres de ma famille et de la famille de certains amis font partie de la GRC et ont travaillé à Shubenacadie, Millbrook, Pictou Landing, et dans d'autres détachements, pas seulement dans les réserves, alors nous avons été absolument abasourdis, vraiment, de voir que tant de choses se sont produites avant que le public ne soit informé.

M^{me} Sharon (Paul) Rudderham, de la Première Nation de Membertou, a développé la conversation au sujet de l'interconnectivité :

[C]e qui m'incite à réfléchir, c'est le fait qu'un événement aussi traumatisant se soit produit en Nouvelle-Écosse et les répercussions qu'il a eues dans tout le Canada. Cela m'amène à un niveau de compréhension et de raisonnement différent. En cherchant à comprendre comment cet événement traumatisant a pu avoir des répercussions sur tous les habitants de la Nouvelle-Écosse, je suis amenée à réfléchir à la connectivité qui existe au sein de nos communautés micmaques. Beaucoup d'entre vous sont, je

l'espère, conscients du traumatisme historique que les politiques gouvernementales et le plan d'élimination de notre population ont causé dans nos communautés. Ce que j'essaie d'expliquer, c'est que lorsque des personnes et des communautés sont traumatisées et qu'elles continuent de vivre des situations de crise et de deuil exacerbées – vous savez, on entend souvent aux nouvelles que les communautés des Premières Nations sont en crise. Une communauté de la Saskatchewan a récemment vécu une expérience traumatisante, également à la suite de pertes massives. Je voudrais que les gens comprennent que lorsque des communautés sont confrontées à des traumatismes ou à ce type d'expériences, cela a un impact sur tout le monde. Toute la communauté est touchée, même en l'absence de liens de parenté.

Laurianne Sylvester a suggéré que :

en raison de la connectivité qui existe au sein de nos communautés, nous veillons tous les uns sur les autres. Nous ne sommes pas centrés sur notre propre communauté. Toutes les communautés sont connectées. Quand quelque chose arrive à Sipekne'katik, cela nous touche. Quand quelque chose arrive à Eskasoni, cela nous touche. Si quelque chose arrive dans l'un des autres districts micmacs du Nouveau-Brunswick, du Québec ou de l'Île-du-Prince-Édouard, cela nous touche.

M. Paul a aussi expliqué que l'absence de débriefage après l'incident a eu d'autres répercussions :

Je sais que la COVID-19 nous a empêchés de nous réunir pour faire un débriefage. Les membres de la communauté, en particulier à Millbrook, qui auraient pu connaître un plus grand nombre de victimes étaient bouleversés et je pense – je pense, comme d'autres participants l'ont dit, que nous aurions eu besoin de moyens, de lieux, et que les Aînés et les communautés se réunissent pour faire face au chagrin dans l'immédiat, pour désamorcer ce qui se passait dans nos têtes, je suppose, un débriefage. C'était très important. Je pense que la COVID-19 a aussi empêché cela à l'époque, parce que nous ne pouvions pas nous rassembler comme nous aurions pu ou dû le faire. Alors j'espère que les discussions vont – que les discussions, en fait, et les contributions des membres de notre communauté permettront aux gens de savoir, vous savez, que nous sommes là. Nous sommes

touchés. Cela nous pèse, et cela continuera toujours de nous peser, vous savez, parce que c'est une catastrophe et qu'il faudra un certain temps, ne serait-ce que pour absorber les faits et les informations.

L'Aînée Marlene Companion est associée au Mi'kmaw Native Friendship Centre et au Conseil des Aînés, tous deux situés à Halifax. Elle nous a fait part de ses réflexions, ainsi que d'une perspective à plus long terme :

Dans la collectivité urbaine, je sais que les gens étaient en état de choc lorsque tout cela s'est produit. Ils ne savaient pas quoi dire. Et de nombreuses personnes qui fréquentent le Friendship Centre et divers groupes, universités ou autres, ne connaissent pas réellement la géographie de la Nouvelle-Écosse et n'ont pas réalisé à quel point tout s'était passé très près des centres urbains.

Quand les choses ont commencé à se calmer un peu, les gens se sont mis à bavarder. J'ai eu une conversation avec des femmes et des Aînés de la ville d'Halifax. La question qui est revenue le plus souvent était : « Que va-t-il arriver aux enfants? Qu'allons-nous... ou plutôt, qu'est-ce que la Commission et le gouvernement vont faire pour les enfants? »

Nous avons une expérience directe de ce qu'est le traumatisme générationnel. Et même dans plusieurs années, les enfants qui restent encore à naître ressentiront les effets de cette situation, de ces pertes massives.

Sondage Racontez votre expérience

La Commission a employé toute une série de stratégies pour recueillir des renseignements sur les pertes massives, comme l'examen de documents, la conduite de recherches, l'organisation de procédures publiques et la réalisation d'activités de mobilisation du public. Elle a également mené un sondage invitant les membres du public à partager leur expérience, en décrivant la manière dont ils ont été touchés par les pertes massives. Dans cette section, nous donnons un aperçu de ce que nous en avons appris. L'initiative est décrite dans l'encadré.

Racontez votre expérience

Les pertes massives ont eu des répercussions considérables au sein et au-delà des collectivités les plus touchées. À mesure que la Commission établissait le fondement probatoire au moyen d'entretiens avec des témoins et en examinant des documents, il est devenu clair que nous avions besoin d'autres mécanismes pour recueillir les contributions sur ces répercussions plus vastes. Nos premières activités d'approche du public nous avaient également montré que de nombreuses personnes cherchaient un moyen de contacter la Commission à propos de ce qu'elles avaient vécu pendant et après les pertes massives et de leurs conséquences durables. Par exemple, certaines personnes ont utilisé l'adresse électronique générale de la Commission pour raconter ce qu'elles vivaient en raison des pertes massives. Nous avons également eu connaissance de personnes qui étaient profondément touchées par les pertes massives, mais qui hésitaient à raconter leur expérience. Plusieurs d'entre elles ont expliqué connaître d'autres personnes qui avaient été plus directement touchées – leurs amis ou voisins ont peut-être perdu un membre de leur famille, par exemple, et elles étaient réticentes à « faire toute une histoire » à propos de leur propre expérience. Nous souhaitons rendre compte de toutes les conséquences sur les collectivités – l'effet de vague – causées par les pertes massives. Pour mieux comprendre ces effets, au début de l'année 2022, nous avons donc invité les personnes intéressées de la Nouvelle-Écosse, de tout le Canada et d'autres pays à participer au sondage Racontez votre expérience.

L'approche de Racontez votre expérience a été éclairée par les contributions reçues par la Commission lors d'assemblées communautaires et au moyen d'un sondage en ligne réalisé à l'automne 2021. Nous avons invité la population à donner son avis et à participer via le site Web de la Commission, les procédures, les mises à jour régulières des parties prenantes et les médias sociaux. La plupart des personnes ont choisi de participer via un sondage en ligne, mais celles qui ont préféré d'autres moyens pour raconter leur expérience ont pu participer par téléphone, par courriel ou par courrier postal.

Pour nous aider à en apprendre davantage sur les personnes qui participaient, nous avons demandé aux répondants à notre sondage s'ils s'identifiaient à un des groupes suivants : personnes les plus touchées, premiers répondants, membres des collectivités touchées, membres du public (en Nouvelle-Écosse, dans tout le Canada ou dans un autre pays) et groupes de défense. Les personnes ayant

répondu à notre sondage ont ensuite été invitées à répondre à ces questions (voir également l'Annexe A, Échantillons de documents) :

- Quelle a été votre expérience pendant les événements des 18 et 19 avril 2020?
- Évaluez votre sentiment de sécurité dans votre collectivité (1) avant avril 2020, (2) dans les semaines suivant les pertes massives, (3) à l'heure actuelle.
- Quelle a été votre expérience des semaines et des mois qui ont suivi les pertes massives?
- Ces événements ont-ils modifié vos activités ou vos comportements au quotidien, et de quelle façon?
- Ces événements ont-ils eu des conséquences sur votre santé mentale ou votre bien-être? Si oui, comment?
- Souhaitez-vous donner des exemples de resserrement des liens au sein de votre collectivité ou d'actions de soutien communautaire après les pertes massives?
- Souhaitez-vous faire part à la Commission d'autres informations sur les répercussions que les pertes massives ont eues sur vous ou votre collectivité?

Les personnes qui se sont identifiées en tant que premiers répondants ont eu la possibilité de répondre à des questions supplémentaires, notamment pour savoir si les pertes massives avaient eu des répercussions sur leur travail et de quelle manière. Ces réponses aux questions du sondage ont permis d'éclairer le travail de la Commission pour mieux comprendre et faire participer les personnes travaillant dans les services de police et dans d'autres organismes d'intervention d'urgence.

Le sondage permettait les observations anonymes, compte tenu du fait que certaines personnes qui avaient vécu des expériences traumatiques préféraient ne pas indiquer leur nom. Il donnait aux répondants la possibilité de fournir leurs coordonnées s'ils étaient disposés à recevoir d'autres questions de suivi de la part de la Commission. Le sondage commençait par un avis sur les soutiens au mieux-être, et les membres de l'équipe de la mobilisation du public de la Commission alertaient les membres de notre équipe chargés de la santé mentale

et du mieux-être si une observation indiquait que le répondant avait besoin d'aide ou de soutien, permettant à nos membres d'effectuer un suivi au besoin.

Le sondage Racontez votre expérience s'est achevé à la fin mars 2022. Au-delà de 900 Canadien(ne)s et personnes intéressées originaires d'autres pays ont participé. Le sondage nous a aidés à approfondir notre compréhension des expériences des personnes dans différents lieux, contextes et situations, notamment les personnes vivant dans les collectivités touchées et celles qui travaillent en tant que premiers répondants. Même si les réponses variaient, parmi les principaux sujets abordés figuraient l'inquiétude à l'égard des effets négatifs sur la santé mentale à la suite des pertes massives, le sentiment que les collectivités ou les espaces publics étaient moins sécuritaires après les pertes massives, et un appel en faveur d'un meilleur accès et d'une plus grande sensibilisation aux services de soutien pour les personnes qui ont vécu un traumatisme ou qui ont besoin d'aide en santé mentale. Toutes les réponses au sondage ont été examinées par la Commission et ont contribué à éclairer notre travail, y compris les procédures et le présent Rapport final. Un résumé et une analyse figurent à l'Annexe B, Rapports.

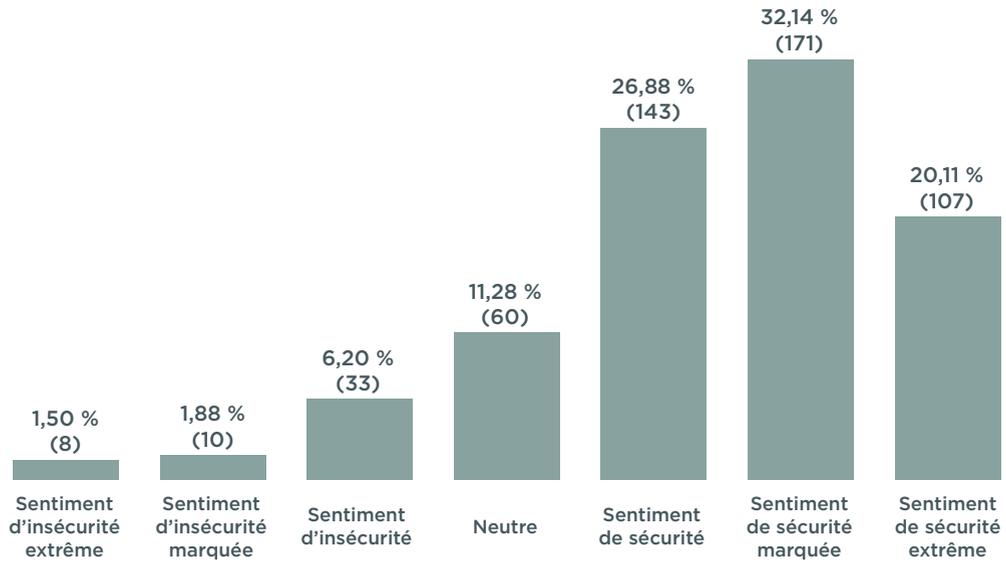
Répondants au sondage

La Commission a reçu 928 réponses au sondage en ligne Racontez votre expérience, ainsi que d'autres réponses données par courriel et, sur demande, dans le cadre d'entrevues. Un peu plus de 50 % des répondants se sont identifiés en tant que « membres du public en Nouvelle-Écosse » et près de 25 % comme des membres d'une collectivité touchée. Le deuxième groupe le plus important a été celui des « membres du public au Canada » (17 %). Du total, 72 personnes, soit presque 8 % des répondants, considèrent faire partie du groupe des « personnes les plus touchées ». Parmi les répondants au sondage, 85 se sont identifiés comme des premiers répondants ou des prestataires de services essentiels (principalement dans la police). Certains répondants se sont identifiés comme faisant partie à la fois des « personnes les plus touchées » et des répondants ou des prestataires de services.

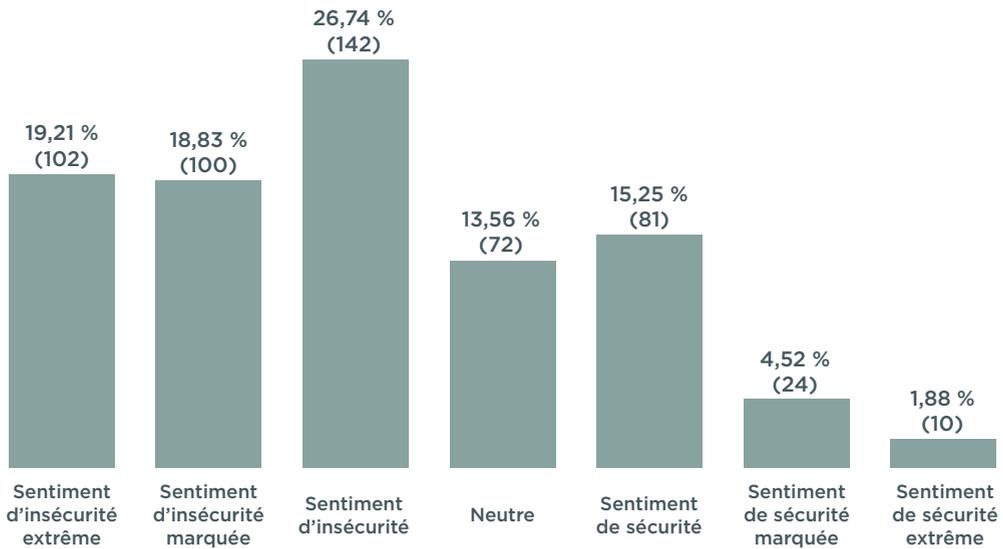
Nous fournissons un aperçu des réponses données à ce sondage ci-dessous. Dans le Volume 4, Collectivités, nous intégrons les contributions reçues au sujet de questions précises – comme les répercussions des communications et des alertes publiques, ou encore l'utilisation de la réplique d'autopatrouille de la GRC et du déguisement de policier par l'agresseur – dans le cadre de notre examen de ces questions. Comme indiqué ci-dessus, le rapport complet est disponible à l'Annexe B.

Perception de la sécurité communautaire

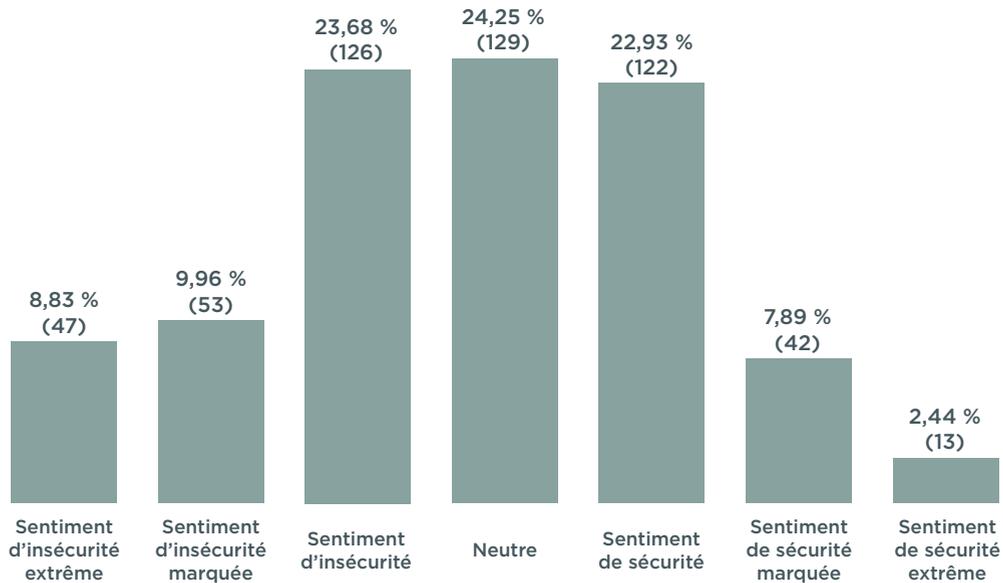
Les personnes qui ont participé au sondage Racontez votre expérience ont été invitées à évaluer leur perception de la sécurité communautaire à trois moments distincts : avant les pertes massives, au cours des semaines qui ont suivi et « aujourd'hui », c'est-à-dire entre février et avril 2022. Les réponses sont présentées dans les graphiques ci-dessous. Après les pertes massives, la perception de la sécurité a connu une forte baisse et le sentiment d'insécurité persiste chez de nombreuses personnes aujourd'hui. Avant les 18 et 19 avril 2020, 78 % des répondants considéraient que leur collectivité était sûre, très sûre, voire extrêmement sûre. Dans les semaines qui ont suivi les pertes massives, seulement 20 % des répondants se sentaient encore en sécurité. Au printemps 2022, le pourcentage de personnes se sentant en sécurité était remonté à un peu plus de 30 %. Il est important de noter que le pourcentage de personnes qui se perçoivent comme en situation d'extrême insécurité est resté relativement élevé. Moins de 1,5 % des répondants ont déclaré se sentir en situation d'extrême insécurité avant les pertes massives, contre 19 % dans les semaines qui ont suivi les pertes massives; près de 9 % d'entre eux considèrent qu'ils sont toujours dans cette situation. La perception que les répondants ont de la sécurité communautaire, représentée ici en valeurs chiffrées, est aussi reflétée dans les réponses données aux autres questions du sondage, résumées ici.



Perception de la sécurité communautaire avant les pertes massives



Perception de la sécurité communautaire dans les semaines ayant suivi les pertes massives



Perception de la sécurité communautaire, février - mars 2022

Lien avec les pertes massives et impact initial

Dans le sondage, la première question posée était la suivante : « Quelle a été votre expérience pendant les événements des 18 et 19 avril 2020? » Les réponses couvraient des aspects très variés, que l'on peut résumer sous les thèmes suivants :

- Lien avec les pertes massives
- Mots-clés utilisés pour décrire la réaction initiale
- Préoccupation pour les autres
- Moyen par lequel la personne a appris que des pertes massives s'étaient produites
- Manque de communication, d'information et d'alerte
- Impact immédiat et mesures prises

Lien avec les pertes massives

Certains répondants ont été directement confrontés aux pertes massives, soit en tant que témoins, soit en tant que premiers répondants. Beaucoup d'autres répondants au sondage connaissaient une ou plusieurs victimes, directement ou par

l'intermédiaire d'un ami et (ou) connaissaient un ou plusieurs premiers répondants ou prestataires de services qui ont participé à l'intervention. D'autres répondants ont décrit leur lien comme étant le fait de vivre actuellement ou d'avoir vécu dans la région, de vivre près de la zone touchée, de vivre dans une zone rurale de la Nouvelle-Écosse ou de connaître d'autres personnes vivant à proximité. Certains ont décrit leur lien avec les pertes massives comme le fait d'être un « citoyen concerné » ou un « Néo-Écossais(e) ». Une personne a déclaré : « En Nouvelle-Écosse et dans les Maritimes, TOUT LE MONDE est concerné d'une manière ou d'une autre. »

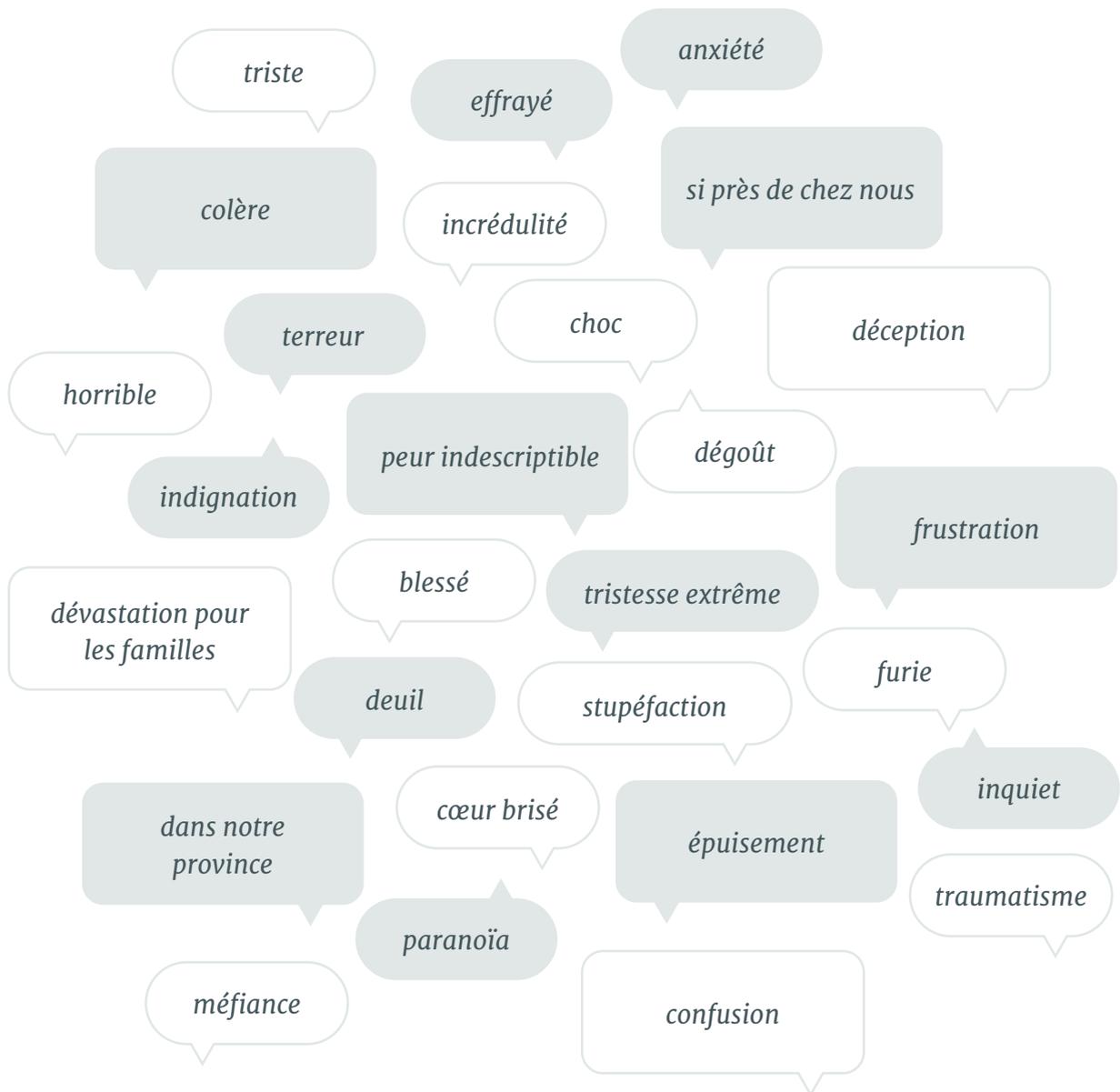
Certains répondants ont expliqué comment leur poste ou des expériences vécues dans le passé avaient déterminé leur lien avec les pertes massives. Par exemple, des premiers répondants et d'autres prestataires de services qui n'étaient pas présents sur le terrain le 18 ou le 19 avril 2020 se sont identifiés ainsi. Un certain nombre de répondants ont également fait part de leur expérience en tant qu'anciennes victimes de violence fondée sur le sexe, en particulier de violence entre partenaires intimes, et ont décrit comment ce lien avait eu des répercussions sur la manière dont ils ont vécu les pertes massives. D'autres ont décrit leur lien avec les pertes massives à travers le prisme d'autres types de violence, de traumatisme ou de perte d'êtres chers.

Mots-clés utilisés pour décrire la réaction initiale

De nombreux répondants ont employé des termes très forts pour décrire leur réaction initiale face aux pertes massives : « peur incroyable », « choc », « terreur », « terrifiant », « terreur pure », « horrible », « horrible cauchemar », « colère », « dégoût », « fureur » et « indignation ». En parallèle de cette terreur, nous avons aussi relevé des expressions de « tristesse » et d'« extrême tristesse », de « chagrin », de « cœur brisé » et de « dévastation pour les familles ». On a également noté un troisième type de réaction, celui de l'« incrédulité », de la « confusion » et de la « perplexité » face au fait qu'une chose aussi horrible ait pu se produire « si près de chez nous » ou « dans notre province ». Dans de nombreux cas, l'expression de l'incrédulité et de la confusion s'est focalisée sur l'intervention de la police. La consternation face au manque de renseignements communiqués est un aspect essentiel observé au sujet de l'intervention initiale des 18 et 19 avril 2020. Un nombre de répondants moins important, qui connaissaient l'agresseur, ont exprimé le choc et l'incrédulité qu'ils ont ressentis à l'égard de ses agissements.

Ce que nous avons entendu : mots utilisés par les répondants dans le sondage

Racontez votre expérience



Les répondants ont fréquemment décrit leur réaction comme une gamme d'émotions :

- « Nerveux, le cœur brisé, en colère, effrayé. »
- « De la tristesse pour toutes les personnes impliquées. De la peur et de l'anxiété face au fait que cela se produise trop près de chez nous. »
- « Absolument terrifié et dans un état d'incertitude extrême quant aux événements qui se sont déroulés. »
- « Un sentiment d'anxiété. De l'empathie pour toutes les familles qui ont perdu des êtres chers. »

Beaucoup de répondants ont décrit la trajectoire suivie par leurs réactions lors de cette période initiale. Par exemple, ils ont décrit l'évolution de leurs réactions comme débutant par « le choc, puis la tristesse, puis la colère et la confusion », ou « le chagrin puis l'étonnement face au système de maintien de l'ordre, puis une profonde tristesse et de la confusion », ou « le choc, puis la tristesse, puis la colère, puis la méfiance à l'égard de la police ». Les cinq exemples suivants mettent en évidence certains thèmes récurrents :

- « Je vis dans une zone rurale de la Nouvelle-Écosse, à environ une heure de route des lieux des événements. Au début, j'étais sous le choc qu'une telle chose puisse se produire en Nouvelle-Écosse, mais j'ai ensuite commencé à m'inquiéter à l'idée que l'agresseur pourrait se diriger vers ma localité. »
- « J'ai ressenti de la peur parce que ce matin-là, j'avais vu des voisins, y compris des enfants, sortir pour aller jouer, marcher, courir, sans se douter qu'il pouvait y avoir un risque pour leur sécurité à proximité. J'ai aussi eu peur en sachant que cette tragédie avait débuté le 18, alors que nous n'en savions rien – nous étions en train de dormir tout près. »
- « Les événements des 18 et 19 avril 2020 m'ont profondément attristé. Je me souviens de ce jour et des sentiments de peur et de paranoïa que m'a inspirés le fait de savoir qu'un tireur actif était en liberté dans notre province. Même si je n'habite pas dans les comtés qui ont été touchés et que je ne connais pas personnellement de victimes ou de membres de leur famille, j'ai eu l'impression que toute la Nouvelle-Écosse retenait son souffle ensemble. Nous nous sommes tous sentis dévastés à l'idée qu'un tel événement puisse se produire dans cette province que nous chérissons. Je me souviens d'avoir vu les gazouillis

concernant les lieux des événements et de ne pas avoir su si le tireur se rendrait en ville. »

- « 1. J'ai ressenti un choc et de l'incrédulité face à l'idée qu'un crime aussi horrible ait pu se produire parmi des gens aussi décontractés, détendus, amicaux, bienveillants, attentionnés, de bon voisinage et généreux, dans une collectivité de la Nouvelle-Écosse. 2. J'ai eu peur qu'un membre de ma famille ou un ami se trouve parmi les victimes. 3. J'ai ressenti de la tristesse et de l'empathie pour les victimes, leurs familles, la police, les premiers répondants, la Nouvelle-Écosse. 4. J'ai trouvé la force de joindre et de soutenir mes enfants sur les réseaux sociaux, avec des photos et des communications pour apporter de l'aide et du soutien. »
- « Un choc et de la confusion, par manque de renseignements précis et actualisés. De la peur pour la sécurité de ma famille, de mes amis, de mes collègues. De la dévastation en apprenant la perte de collègues avec qui je travaillais depuis plus de 20 ans, dans des circonstances aussi violentes. Un choc qui ne s'estompe pas, alors que j'essaie d'accepter l'idée que ces événements se sont déroulés en Nouvelle-Écosse, dans des collectivités très unies, près de chez moi, et qu'ils ont touché des résidents innocents. De la colère parce que le public n'a pas été suffisamment mis en garde. Une tristesse incroyable face à l'ampleur des pertes humaines et à l'impact de ces événements sur les familles des victimes et les survivants. »

Préoccupation pour les autres

De nombreux répondants ont fait part de leur préoccupation pour les personnes directement touchées, y compris pour les membres des familles des victimes, les témoins et les premiers répondants. Selon les termes employés par un répondant, auxquels de nombreux autres ont fait écho, sa réaction s'est traduite par « du chagrin et le cœur lourd pour les personnes les plus touchées ». Une autre personne a indiqué : « Mais surtout, je me sens hanté par ce qu'ont pu ressentir les victimes. Ont-elles eu peur? Ont-elles souffert? Je pense sincèrement que cela aurait pu être évité. » D'autres répondants ont également exprimé leurs préoccupations de manière plus globale. Par exemple, l'un d'eux a écrit : « Nous nous estimons chanceux... mais nos cœurs sont toujours brisés pour toutes ces vies perdues, pour les familles qui ont perdu des êtres aimés, pour la GRC et pour les premiers

répondants, et pour toutes leurs familles qui ne seront plus jamais les mêmes à la suite de ce terrible événement. »

Un autre sujet de préoccupation régulièrement évoqué a été l'impact que les pertes massives auront sur les enfants. Les répondants se sont déclarés inquiets pour les enfants qui avaient été témoins des événements les 18 et 19 avril 2020, y compris les incendies, et pour les enfants qui connaissaient des victimes. Plusieurs d'entre eux ont aussi exprimé leur préoccupation quant à la manière d'en parler à leurs enfants et à la difficulté de « chercher à rester informés sans laisser les enfants entendre les nouvelles ». Un parent/proche aidant a déclaré se sentir « peiné de la part d'innocence que perdra mon fils au moment où je lui dirai finalement ce qui s'est produit ». Ces répondants ont expliqué qu'ils n'avaient décidé de parler des pertes massives à leur enfant que quelques mois après, car ils trouvaient que ce qui s'était passé était trop difficile à assimiler pour un enfant si jeune.

Comment les répondants au sondage ont appris que des pertes massives s'étaient produites

Les répondants ont été informés des pertes massives de différentes manières et à différents moments les 18 et 19 avril 2020. Certains l'ont su directement en lisant un gazouillis publié par la GRC ou lorsque ce gazouillis a été relayé sur d'autres médias sociaux, ou encore lorsque ce message a été rapporté aux nouvelles, à la radio ou à la télévision. Beaucoup ont indiqué comment ils avaient appris « par pur hasard » que des pertes massives étaient en cours. Dans certains cas, les répondants ont expliqué l'avoir appris par « le bouche-à-oreille » ou par un appel téléphonique ou un autre message d'un ami ou d'un membre de la famille inquiet, parfois de personnes se trouvant à l'extérieur de la Nouvelle-Écosse.

De nombreux répondants ont décrit qu'après avoir appris qu'un événement dangereux se produisait, ils ont voulu trouver davantage de renseignements. Beaucoup décrivent les difficultés auxquelles ils ont été confrontés et la montée progressive de la frustration et de la panique en eux. Plusieurs répondants ont mentionné le fait qu'ils avaient trouvé à la fois « des renseignements et des rumeurs » sur les médias sociaux et que, dans certains cas, les renseignements trouvés étaient « horribles et déroutants ». En revanche, d'autres répondants n'ont rien su des pertes massives jusqu'à la fin, alors qu'ils se trouvaient tout près des lieux où se sont déroulés les événements.

Plusieurs répondants ont rapporté que le gazouillis de la GRC leur avait donné l'impression que la situation impliquant le tireur actif était un événement isolé, et certains ont fait remarquer que cela semblait être une « querelle de ménage ». Par conséquent, de nombreux répondants ont expliqué avoir maintenu leurs projets et n'avoir appris que plus tard que la situation n'était pas encore résolue. Selon les mots d'un répondant : « Avant d'aller au lit vers 22 heures, je me souviens avoir lu un gazouillis selon lequel la GRC répondait à une plainte relative à des armes à feu à Portapique. Le lendemain, 22 personnes avaient trouvé la mort. »

Manque de communication, d'information et d'alerte

De nombreux répondants se sont montrés critiques envers l'utilisation faite par la GRC de Twitter pour avertir le public du danger réel et potentiel les 18 et 19 avril 2020. Quelques-uns de ces commentaires sont inclus dans notre discussion sur l'alerte publique dans le Volume 4, Collectivités.

Plusieurs agents de police qui travaillaient durant les pertes massives ont aussi fait état d'un manque de communication problématique. Un répondant a déclaré :

J'étais au travail la nuit durant laquelle les fusillades ont commencé. J'ai passé un certain temps à surveiller la route menant à Amherst, à l'affût de la présence éventuelle de véhicules associés au tireur. On ne m'avait pas dit qu'il circulait dans un véhicule portant les autocollants habituels de la GRC. S'il s'était dirigé vers Amherst, je me serais approché du véhicule de police dans lequel il se trouvait pour vérifier ce qui se passait. Je n'ai su qu'il se déplaçait dans un véhicule de police que quelques heures plus tard. Les nombreux appels que j'ai reçus de ma famille et de mes amis qui se souciaient de ma sécurité et de celle de mes collègues m'ont bouleversé.

Certains répondants ont livré leur point de vue sur la manière dont l'absence de communication claire de la part de la GRC durant les jours qui ont suivi les pertes massives en a aggravé les effets négatifs. Ce commentaire reflète une opinion régulièrement exprimée par les répondants : « La GRC n'a donné que très peu de renseignements, même une fois les événements terminés. Lorsque vous n'avez pas assez de faits ou de renseignements sur lesquels vous appuyer, votre esprit tente de combler les vides. »

Impact immédiat et mesures prises

Plusieurs répondants au sondage ont indiqué avoir été directement impliqués durant les pertes massives et ont décrit avoir « craint pour [leur] vie » en entendant les tirs et avoir fait leur possible pour se mettre en sécurité, avec leur famille et leurs animaux de compagnie. Ils ont aussi déclaré avoir informé leurs connaissances qu'ils étaient en sécurité et avoir contacté leurs voisins pour échanger de l'information avec eux. D'autres répondants ont expliqué avoir frénétiquement essayé de joindre des membres de leur famille. D'autres encore ont décrit la façon dont ils ont appris le décès de membres de leur famille.

Beaucoup de répondants ont dit s'être cachés chez eux pendant les pertes massives, aussi bien ceux qui vivaient à proximité que d'autres qui ont déclaré vivre à Halifax. Une autre mesure de protection indiquée par un répondant a consisté à rester au téléphone avec l'un de ses enfants adultes jusqu'à ce qu'il lui dise que l'agresseur n'était plus en état de nuire. Voici quatre exemples d'expériences racontées dans le cadre du sondage :

- « Nous avons dû nous cacher au sous-sol de notre maison et positionner notre voiture de façon à ce qu'elle bloque l'allée de stationnement lorsque nous avons lu des nouvelles indiquant que le tireur avait été aperçu à des endroits de plus en plus proches d'Enfield, la ville où j'habite. J'étais en colère, je ne me sentais pas protégé. »
- « Je me suis habillé tout en noir et j'ai mis des chaussures adaptées, au cas où je devrais courir. Je me suis assis dans mon salon pour écouter (tout bas) une ligne d'urgence, où nous avons entendu qu'il y avait des incendies à Wentworth et, plus tard, qu'un accident de voiture impliquant des véhicules de police s'était produit près d'Elmsdale. Nous avons aussi surveillé les médias sociaux et suivi les gazouillis de la GRC. J'ai reçu des messages d'amis et de membres de ma famille de toute la Nouvelle-Écosse, du Canada et même des Bermudes. »
- « J'ai quitté notre chalet pour aller faire une course. Je venais de sortir de mon allée quand mon téléphone a sonné. Un ami m'appelait pour me dire que le tireur se trouvait à Wentworth. Je me suis tout de suite engagé dans l'allée d'un autre ami et j'ai couru chez lui. Je n'étais pas censé rendre visite à d'autres personnes chez elles à ce moment-là de la pandémie, mais nous étions tellement effrayés et inquiets que nous avons tenté notre chance. Nous nous sommes abrités chez eux, l'œil rivé sur notre téléphone et l'oreille à l'écoute de la radio, cherchant désespérément à savoir comment évoluait la situation. »

- « Les rideaux fermés, nous avons expliqué aux enfants de rester loin des fenêtres, sans leur dire ce qui se passait. »

Bien souvent, les répondants au sondage ont réagi en s'efforçant d'aider les autres : « s'avertir les uns les autres de rester à la maison, de ne pas prendre la route »; « en aidant à faire savoir aux personnes éloignées pourquoi les gens ne répondaient pas au téléphone »; et « aider et soutenir les premiers répondants ». Parmi les réponses données, on peut citer :

- « J'ai passé le reste de la matinée à contacter ma famille et mes amis situés dans les comtés de Cumberland, Colchester et Hants, dans l'espoir que cette personne, dont nous ne savions rien, ne finirait pas par se rendre dans leur localité, sur leur terrain. Je suis restée en contact permanent avec ma sœur, avec qui j'ai mis au point un plan de sécurité, parce qu'elle vit seule. J'ai aussi appris, plus tard dans la journée, que je connaissais plusieurs des personnes décédées. C'est ce qu'il y a de particulier en Nouvelle-Écosse : tout le monde a été touché d'une manière ou d'une autre. »
- « J'ai appelé autant de personnes que possible dans ma région pour leur dire de fermer leurs portes à double tour et de se tenir sur leurs gardes parce qu'à ce moment-là, nous n'avions aucune idée de l'endroit où l'agresseur irait. Cela a été l'une des nuits les plus terrifiantes de ma vie. »

Certains répondants ont exprimé des sentiments contradictoires, entre leur envie d'aider les autres et leur vive inquiétude pour la sécurité des membres de leur famille :

Tout le monde cherchait désespérément à obtenir des renseignements. Les membres de ma famille s'apprêtaient à prendre leur véhicule pour se rendre à Truro lorsqu'ils ont été informés au sujet du véhicule de la GRC. Ils ont alors décidé de rester chez eux. Je me souviens de m'être senti très impuissant. J'essayais d'apporter mon soutien au personnel qui intervenait ou était intervenu en réponse à cette situation (les travailleurs sociaux de la protection de l'enfance appelés pour s'occuper des enfants), tout en m'inquiétant beaucoup pour les membres de ma famille et leur sécurité. J'étais aussi conscient du fait que nous vivons dans une région plutôt isolée. Comme les seules informations concrètes semblaient provenir des médias sociaux, j'ai commencé à être très inquiet lorsqu'on a spéculé sur le fait que le véhicule pourrait se diriger vers la Municipalité régionale de Halifax. Les

jours suivants, je me souviens avoir été dans un état de grande vigilance. Je vérifiais les serrures des portes, je laissais les lumières de dehors allumées, je ne me sentais pas en sécurité dans notre propre cour.

Plusieurs répondants, qui étaient absents lors des pertes massives ou qui habitaient à une plus grande distance, ont exprimé leur inquiétude quant au fait de ne pas pouvoir apporter une aide : « J'ai appris la nouvelle en me réveillant et cela a duré tout au long de la journée. J'étais à l'extérieur à ce moment-là et cela m'a fait mal au cœur de ne pas pouvoir être chez moi, avec ma collectivité. »

Un autre thème assez souvent évoqué lors de la période qui a immédiatement suivi les pertes massives est le fait pour un répondant de se rendre compte que lui-même, un membre de sa famille ou quelqu'un qu'il connaissait aurait pu faire partie des victimes. Un répondant au sondage a déclaré :

La mère d'un ami vit et se promène régulièrement près de l'endroit où le piéton a perdu la vie, lorsque l'agresseur lui a tiré dessus. Cela aurait pu être n'importe lequel d'entre nous. Ce sont des endroits que nous connaissons et, même si nous n'y vivons pas nous-mêmes, nos amis et notre famille, oui. Cette nuit-là, le coucher de soleil a pris une teinte particulièrement rouge. C'était à la fois beau et affreux. Nous nous sentions tous si profondément blessés. Et lorsque nous avons reçu plus de détails, les choses ont continué d'empirer. La simple idée des enfants restant au téléphone pendant des heures avec le 911 est très difficile à supporter.

Certains répondants ont fait part de leur expérience de l'impact psychologique immédiat des pertes massives. Pour beaucoup d'entre eux, cet impact a persisté par la suite et, pour certains, continue de se faire sentir encore aujourd'hui. Pour d'autres, les pertes massives ont accentué des traumatismes antérieurs, provoquant des récurrences de stress post-traumatique et de la terreur face aux événements qui se sont déroulés. Les extraits suivants décrivent l'impact immédiat des pertes massives :

- « Ma fille est une survivante, elle a perdu 11 voisins. Elle était là au moment de la fusillade et je lui ai parlé au téléphone aux premières heures du 19 avril. À un moment donné, elle est allée dans son placard et j'ai perdu la communication avec elle. J'ai cru qu'elle était morte. Je suis encore sous le choc aujourd'hui. »
- « Bien sûr, on s'inquiète pour les personnes qui se trouvent là-bas et on se demande où l'agresseur a pu aller, puis, lorsqu'on apprend que cette personne

se fait passer pour un membre de la GRC, même en étant loin de l'incident, on se dit qu'il y a des choses encore plus étranges qui arrivent et que quelqu'un pourrait arriver sans être remarqué dans sa localité. Votre esprit commence à s'emballer en imaginant différents scénarios qui pourraient vous concerner. »

- « J'ai dû arrêter de regarder les médias sociaux et mon téléphone pendant quelque temps. Tout ce que je pouvais faire, c'était rester immobile et regarder devant moi. Je ne pouvais pas croire que ce soit réel. »
- « Je suis une infirmière de VON. Tandis que les événements se déroulaient, je travaillais et j'écoutais la radio. Tout semblait si incertain et chaotique à ce moment-là, mais lorsque j'ai appris que l'agresseur avait tiré sur deux employées de VON et qu'elles avaient perdu la vie, cela m'a secouée jusqu'au plus profond de moi-même. Deux d'entre nous, assassinées en faisant leur travail. »
- « Je me suis retrouvé en état de choc et j'ai commencé à m'inquiéter pour la sécurité de ma famille à Halifax. Je n'ai pas pu me sentir en sécurité jusqu'à ce qu'on m'annonce que l'agresseur avait été tué au poste d'essence d'Enfield. »
- « J'ai des récurrences du TSPT et des terreurs. »
- « J'ai fait des crises de panique à l'idée de ce que la gend. Stevenson a vécu dans ses derniers instants, c'est une véritable héroïne. »

Impact des pertes massives lors des premières semaines et des premiers mois

Dans le sondage, la deuxième question posée était la suivante : « Quelle a été votre expérience des semaines et des mois qui ont suivi les pertes massives? » Quelques répondants ont indiqué avoir continué à « vivre dans l'ombre de la tragédie ». Ce sentiment a été évoqué dans la grande majorité des réponses données à cette question. Les répondants au sondage ont décrit l'« ombre » des pertes massives de différentes manières. Certains ont fait part de leur expérience personnelle de la perte et de la douleur, de nombreux autres ont exprimé le chagrin qu'ils ressentent pour les personnes directement touchées. D'autres encore ont résumé leur ressenti en un ou plusieurs mots-clés exprimant les réactions complexes vécues par de nombreuses personnes. **En point commun de ces réactions, on trouve le choc et l'incrédulité face au fait que des pertes massives aient pu se produire dans l'environnement rural de la Nouvelle-Écosse.**

De nombreuses personnes se sont attachées à décrire ce qu'elles ont vécu lors de la recherche de renseignements sur les pertes massives et les réactions qu'elles ont eues ensuite. Les répondants ont souvent évoqué aussi des sentiments exacerbés de peur et d'anxiété, ainsi qu'une baisse de leur sentiment de sécurité. Certaines personnes ont décrit ce qu'elles ont vécu en termes généraux, tandis que d'autres ont donné des exemples précis du moment et de la manière dont elles ont ressenti de la peur et de l'anxiété. Beaucoup de répondants disent que leur santé mentale a été affectée ou qu'ils se sentent plus inquiets au sujet de la santé mentale d'autres personnes. Quelques-uns d'entre eux ont évoqué les soutiens auxquels ils ont pu accéder, d'autres ont décrit les difficultés liées à l'obtention de services de soutien. Un petit nombre de répondants ont décrit ce qu'ils ont vécu lors de cette période en soulignant les actions positives entreprises durant les semaines et les mois qui ont suivi les pertes massives. D'autres ont établi un lien entre leur expérience personnelle et des questions plus larges telles que le racisme systémique, l'égalité des sexes et le contrôle des armes à feu. Enfin, quelques personnes ont déclaré n'avoir ressenti aucune répercussion des pertes massives lors de cette période.

Un répondant au sondage a indiqué qu'il avait « été ébranlé par ces événements d'une façon qui lui semble difficile à décrire ». Au cours des mois qui ont suivi, il est devenu clair que cette expérience était largement partagée, d'autres personnes « semblant toutes avoir éprouvé la même peur et la même tristesse que moi ». Un autre répondant a aussi exprimé le lien et la compréhension partagés existant entre les personnes indirectement touchées par les pertes massives :

Nous avons accroché des cœurs à nos fenêtres. Nous avons hissé des drapeaux de la Nouvelle-Écosse. J'ai marché et j'ai pensé, avec parfois des larmes qui coulaient sous mon masque chirurgical. Personne ne pouvait voir que je pleurais, mais même s'ils l'avaient pu, ils auraient compris et versé des larmes avec moi. Je pleure moins maintenant, mais quand j'entends prononcer le nom de Portapique, mon estomac se serre et je suis sûr que mon cœur bat un peu plus vite. Je vis au Cap-Breton et les quelques fois où ma route me conduit vers cette localité, j'ai mal pour toutes les personnes qui habitent là.

Perte personnelle, chagrin et expressions de la douleur

Certains répondants au sondage ont fait part de leur ressenti concernant la perte personnelle, des membres de leur famille ayant péri aux mains de l'agresseur le 18 ou le 19 avril 2020. Plusieurs personnes ont décrit les défis particuliers auxquels elles ont été confrontées lors des premières semaines et des premiers mois qui ont suivi les pertes massives. Elles ont expliqué en quoi il leur a été difficile de surmonter la perte vécue, le « chaos » causé par les pertes massives et, dans certains cas, les facteurs de stress qui s'y sont ajoutés comme des maladies dans la famille.

D'autres répondants ont fait part de la manière dont eux et les membres de leur famille ont été « immensément affectés sur le plan mental » lors des semaines et des mois qui ont suivi les pertes massives, parce qu'ils connaissaient des personnes directement touchées. Plusieurs d'entre eux nous ont dit que lorsqu'ils en ont appris davantage au sujet des victimes, ils ont commencé à réaliser qu'ils étaient plus proches des pertes massives qu'ils ne le pensaient au départ. Une personne a ainsi écrit : « Je me suis senti submergé par l'ampleur du nombre de victimes. » D'autres répondants ont déclaré, dans leurs propres mots :

- « Malheureusement, des membres de notre famille qui vivent dans la région ont perdu un ami proche dans les fusillades, une personne sur qui ils comptaient. Alors, malgré le choc immense causé par ces événements [et] la colère ressentie face aux défaillances de la GRC, nous avons surtout eu du chagrin et de la tristesse pour les membres de notre famille dans la souffrance. »
- « J'ai le cœur brisé par la perte de mes amis. J'ai le cœur brisé par cette tragédie et la perte que mes amis vivent et tentent de surmonter. J'ai le cœur brisé pour les enfants qui ont perdu leurs parents. J'ai le cœur brisé pour les enfants qui ont été témoins du meurtre de leurs parents. J'ai le cœur brisé pour toutes les personnes qui ont perdu des êtres chers, pour les membres de la GRC et les premiers répondants qui se trouvaient sur place les 18 et 19 avril, pour les proches qui connaissent une souffrance sans fin, sans réponses concrètes, sans marques de respect ni de soutien de la part de nos dirigeants. »
- « Comme de nombreux Néo-Écossais, j'ai ressenti de l'incrédulité, un choc, de la frustration et une terrible tristesse. J'ai eu du mal à me concentrer pendant ma journée de travail et l'isolement causé par la pandémie n'a pas arrangé les choses. Au fur et à mesure que la distance entre moi-même et les victimes s'est réduite avec l'arrivée de nouvelles de la part de ma famille et d'amis qui avaient perdu des proches lors de la fusillade, j'ai été bouleversé. »

- « Cela a été dévastateur de tellement de manières. Pendant les jours et les semaines qui ont suivi, je me suis retrouvée assise en train de pleurer, dans un état de muette incrédulいた. Je me sentais démunie, en particulier parce que je ne pouvais pas voir mes filles à cause des restrictions liées à la pandémie. Je partageais mes larmes avec elles au téléphone. Au fil du temps et des six degrés de séparation (moins en Nouvelle-Écosse!), j'en ai su davantage sur les victimes et leurs liens avec la localité. J'ai trouvé de plus en plus difficile d'écouter les récits, en particulier ceux des enfants touchés et de membres de la famille des enfants qui ont trouvé la mort. Il est si dur de comprendre comment cela a pu arriver. »
- « J'ai progressivement découvert que j'avais des liens avec plus de huit victimes. »

Dans les réponses au sondage, un autre ressenti fréquemment exprimé a été le chagrin face aux vies perdues et pour les familles touchées : « un lourd chagrin pour les familles touchées », « le cœur brisé pour les familles », « un sentiment de dévastation en entendant l'histoire des victimes », « je pensais aux familles ». Certains répondants ont étendu l'expression de leur inquiétude à d'autres personnes comme les agents de police, les premiers répondants et les collectivités touchées.

Certains ont indiqué avoir ressenti à la fois « du soulagement à l'idée qu'aucune des victimes n'était un ami ou un membre de ma famille » et « de la tristesse et de l'empathie pour les victimes, les membres de leur famille, la police, les premiers répondants et les personnes vivant en Nouvelle-Écosse ». Une autre répondante a écrit : « J'étais inquiète, choquée, dévastée, triste d'avoir perdu mon collègue et heureuse que mon mari aille bien et soit rentré sain et sauf à la maison cette nuit-là. »

Certains répondants au sondage ont décrit un sentiment généralisé de perte au cours de cette période. D'autres ont expliqué avoir ressenti de la peine lorsque confrontés à certaines situations bien précises, par exemple « en traversant en voiture les endroits où des personnes avaient été tuées » ou « en voyant les monuments commémoratifs ». Les personnes qui vivent dans les collectivités les plus touchées ont évoqué la manière dont leurs activités quotidiennes ont été affectées par la présence, dans un premier temps, d'un plus grand nombre d'agents de police et de nombreuses personnes passant en voiture. Plusieurs répondants ont expliqué que ce surcroît d'attention leur avait rendu la vie plus difficile :

Le défilé incessant de voitures qui descendaient notre chemin privé et faisaient ensuite demi-tour dans notre allée nous rappelait constamment

ce qui s'était produit. Mon mari a fabriqué un panneau et l'a installé au bout de la route qui semble faire l'objet de tous les reportages, mais cela n'a pas arrêté les badauds. Nous avons l'impression d'être sans cesse au centre d'une attraction touristique.

Des réactions complexes

La plupart des mots-clés utilisés pour décrire la réaction initiale aux pertes massives ont également été utilisés dans les réponses décrivant les semaines et les mois qui ont suivi les 18 et 19 avril 2020. Là encore, les répondants ont fréquemment donné plusieurs réponses en une, ce qui souligne la complexité des réactions :

- « Traumatisme, colère, tristesse et peur. »
- « Peur, inquiétude, tristesse. »
- « Traumatisme, incrédulité, choc, tristesse. »
- « Horreur, terreur, incrédulité. »
- « Anxiété, épuisement, peur, confusion, colère, frustration, déception, méfiance, paranoïa. »
- « Blessure, colère, tristesse... toutes les émotions que l'on peut ressentir quand une vie est interrompue trop tôt par un monstre, et dans sa propre ville natale. »
- « Très triste pour les familles des personnes qui ont été massacrées. Je suis stupéfait qu'une telle chose ait pu se produire en Nouvelle-Écosse. Et en colère que la sécurité publique n'ait pas été prise en compte. »
- « De la tristesse et de la compassion pour tous ceux qui ont été tués et pour les membres de leurs familles et leurs amis qui se demandent ce qui s'est passé, ce qui a mal tourné. »
- « Je me suis senti perdu, blessé, confus et incroyablement triste. Je m'inquiétais pour la fille de mon ami. Je n'arrive toujours pas à croire qu'une pareille chose ait pu se produire. »
- « Je me sentais comme engourdie, d'une tristesse extrême, sous le choc. Je n'arrivais pas à croire que cela s'était produit. Je pensais sans cesse à toutes les victimes innocentes et aux enfants restés seuls. Emily Tuck allait à la même école que ma fille, alors nous avons déposé des fleurs au mémorial du CEC [Cobequid Educational Centre]. J'ai assisté à une commémoration organisée

pour Alanna [Jenkins] au travail. Je me sens frustrée que l'on n'ait pas prévenu davantage de personnes de rester chez elles le matin du 19. »

Parmi les principaux thèmes récurrents dans les réactions vécues pendant les semaines et les mois qui ont suivi les pertes massives figurent le choc et l'incrédulité face au fait que ces événements soient arrivés dans une région rurale de la Nouvelle-Écosse. Certains regrettent avoir perdu un sentiment de sécurité auquel ils attachaient beaucoup de valeur :

- « Les premiers jours, j'ai beaucoup pleuré. Les semaines suivantes, je me suis senti déprimé. Je n'arrivais pas à comprendre comment cela avait pu se produire en Nouvelle-Écosse, dans un lieu aussi tranquille que Portapique. »
- « Un sentiment d'anxiété plus fort au sujet des communications d'urgence et de la possibilité qu'un incident se produise dans la province. J'étais troublé par la disparition de mon sentiment de sécurité au sujet du Canada atlantique. Je me sentais incroyablement triste pour les habitants de la Nouvelle-Écosse. »
- « Je me suis senti trahi par la police. J'éprouvais un sentiment d'insécurité. J'étais triste pour les victimes et leurs familles. Des vagues d'émotions m'envahissaient, lors desquelles j'avais l'impression que mon idyllique vie à la campagne ne serait plus jamais la même. »
- « J'étais triste, en plein questionnement, je me demandais comment les choses avaient pu aller si loin sans que les Néo-Écossais soient avertis de ce qui se passait. Cela a été une période sombre, irréelle. J'ai encore du mal à admettre que cela se soit produit en Nouvelle-Écosse. ».

Questions sans réponse et besoin de savoir

De nombreuses personnes en quête de réponses ont activement recherché des renseignements accessibles au public pour essayer de comprendre les événements des 18 et 19 avril 2020. Certaines se sont efforcées d'obtenir des réponses à des questions précises, telles que l'endroit où l'agresseur s'était procuré ses armes et la raison pour laquelle il n'y avait pas eu d'alerte d'urgence. Un petit nombre de personnes se sont dites incapables de regarder ou d'écouter les nouvelles traitant des pertes massives. Par exemple, un répondant au sondage a écrit : « J'étais empli de tristesse pour les personnes touchées par cette tragédie. Je me sentais

incapable de lire, de regarder ou d'écouter les nouvelles. J'éprouvais une tristesse insondable pour les familles. » Une autre personne a déclaré :

J'ai commencé à être très sélectif dans les articles de journal que je lisais, les nouvelles que j'écoutais, c'était comme si tous nos voisins avaient décidé d'afficher le slogan Nova Scotia Strong... Nous l'avons fait [nous aussi]. Mais je pense qu'à cause de toutes ces petites choses, comment tout s'est passé, je pense que cela a été pire que le choc initial. Alors pendant longtemps, je n'ai plus rien voulu voir. Je n'ai rien lu du tout. Même le fait de regarder... les photos des 22 personnes m'était très difficile... Certains membres de ma famille étaient... ne comprenaient pas ça, ils lisaient davantage de nouvelles que moi. Oui, j'ai trouvé ça très dur. Extrêmement dur.

Beaucoup de répondants au sondage ont indiqué s'être posé « tant de questions » et avoir ressenti « de la frustration face au manque de renseignements et de clarté ». En voici quelques exemples représentatifs :

- « Traumatissant. Je cherchais désespérément des réponses et j'avais l'impression d'être face à un silence radio, que quelque chose était dissimulé. Pourquoi les Néo-Écossais ne pouvaient-ils pas obtenir de réponses? »
- « J'ai regardé la télévision jour après jour, en cherchant à trouver de l'espoir dans toute l'horreur de ce qui s'était produit. J'ai souvent pleuré. »
- « J'étais avide de savoir. Savoir ce qui s'était passé. Ce qui s'était réellement passé ce jour-là. »
- « J'étais choqué et attristé qu'il n'y ait pas davantage de renseignements partagés avec les familles et le public. »
- « Lors des jours, semaines et mois qui ont suivi, j'ai lu et regardé tout ce qu'il était possible de lire et de regarder au sujet de cet événement inconcevable. J'ai été profondément touché par les récits concernant les différentes victimes et les membres de leur famille. J'ai ressenti un très profond chagrin, pendant des semaines. J'ai cherché des détails qui pourraient expliquer pourquoi c'était arrivé, mais les renseignements restaient confus et incomplets. »
- « J'ai continué de suivre chaque information nouvelle concernant les pertes massives, en essayant de rassembler les pièces du puzzle. »

Certains répondants ont fait remarquer que la couverture médiatique les avait aidés au cours des semaines et des mois qui ont suivi les pertes massives, en leur

apportant de l'information – en particulier au sujet de l'histoire de l'agresseur. D'autres répondants au sondage ont trouvé que la couverture médiatique avait contribué aux difficultés qu'ils avaient ressenties durant cette période :

- « J'étais en colère à cause de la manière dont la presse tentait d'aiguillonner les gens et de renforcer leur frénésie de spéculation au sujet de ce qui s'était produit et des personnes qui auraient potentiellement essayé d'aider le tireur. Ils n'ont pas évalué les préjudices qu'ils étaient en train de causer. Certains amis croient que parce qu'une information est mise sous presse, elle est vraie. Ils se retrouvent bouleversés au sujet de faits qui sont erronés et ne parviennent plus à surmonter leurs peurs. Je peux par exemple citer l'idée selon laquelle le tireur était un informateur rémunéré par la police et que c'est pour cela que la police ne l'a pas arrêté. »
- « [L]es renseignements erronés relayés en permanence par les médias et les médias sociaux. »
- « Cet événement a beaucoup altéré ma relation avec les médias et avec les services de police de la province. »

De nombreux répondants ont fait remarquer que les renseignements complémentaires transmis n'avaient pas permis de rendre les faits plus compréhensibles :

- « Aujourd'hui encore, il est difficile de saisir ce qui s'est passé, encore plus avec la publication de nouveaux détails. »
- « Les détails et les faits sèment la confusion. Rien de tout cela n'est cohérent. Expliquez-moi pourquoi mon collègue est mort, s'il vous plaît. »
- « Nous avons suivi de nombreux groupes Facebook, des vidéos sur YouTube, Twitter et différents médias pour en savoir plus sur cette tragédie. Les tout premiers renseignements (datant des premières semaines) qui ont été communiqués au public sur ces canaux, immédiatement après la tragédie, semblent être les plus précis. Au fur et à mesure que le temps s'écoulait, les renseignements sont devenus moins clairs, contradictoires. Très vite, nous avons remarqué un manque de clarté et des changements dans les renseignements transmis par la GRC. »
- « Je me suis efforcé de rester attentif à ce qu'il ressortait de tout ça, aussi longtemps que j'ai été en mesure de le faire sur le plan émotionnel. Je me suis retrouvé à lire des théories complotistes au sujet des pertes massives sur des sites comme Reddit, et j'ai eu l'impression d'obtenir plus de renseignements du

public que des autorités. Même si je n'ai pas été personnellement touché, en tant qu'habitant de Nouvelle-Écosse depuis toujours, j'ai été choqué et attristé par cet incident pendant des semaines. Aujourd'hui encore, chaque fois que l'on en reparle, j'ai du mal à comprendre. »

De nombreux répondants ont fait part de leurs réactions aux renseignements concernant l'agresseur. Ils ont, en particulier, exprimé de la peur, de la colère, leur sentiment de choc et de l'incrédulité quant à ses antécédents et au fait qu'il était en possession d'armes à feu et d'une réplique d'autopatrouille. Les répondants ont écrit :

- « Je suis tout simplement sous le choc et je n'arrive pas à croire que le suspect ait pu agir en toute impunité dans une telle mesure. »
- « J'ai eu peur à l'idée que quelqu'un entretenant autant de haine et de folie destructrice ait vécu dans ma collectivité de Dartmouth. »
- « Impossible d'imaginer qu'on n'ait rien fait au sujet de cet individu, alors qu'il était bien connu. »
- « Nous avons écouté les récits au sujet des victimes, de leurs proches disparus, nous avons essayé de comprendre la chronologie des événements. Nous étions dévastés. Nous avons eu du mal à comprendre comment cette personne avait pu posséder ces véhicules, ces armes, etc. sans être interrogée auparavant. Il semble en effet que des gens avaient alerté les autorités [à son sujet] dans le passé. »
- « J'éprouve un sentiment général de déception à l'égard de la GRC, du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral. Il y a eu tant de signalements concernant des interactions avec le tireur par le passé et pourtant, les autorités l'ont simplement laissé courir. »
- « Après les événements, au fur et à mesure que l'on en apprenait davantage sur cette personne, il était encore plus frustrant de constater qu'elle ne figurait sur aucune liste de surveillance, alors que de nombreuses plaintes avaient été déposées au sujet de son comportement et de ses agissements, ce qui nous amène à nous interroger sur l'efficacité de nos services de police et à perdre confiance dans le système. »
- « De la colère et une extrême frustration de voir les gens surpris à l'idée que la violence sexospécifique provoque autant de décès. Je trouve révoltant que la femme maltraitée par l'agresseur ait été inculpée. Après avoir vu ce que l'agresseur était capable de faire, comment peut-on s'attendre à ce

qu'elle ait osé le contrarier? Je me suis demandé combien d'agents de police connaissaient cet homme, savaient qu'il achetait du matériel et qu'il était obsédé par la police (par exemple la réplique d'autopatrouille), et n'ont rien fait. Il est impossible qu'ils n'aient rien su au sujet de l'agresseur – il est évident qu'il se rendait aux ventes aux enchères de la police. Soyons réalistes. »

Beaucoup de répondants au sondage ont décrit ce qu'ils ont vécu dans les semaines et les mois qui ont suivi les événements des 18 et 19 avril 2020 comme une réaction aux communications de la GRC après les pertes massives. Beaucoup ont dit que leur réaction a été déterminée par ce qu'ils ont perçu comme un manque d'information, la communication d'informations contradictoires et un manque de transparence. La grande majorité des répondants qui ont abordé ce sujet ont expliqué leur difficulté à croire les comptes rendus de la GRC. Certains ont fait observer que leurs louanges initiales quant au maintien de l'ordre s'étaient transformées en méfiance et en colère – comme le révèlent ces citations :

- « La GRC tardait à communiquer de l'information lors des débriefages puis a cessé de le faire, ce qui a suscité la méfiance et donné lieu à des théories complotistes. Nous avons ensuite commencé à recevoir des renseignements présentés comme des fuites de la part des médias alternatifs, ce qui a encore renforcé la méfiance. »
- « J'ai ressenti de la confusion et de la colère face à la mauvaise gestion de la situation et au manque évident de communication, même une fois les pertes massives terminées. Aujourd'hui encore, nous n'avons pas de réponses à des questions fondamentales. Cela a ébranlé notre confiance dans les forces de police et nous a convaincus que le système judiciaire et policier canadien n'est pas capable de gérer des individus instables comme l'agresseur. »
- « Certaines informations manquantes ou incohérentes m'ont poussé à me demander si on nous disait tout ce que nous aurions dû savoir. »
- « J'ai essayé de rester impartial en écoutant les membres (responsables) de la GRC donner des nouvelles à la Nouvelle-Écosse mais j'ai trouvé qu'elles n'étaient pas claires et pas vraiment éclairantes. Par la suite, au fur et à mesure que d'autres renseignements ont fait surface, j'ai perdu une grande partie de ma foi et ma confiance dans la GRC, en tant que force de police. Il me semble que les actions menées depuis l'incident par la GRC et par le gouvernement en général, tant provincial que fédéral, ont davantage cherché à minimiser les capacités d'action des responsables de la GRC et à "protéger l'image" de cette institution qu'à rechercher la vérité et à déterminer comment remédier à la

situation (par la formation, la responsabilisation, etc.) afin que cela n'arrive plus jamais. »

D'autres répondants au sondage ont exprimé leur « soulagement que l'enquête ait été menée par la GRC, car c'est un service de police que j'estime et que je respecte depuis de nombreuses années ». Beaucoup de répondants ont été « consternés de voir que tout le monde fait des reproches à la GRC ». Deux répondants ont par exemple écrit :

- « Je reste fâché contre les gens qui critiquent la GRC et les premiers répondants qui se sont rendus sur les lieux pour apporter leur aide. J'ai mal au cœur non seulement pour ces professionnels, mais aussi pour les épouses et les enfants de ceux qui sont intervenus dans ces scènes horribles. Ils me semblent être d'autres victimes oubliées, non reconnues, de cette tragédie. Il n'y a qu'une seule personne responsable de cette tragédie. Ni plus ni moins. »
- « J'ai cherché des informations en ligne et j'ai ressenti beaucoup de dégoût en voyant comment la GRC et la conjointe de fait de l'agresseur subissaient des attaques. J'ai l'impression que parce que le tireur avait été tué, les familles des victimes avaient besoin de trouver quelqu'un sur qui jeter le blâme. Tout cela a donné lieu à un déferlement de haine contre la GRC ou la police – et contre certaines victimes qui ont survécu. Si l'agresseur était toujours en vie, leur colère se serait dirigée vers lui. »

Plusieurs membres de la GRC et certains membres de leur famille nous ont parlé de l'impact de cette colère à l'égard de la GRC. Nous abordons leur ressenti dans le Volume 4, Collectivités. Nous avons également recueilli ce que divers intervenants d'urgence avaient à nous dire sur l'effet des pertes massives survenues les 18 et 19 avril 2020, dans les semaines et les mois qui ont suivi, et sur leur impact persistant. Certains se tenaient prêts à intervenir ces jours-là, mais n'ont pas reçu d'affectation; ils ont donc exprimé des sentiments d'impuissance et de « culpabilité des survivants ». Certains ont ressenti des effets sur leur santé mentale après avoir travaillé très dur pour boucler les événements, après avoir fait face à la perte d'un collègue, puis après avoir appris que le public « les rendait responsables du massacre » parce qu'on n'avait pas arrêté l'agresseur plus tôt. L'effet des critiques dans les médias a rendu leur retour au travail plus difficile. Ces intervenants estiment que le public les traite comme des « sous-hommes » et des « criminels » et qu'ils doivent désormais être toujours sur leurs gardes parce qu'ils sont devenus « une cible de haine et de manque de respect ». Certains intervenants d'urgence

de la GRC ont exprimé leur inquiétude pour les membres de leur famille, car ces derniers vivent désormais avec des personnes souffrant de dépression et de colère liées à leur travail. Certaines personnes ont observé des brimades à l'encontre des enfants des membres de la GRC et d'autres retombées sociales pour leurs familles.

La question de savoir si les intervenants d'urgence se sont sentis soutenus par leur employeur en ce qui concerne les ressources appropriées en matière de bien-être au lendemain des événements a donné lieu à de grandes variations. Certains estimaient que le soutien était adéquat, tandis que d'autres pensaient que le manque de soutien organisationnel avait aggravé le stress lié aux pertes massives. De nombreux intervenants d'urgence ont décrit les retombées sur leur lieu de travail, les lésions dues au stress professionnel et les absences qui en découlent réduisant les effectifs et augmentant le stress de ceux qui restent en poste. Enfin, les intervenants d'urgence ont souvent minimisé leurs propres besoins en matière de soutien à la santé mentale, mais ont exprimé leur inquiétude pour leurs collègues. Ce groupe de réponses est résumé dans le Volume 4, partie B.

Les répondants ont expliqué que le manque d'information perçu avait contribué à la conclusion qu'il y avait eu corruption et dissimulation : « Pendant un certain temps, même si le manque de transparence était évident, je me suis persuadé que c'était pour le bien de tous. Mais nous avons atteint le point où ce manque d'explications provoque un vrai traumatisme. Mon sentiment de sécurité a été affecté par les événements, et il l'a été encore plus par ce qui ressemblait à de la dissimulation. »

Le besoin d'en savoir plus et le fait que certaines personnes étaient convaincues que des renseignements leur étaient cachés les ont poussées à demander aux gouvernements d'organiser une enquête publique plutôt qu'un examen indépendant, comme cela était prévu à l'origine. En effet, le processus d'enquête est transparent et peut rendre obligatoires la déposition de témoins et la production de documents. Ces efforts ont été menés par les personnes les plus touchées, et en particulier par les familles de personnes dont la vie a été fauchée lors des pertes massives. Certains répondants, convaincus que les gouvernements provincial et fédéral n'avaient pas tenu compte de la demande d'enquête des familles, ont exprimé encore davantage de frustration et de méfiance à l'égard du gouvernement.

Toujours dans les pensées

Pour certains répondants au sondage, les événements des 18 et 19 avril 2020 et les questions sans réponse sur ce qui s'est passé étaient « toujours dans leurs pensées » pendant ces premières semaines et ces premiers mois. Par exemple, une personne a écrit : « J'étais sur les nerfs et je n'arrêtais pas d'y penser. » Dans ce groupe de répondants, certains décrivent cette expérience comme ayant des conséquences négatives, telles que l'insomnie, la peur ou une réduction de leur capacité d'empathie ou de sympathie dans d'autres situations. Les expériences suivantes ont été rapportées à ce sujet :

- « Toujours dans mes pensées, chaque fois que je vois une voiture ou un poste de la GRC, chaque fois que je passe devant le bureau de cette ordure (heureusement, les dents grimaçantes de l'enseigne ont été retirées du bâtiment, mais tout ce coin me hante encore). Chaque fois que je passais devant la sortie Enfield, je revivais ce jour obsédant – même si ce n'est plus le cas maintenant, parce que j'emprunte si souvent ce trajet. »
- « Pendant plusieurs mois, après avril 2020, j'ai eu des pensées obsessionnelles qui me faisaient croire que ma famille ou moi-même serions blessés chaque fois que l'on frappait à ma porte. »
- « Je pense encore et encore aux enfants qui ont survécu et à l'horreur qu'ils ont subie cette nuit-là. J'essaie de décortiquer ou de comprendre pourquoi il a fait cela. Et j'ai une perte d'empathie et de sympathie pour d'autres situations. Lorsque j'entends ou que j'apprends d'autres situations tristes, cela ne m'affecte pas de la même façon. »
- « Il était incroyablement difficile de gérer la situation. Je n'arrêtais pas d'y penser. J'en rêvais souvent. Au fil des mois, le souvenir des pertes massives a cessé d'accaparer la quasi-totalité de mes pensées, mais j'avais simplement de la peine à passer devant les monuments commémoratifs en bordure de la route. Je me remettais alors à pleurer au moins deux fois par jour. J'essayais d'emprunter d'autres itinéraires, mais cela ajoutait beaucoup de temps à mes déplacements. Je ne pleure plus lorsque je passe devant les monuments commémoratifs, mais je n'aime pas vraiment ce rappel constant. »

Diminution du sentiment de sécurité et augmentation de la peur

Un grand nombre de répondants ont fait part de leur expérience de la peur et du sentiment d'insécurité dans les semaines et les mois qui ont suivi les pertes massives. La diminution du sentiment de sécurité a été décrite de façon générale et identifiée comme ayant des conséquences, telles qu'une incapacité à se concentrer, des cauchemars et des difficultés à dormir. Des personnes ont indiqué qu'elles étaient « sur le qui-vive », « hypervigilantes » et en mode « combat ou fuite ». Une personne a fait remarquer : « Sommeil moins réparateur, sursaute facilement, facilement émotif, plus prompt à réagir. » Les passages suivants illustrent les réponses communiquées à ce sujet :

- « J'ai fait des cauchemars et j'étais très inquiet pour toute la province et le bien-être des autres. Mes enfants ont eu peur. »
- « La peur. J'avais du mal à aller dans les espaces publics. »
- « Je m'inquiétais constamment pour ma famille. Et si ça se reproduisait? J'avais du mal à dormir la nuit. J'ai dû en parler à mon médecin, parce que j'avais l'impression que ma santé mentale en souffrait. Il a fallu des mois pour que je me sente à peu près en sécurité et que j'arrête de m'inquiéter que cela n'arrive encore. »
- « J'avais peur de sortir de chez moi, je ne pouvais plus respirer. Mode combat et fuite 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pendant plus de 12 mois. Harcelés par les médias, nous n'avons reçu que très peu de soutien. Deuil, traumatisme, sentiment d'isolement, cauchemars, tremblements, terreur, irritabilité, pleurs constants. »
- « Dans les semaines et les mois qui ont suivi, alors que nous commençons à en savoir plus sur ce qui s'était passé, nous avons continué à nous sentir mal à l'aise. Tout semblait dangereux et plusieurs alertes – portant sur des situations relativement anodines au final – ont déclenché un fort sentiment de panique, qui nous a amenés à contacter immédiatement tous nos gens pour nous assurer qu'ils étaient en sécurité. »
- « Je me suis senti en état d'alerte accrue, veillant à ce que mes portes soient verrouillées. La nuit était le moment le plus difficile, puisque je ne me sentais pas autant en sécurité qu'avant les pertes massives. Pendant la nuit, je craignais que quelqu'un entre par effraction dans ma résidence. Je regardais constamment autour de moi lorsque j'étais à l'extérieur, parce que j'habite dans

une région rurale et que ma cour est boisée. J'avais l'impression que quelqu'un pouvait y être, même si je savais que c'était peu probable. »

- « Au fil des semaines et des mois, j'ai vécu une expérience d'isolement. J'avais peur de faire des choses que je ferais normalement, comme marcher dehors, effectuer de longs trajets en voiture. Je n'arrivais pas à dormir et j'avais peur de rester seul. Le fait d'entendre parler d'autres incidents liés à des armes à feu si peu de temps après cette tragédie a réduit ma confiance dans la sécurité de la collectivité. »

De nombreux répondants au sondage ont établi un lien entre leur peur croissante et leur perte de confiance dans la police. Ils mentionnent aussi leur anxiété à l'égard des véhicules de police. Nous abordons ces différents ressentis dans le Volume 4, Collectivités. Certains répondants ont raconté comment des situations particulières, comme le fait d'entendre des feux d'artifice ou des coups de feu et de passer en voiture devant des lieux précis liés aux pertes massives, pouvaient déclencher la peur et, dans certains cas, la panique :

- « Personnellement, pendant au moins un mois, j'ai eu peur la nuit et je ne voulais pas que les membres de ma famille immédiate me laissent seul. Environ une semaine après les pertes massives, un voisin a allumé des pétards et lorsque j'ai entendu les bruits d'explosion, j'ai couru verrouiller les deux portes avant de me rendre dans notre sous-sol. Tout ce que je pensais, c'était que notre voisin était en train de tirer sur sa femme – j'étais bouleversé. Ce n'est pas normal pour moi. Au bout d'un mois, ce type d'anxiété a commencé à s'estomper, mais il y a un certain niveau de peur qui ne disparaît jamais lorsque vous réalisez que des gens malfaisants vivent parmi nous. »
- « C'était extrêmement perturbant de passer devant toutes ces propriétés pour quitter nos installations. C'était également perturbant d'entendre des histoires, mais pas de faits concernant la situation. Chaque fois que j'entends un feu d'artifice, cela me rappelle cette nuit où j'ai entendu ce que j'ai perçu comme un feu d'artifice, mais qui n'en était manifestement pas un. C'était étrange de ne recevoir aucun avertissement ou qu'il n'y ait eu aucun suivi pour savoir si nous allions bien. »
- « Après l'incident, je trouvais perturbant d'entendre des coups de feu depuis le champ de tir. »

Effets sur les enfants, les petits-enfants et les proches aidants

Un certain nombre de répondants ont décrit les répercussions que les pertes massives ont eues sur leurs enfants et petits-enfants. Les parents et d'autres proches aidants ont également fait part des difficultés qu'ils ont rencontrées pour faire face aux suites des événements, tout en essayant d'aider les tout-petits et de les protéger contre des informations inadaptées à leur stade de développement. Les citations suivantes illustrent ce thème :

- « J'ai fait des cauchemars et j'étais très inquiet pour toute la province et le bien-être des autres. Mes enfants ont eu peur. »
- « [Tout cela a eu un effet] paralysant. Nous ne voulions pas quitter notre maison. Nous nous sentions vidés, notre pauvre localité avait été complètement ébranlée. Elle n'est plus en sécurité. Les enfants ne sentent plus que la police les protège... Mes deux filles souffrent d'une grave anxiété causée par cette situation. Ma fille cadette ne me quitte plus et ne se calme pas lorsque ses autres frères et sœurs ne sont pas présents à la maison. Cela a complètement chamboulé nos vies. L'anniversaire du décès de mon grand-père est en mai et nous sommes allés visiter sa tombe qui, malheureusement, se trouve littéralement à côté de la maison [de l'agresseur] qu'il a réduite en cendres. Il y avait encore un panneau indiquant « dentiste » sur le sol que mes enfants ont repéré. Mon fils n'est plus le même, car cette histoire l'a affecté au-delà de tout ce que l'on peut imaginer. »
- « J'étais effondré, mes petits-enfants veulent toujours tout savoir. Étant petits, ils s'inquiètent de la façon dont ils seraient protégés si un événement comme celui-là se produisait en Alberta. Au regard de la façon dont les pertes massives ont été gérées en Nouvelle-Écosse, ils ne font plus confiance à la police pour les sauver. Il est tout simplement incroyable que tant de personnes aient pu mourir malgré le fait que la police a été prévenue si tôt. »
- « Il a été extrêmement difficile d'aider mon fils à traverser cette épreuve. Il avait 9 ans à l'époque. Les parents de son ami travaillent à la GRC. Il ne se sentait plus en sécurité dans sa collectivité. Auparavant, s'il faisait des cauchemars ou s'il avait peur la nuit, je pouvais toujours le réconforter en lui disant que nous vivons dans un endroit sûr et tranquille où il ne se passe jamais rien. Après les pertes massives de Portapique, il n'a plus été rassuré par le fait que sa petite ville natale était un lieu sûr. Il a développé un trouble anxieux et a complètement cessé de dormir. Je déteste que sa vie ait été si lourdement affectée par le simple fait de vivre dans une collectivité où cela s'est produit. »

- « Les autres mères et moi-même, nous sommes soutenues mutuellement les jours où nous n'arrêtons pas de pleurer. Nous ne pouvions pas exprimer nos sentiments devant nos enfants, et ils étaient confinés avec nous. Je me souviens d'avoir détesté les messages sur le thème de Nova Scotia Strong qui venaient de l'extérieur de la province. Cela me paraissait ridicule. Forts, nous? Nous venions de vivre un événement qui nous avait brisés. Nous avons été complètement démolis – et des gens qui n'ont jamais vécu cela nous disent d'être forts. L'aide extérieure n'a pas été utile. Personne ne comprenait. Les seuls mots de réconfort sont venus de Sandy Hook et d'Écosse. Des collectivités qui avaient vécu des fusillades de masse nous ont tendu la main et elles seules ont su trouver les bons mots pour nous réconforter. Elles savaient que nous étions brisés. Elles nous ont assuré que nous serions en état de choc pendant un certain temps. Elles nous ont fait comprendre que ce que nous vivions était normal dans une telle situation. Cela nous a aidés. »
- « C'était accablant et angoissant. J'ai eu l'impression que la collectivité dans son ensemble avait été violée. Le chagrin était énorme, presque impossible à supporter. Ma fille de 13 ans a fait des cauchemars et souffre d'un grave TSPT. Elle a peur des feux d'artifice et de tout autre bruit fort, étant donné que cela lui rappelle le jour de la fusillade de masse. Elle sera à jamais affectée par cet acte horrible. »

Détérioration de la santé mentale

De nombreux répondants ont vu leur santé mentale se détériorer dans les semaines et les mois qui ont suivi les pertes massives des 18 et 19 avril 2020. Ils ont fait état de tristesse, y compris de pleurs excessifs, d'anxiété, de sentiments de débordement ou de désespoir; pour certains, cela allait jusqu'à la dépression, le TSPT ou le déclenchement de troubles de santé mentale préexistants. D'autres ont ressenti un « engourdissement » ou un « isolement », et ont dit « vivre dans le brouillard ». Pour certains, la détérioration de la santé mentale s'est étendue à des manifestations physiques, telles que des maux de tête chroniques. Voici une sélection de réponses illustrant un éventail de ressentis :

- « Dans les semaines et les mois qui ont suivi les pertes massives, j'ai regardé les informations et les médias sociaux pour en savoir plus sur les victimes et

leur histoire. C'était tellement triste, j'étais souvent en larmes et je me sentais dépassé. »

- « [J'ai vécu de l'] anxiété. Je suis très reconnaissant que mes amis et ma famille soient sains et saufs, mais [pour] beaucoup d'anciens combattants dans ma famille, cela a été un déclencheur majeur du TSPT. »
- « Peur, chagrin, confusion, maux de tête chroniques. »
- « La tristesse au quotidien. »
- « Anxiété, choc, culpabilité, liens plus forts avec les collègues et la collectivité, TSPT. »
- « Je me suis senti désespéré et j'ai eu l'impression que rien n'était fait pour assurer la sécurité des Néo-Écossais. »
- « Dans les semaines et les mois qui ont suivi les fusillades, notre collectivité était en état de choc. Je me souviens encore des premières fois où j'ai dû conduire sur les chemins que l'agresseur avait empruntés pendant son carnage. Je me souviens encore de la première fois que j'ai croisé un véhicule de la GRC sur l'un de ces chemins. Cela a vraiment déclenché une réaction de ma part. Le chagrin et le choc étaient tellement profonds. Il y avait des jours où je me portais bien et d'autres où je me mettais à pleurer sans crier gare. Il y avait tout ce chagrin qui menaçait de me terrasser sans avertissement. »
- « Chaque fois qu'on en parlait, je pleurais et je n'arrivais pas à me concentrer. Je me sentais malade et j'avais du mal à me concentrer. Je vivais à Bridgewater lorsque le jeune homme a poignardé un policier et s'est enfui. Des hélicoptères survolaient ma maison, les journalistes étaient partout dans la ville et la GRC était omniprésente. J'ai été très perturbé par cet événement et chaque fois que j'entendais des sirènes ou que l'hélicoptère survolait ma résidence, je pensais que quelqu'un préparait une fusillade de masse. J'ai fini par suivre une thérapie à cause de ça. »
- « Oui, je pense que j'ai bien essayé de trouver une aide psychologique. Et chaque fois qu'un développement était annoncé dans les nouvelles... ce qui arrivait fréquemment, cela réveillait tous ces sentiments intenses et me plongeait dans un état de choc. C'est ainsi que le chagrin n'arrêtait pas de déferler. »
- « Nous faisons des cauchemars, nous sommes terrifiés chaque fois que nous voyons un véhicule de la GRC. Nous pleurons constamment dès qu'un souvenir ressurgit. Incapacité à dormir à cause des souvenirs. »

Certains répondants ont indiqué qu'ils avaient pu accéder à des services de soutien qui les ont aidés dans les semaines et les mois qui ont suivi les pertes massives. Par exemple, une personne a fait le commentaire suivant : « J'ai fait des cauchemars pendant un certain temps et j'ai effectué deux visites à Portapique avec le conseiller, ce qui m'a été très bénéfique. » Un autre a déclaré : « J'ai parlé à quelqu'un de mon anxiété par rapport aux événements, même si je n'ai pas été directement touché. Cette personne m'a aidé à résoudre certains problèmes. » Toutefois, d'autres ont indiqué que les besoins en services de santé mentale n'étaient pas satisfaits. Certains fournisseurs de services ont également rencontré des difficultés. Nous abordons ces deux questions dans le Volume 4, Collectivités.

Mesures positives ayant été prises

Certains répondants nous ont fait part de leur expérience par rapport aux mesures positives ayant été prises pour aider les personnes plus directement touchées par les pertes massives dans les semaines et les mois qui ont suivi avril 2020. Au rang des exemples figurent la prestation de services bénévoles par les membres de l'Association des psychologues de la Nouvelle-Écosse, l'organisation et la participation à des collectes de fonds, et l'aide apportée à d'autres personnes pour qu'elles obtiennent les services de consultation psychologique dont elles avaient besoin. Ces exemples et d'autres illustrations de la mobilisation de la collectivité après les pertes massives sont également abordés dans le Volume 4.

Persistance de l'impact

Le sondage Racontez votre expérience posait trois questions sur la persistance de l'impact des pertes massives : si les événements avaient modifié les activités ou les comportements au quotidien et, si oui, de quelle façon; si les événements avaient eu des conséquences sur la santé mentale ou le bien-être et, si oui, comment; et s'il y avait d'autres informations que les gens voulaient que la Commission sache sur les répercussions que les pertes massives ont eues sur eux-mêmes ou sur leur collectivité. Environ un tiers des réponses à ces questions n'ont fait état d'aucun effet permanent des pertes massives, bien que dans certains cas, ces réponses aient été nuancées dans une certaine mesure. Il y a eu relativement peu de gens qui ont répondu à la dernière question concernant d'autres types d'impact. Certaines

réponses sont certes plus difficiles à catégoriser, mais elles soulignent l'impact continu et général, par exemple :

C'est difficile à exprimer. Tant de choses me viennent à l'esprit. Je suis minéralogiste amateur, j'aime aller à Parrsboro – mais je ne peux jamais passer le chemin Portapique Beach sans penser aux témoignages de première main que j'ai entendus sur ce qui s'est passé là-bas. À chaque fois, c'est comme un coup de poing au ventre. Je reste silencieux pendant un moment. Si je voyage avec quelqu'un à ce moment-là, je ne lui dis pas à quel point cela m'affecte. Il ne comprendrait pas. Cela vous change. Cette situation nous a tous changés d'une certaine manière. À certains égards, nous nous sommes rapprochés et renforcés en tant que collectivité et en tant que résidents de la province, mais à d'autres égards, nous sommes touchés par des séquelles. Blessés. Effrayés. En deuil. En colère. Confus. En questionnement. Méfiants.

Impact sur le comportement

Les réponses des personnes les plus touchées par les pertes massives ont fait état de changements profonds dans leur vie : « Notre vie a changé pour toujours ce jour-là »; « Il est difficile d'exprimer à quel point notre vie a changé »; et « Bien sûr, la vie a changé pour tous ceux qui restent, [qu'ils aient été affectés] de près ou de loin ». Une personne a fait remarquer : « Notre sentiment de sécurité nous a été enlevé. Nos amis nous ont été enlevés. Nos activités et nos comportements au quotidien sont donc très différents. » Certains de ces répondants ont donné des exemples précis de changements au quotidien, tels que la difficulté à quitter la maison, des changements d'emploi, l'abandon de projets et la prise en charge de certaines obligations qui incombaient à leur proche avant les pertes massives des 18 et 19 avril 2020. On retrouve deux dénominateurs communs : le fait de ne pas se sentir en sécurité et le fait d'avoir du mal à sortir de chez soi.

Par ailleurs, de nombreux répondants ont indiqué qu'ils n'avaient pas modifié leurs activités ou leurs comportements au quotidien à la suite des pertes massives. Pour certains, la réponse était clairement « non », tandis que pour d'autres, cette réponse négative était nuancée par des expressions comme « pas trop », « pas vraiment » ou « pas beaucoup ». Certains ont estimé qu'il était important de ne pas modifier leur comportement; outre le fait de reconnaître la perte et de se souvenir

de la « disparition de nombreux êtres chers », ils ont estimé que la vie devait continuer. Un répondant a déclaré : « Non, je n'ai pas du tout changé de comportement. On ne peut pas empêcher ces fous de péter un câble. Je ne veux pas vivre ma vie dans la peur. » Certains répondants ont nuancé leur réponse négative :

- « Aucune modification majeure, mais je verrouille délibérément mes portes et je suis plus prudent lorsque j'ouvre la porte à des inconnus. Je pense au fait que le tueur s'est fait passer pour un membre de la GRC, ce qui me perturbe. »
- « Aucune modification de mes activités au quotidien et je n'ai pas été arrêté par la GRC ni eu de démêlés avec eux depuis lors, mais [si ça arrivait], il y aurait certainement une petite voix dans ma tête qui me dirait "Est-ce un vrai gendarme?". »
- « Non, mais je ne conduirai plus dans l'ouest de Colchester, au-delà de Great Village. J'ai des problèmes lorsque je dois traverser la région de Debert. Mes véhicules et ma maison restent verrouillés, y compris lorsque je suis seul à la maison pendant la journée. Je vérifie que mes dépendances (granges et remises) sont bien verrouillées ou fermées à clé. »
- « Les pertes massives n'ont pas modifié mes activités au quotidien, mais après réflexion, je dois admettre qu'elles ont modifié mon niveau de confiance... J'essaie d'être plus attentif à mon environnement et aux activités dans mon quartier. Nous fermons désormais nos portes à clé, tant à la maison qu'à notre chalet. Les pertes massives ont détruit l'innocence de notre monde. »
- « Je n'apprécie plus les choses que j'aimais auparavant, notamment conduire dans les régions de Portapique, Wentworth et Debert, que je considérais autrefois comme pittoresques mais qui ne me rappellent plus que l'horreur, ou regarder des feux d'artifice, puisque les sons ressemblent trop à des coups de feu, ou même lire Harry Potter, car l'histoire me rappelle trop les orphelins qui sont laissés pour compte. »

De nombreux répondants ont indiqué qu'ils avaient modifié leurs activités et leurs comportements « pendant un certain temps », mais que ce n'était plus le cas. Certains ont été en mesure d'identifier une période précise : « des semaines et des mois »; « pas plus de 4 à 6 semaines »; « pendant la première année, sans aucun doute ». Un répondant a déclaré : « [P]endant un certain temps, mais j'ai appris à nouveau à faire confiance aux gens. » D'autres réponses vont dans le même sens :

- « Plus maintenant. Pendant longtemps, chaque fois que je voyais la police, j'avais des frissons. Un soir, peu de temps après la fusillade, un policier a frappé

à ma porte d'entrée tard dans la nuit, parce que j'avais laissé la porte de mon garage ouverte et j'ai eu vraiment peur d'ouvrir pour la première fois de ma vie. »

- « Certaines relations sont devenues tendues ou sont complètement rompues, mais pour le reste, mon comportement n'a pratiquement pas changé. Il y a eu une période d'anxiété élevée lorsque je me promenais à l'extérieur, mais elle est passée. J'ai eu quelques épisodes de pleurs dus au stress, mais ils sont passés rapidement. »

Les réponses des personnes qui ont déclaré que leurs activités ou leurs comportements continuaient à être affectés par les pertes massives sont présentées ici dans quatre catégories : stratégies entreprises pour répondre à une peur accrue et à la diminution du sentiment de sécurité; réactions à l'égard des véhicules de police et des policiers; diminution de la confiance dans la GRC; et diminution de la confiance dans les autres institutions et autorités.

Stratégies pour se sentir plus en sécurité

De nombreux répondants ont fait état de changements dans leurs activités et leurs comportements à la suite des pertes massives. Un d'entre eux a déclaré que les pertes massives avaient « changé sa vision de la sécurité » et un autre a écrit que son « sentiment de sécurité avait disparu à jamais ». De nombreuses personnes ont donné des exemples précis de la façon dont la diminution de leur confiance et de leur sentiment de sécurité a affecté leur vie au quotidien. Bon nombre d'entre eux ont indiqué qu'ils étaient plus proactifs en matière de sécurité et nous ont fait part des stratégies qu'ils employaient pour se sentir plus en sûreté : fermer ses portes à clé; être plus attentifs à leur environnement et plus prudents; rester davantage à l'affût de différentes sources d'information, notamment Twitter; et éviter d'anciennes activités et des situations précises. Quelques-uns ont déclaré avoir acquis des armes à feu, tandis que d'autres ont indiqué qu'ils n'avaient pas pris les mesures qu'ils souhaitaient puisque « la loi ne me permet pas de me défendre ».

Beaucoup ont également déclaré avoir perdu confiance dans les autres : « Je ne fais confiance à personne »; « J'ai perdu une partie de ma confiance dans l'humanité »; « J'ai perdu confiance dans l'humanité »; « Je regarde les gens avec scepticisme »; « Je suis plus prudent même avec les gens que je connais »; et « Je suis moins enclin à aider un étranger ». D'autres ont déclaré qu'ils étaient « plus

préoccupés par la santé mentale de leur famille et de leurs voisins »; qu'ils étaient « davantage sensibilisés à la santé mentale et aux personnes qui pourraient avoir besoin d'aide »; ou se préoccupaient activement « des personnes les plus touchées tout en essayant d'apprendre comment les aider ». Plusieurs répondants ont indiqué qu'ils étaient plus susceptibles de signaler des situations ou des comportements préoccupants. Un d'entre eux a déclaré : « J'ai consacré ma carrière à servir ceux qui font face à des obstacles et, dans de nombreux cas, à des problèmes de santé mentale. Je pense que cet événement m'a rendu plus observateur et plus soucieux de l'analyse des risques, afin de prévenir les événements futurs! » Un autre a précisé sa pensée sur le sujet, comme suit :

Oui, mes yeux sont plus ouverts sur ce qui se passe autour de moi et dans mon quartier. Si je voyais quelqu'un avec une réplique d'autopatrouille, je le signalerais. Si je connaissais quelqu'un qui n'était pas un agent habillé en policier, je le signalerais. Je pense que nous sommes tous plus attentifs à la santé mentale de notre famille, de nos amis et de nos voisins en raison cet événement, qui s'est déroulé dans un cadre et à un moment que personne n'aurait pu prévoir.

D'autres encore ont indiqué qu'ils restaient davantage en contact avec leur famille, et l'un d'entre eux a suggéré : « Aimez davantage ceux qui vous entourent. Dites-le-leur. »

Certaines réponses incluaient des exemples de la façon dont les gens ont modifié leurs activités ou leurs comportements au quotidien pour retrouver un sentiment de sécurité :

- « Je quitte rarement mon domicile et je garde des armes d'autodéfense à portée de main. »
- « Je ferme désormais mes portes à clé tous les soirs. Je ne sors plus autant dans l'obscurité qu'avant. Les bruits nocturnes sont maintenant plus forts et plus perceptibles. Notre sérénité nous a été volée par ce trou du cul!!! »
- « Pendant 30 ans, je n'ai jamais eu peur de me promener seul sur les chemins de cette belle vallée. Plus maintenant : je ne marche désormais qu'avec d'autres personnes. »
- « Plus suspicieux... Nous comprenons maintenant pourquoi certains insistent tant sur l'autodéfense. Nous fermons davantage les portes à clé, même pendant la journée. Nous faisons attention lorsque nous sommes seuls dans la cour,

lorsque nous nous promenons – nous ne restons absolument plus seuls. Nous sommes beaucoup plus prudents et, bien que certains puissent dire que c'est une bonne chose, ce n'est pas agréable. Nous nous préoccupons davantage de notre famille et de nos amis, et eux de nous. Ce n'est pas une situation normale. »

- « Je ne conduis plus le long de la côte comme avant. »
- « Lorsque je conduis seul la nuit, je choisis des itinéraires plus bondés. J'ai du mal à dormir. Des images très nettes de qui s'est passé me viennent à l'esprit. Je peux voir les visages des victimes avant leur assassinat. Je vérifie plus souvent les serrures de mes portes. »
- « Tout à fait. En tant qu'infirmière de l'Ordre de Victoria du Canada, je dois être plus à l'affût de mon environnement... »
- « Je ne me promène plus dans notre propriété sans me soucier du reste du monde. Je ferme et verrouille les portes. Je suis hypervigilant par rapport à mon environnement et je ne fais plus aveuglément confiance aux figures d'autorité comme c'était le cas auparavant. La saison de la chasse m'est devenue insupportable ici. Le bruit des coups de feu me fait abandonner tout projet dans lequel j'étais plongé pour rentrer à l'intérieur. Je sais que c'est irrationnel, mais c'est dans ces conditions que je vis. Je remplis les mangeoires à oiseaux et je me dirige vers l'intimité de la cour arrière. Un vendeur s'est présenté l'autre jour à notre porte et, honnêtement, je l'ai ignoré et je n'ai pas ouvert. Chaque véhicule de livraison qui s'arrête dans l'allée me met en alerte... même si je sais qu'il ne fait que m'apporter un colis. Chaque jour, je pense aux victimes et à leurs familles. Ne vous méprenez pas, je suis toujours un membre actif de la société, mais chaque jour, quelque chose me ramène au 19 avril. Je pense que les autopatrouilles de la GRC sont l'élément le plus dérangeant pour moi. J'aimerais avoir encore confiance dans nos organismes d'application de la loi, mais les autorités en place ont hésité, et cela a coûté des vies humaines. »
- « Je n'ai pas beaucoup réfléchi à la façon dont j'ai changé, jusqu'à ce que je me demande comment répondre à cette question. Je travaille toujours à domicile et je ne peux pas rester sans personne d'autre à la maison à moins que chaque porte ou fenêtre ne soit verrouillée. Si un véhicule que je ne reconnais pas entre dans ma cour, je m'éloigne de la fenêtre de mon bureau et me réfugie dans le couloir jusqu'à ce qu'il s'en aille. Je n'avais même pas réalisé que je faisais cela jusqu'à maintenant. »

- « Je protège beaucoup plus mes enfants, j'ai besoin qu'ils soient en sécurité. Je subis plus facilement les conséquences de la peur et je crains certaines situations. »
- « Je ne fais plus confiance aux gens. Je suis massothérapeute et je ne reçois pas de clients s'il n'y a que moi dans mon cabinet. Je m'assure que les portes de ma maison et de ma voiture sont toujours verrouillées. Je me méfie toujours de mon environnement et des gens qui m'entourent. »

Réaction à l'égard des véhicules de police et des policiers

Le deuxième thème, abordé dans les réponses des personnes qui ont déclaré que leurs activités et leurs comportements avaient changé depuis les pertes massives, est la modification de leurs réactions à l'égard des véhicules de police et des policiers. Une personne a déclaré : « Chaque fois que je vois un policier, je me demande qui il est vraiment. » De nombreux répondants ont indiqué qu'ils faisaient confiance à la police avant les pertes massives, bien que plusieurs d'entre eux aient déclaré qu'ils faisaient maintenant « encore moins » confiance à la police qu'auparavant. Certaines personnes ont indiqué qu'au début, elles étaient très vigilantes lorsqu'elles voyaient une voiture de police ou qu'elles avaient peur d'être arrêtées par la police, mais que ces craintes et ces préoccupations avaient diminué au fil du temps :

- « Au début, j'aurais fait preuve de prudence si j'étais approché par une voiture de police. Au fil du temps, j'ai écarté ces pensées, puisqu'il s'agissait d'un événement très rare. »
- « Pendant longtemps, j'étais dans un état d'alerte lorsque je voyais une voiture de police. Ce n'est plus tellement le cas aujourd'hui. »
- « Je crois que je me sens à nouveau à l'aise dans mon propre quartier, mais il m'a fallu des mois pour ne plus sursauter chaque fois que je voyais une voiture de la GRC. »

De nombreux répondants ont fait état d'une réaction négative persistante à l'égard des véhicules de police et des policiers. Certains ont limité leurs commentaires aux véhicules et aux membres de la GRC. Certains ont déclaré qu'ils paniquaient chaque fois qu'ils voyaient une voiture de police, et d'autres ont déclaré qu'ils

étaient très nerveux, qu'ils avaient peur ou qu'ils appréhendaient la possibilité d'être arrêtés sur la route. Les répondants étaient passablement nombreux à déclarer qu'ils se demandaient comment ils réagiraient si la police leur faisait signe de se ranger sur le côté. D'autres ont déclaré qu'ils ne s'arrêteraient pas ou ne le feraient pas s'ils étaient seuls, dans une région isolée, ou jusqu'à ce qu'ils aient la confirmation indépendante qu'il s'agissait d'un vrai policier (en appelant et en demandant une vérification au détachement de police). Nous abordons cette question dans le Volume 4, Collectivités.

Diminution de la confiance dans la GRC

Un grand nombre de répondants ont déclaré avoir perdu confiance dans la GRC ou avoir ressenti « de la frustration et de l'insatisfaction à l'égard des services de police ». Certains ont indiqué que ce sentiment teintait leurs comportements et leurs activités, d'autres non. Autrement dit, il y avait beaucoup de chevauchement sur ce point entre les personnes ayant répondu « non » et celles ayant répondu « oui » à la question sur les effets continus des pertes massives. Les réponses comprenaient un large éventail d'expressions pour décrire le degré de méfiance : « L'opinion favorable que j'avais à propos de la GRC a diminué »; « Cela a eu des conséquences sur mon respect pour la GRC et sur ma confiance dans sa capacité à assurer un service de police efficace et approprié »; « Plus méfiant à l'égard de la police »; « La police me rend nerveux »; « Je ne fais plus autant confiance à la GRC qu'avant »; « Je ne fais plus confiance à la police »; « Je ne ferai plus jamais confiance à la GRC »; « J'ai peur de la GRC »; « J'ai une peur bleue de la GRC ». D'autres ont déclaré :

- « Je n'ai pas confiance dans les services de police pour protéger efficacement les gens et je me méfie dans une certaine mesure de la police. »
- « Je crains la police. Je ne les appellerai pas en cas d'urgence. »
- « Oui, je me méfie de la GRC. Avant, j'avais le plus grand respect pour eux, mais maintenant, c'est zéro. »

Pour certains répondants, le manque de confiance dans la police traduit le fait qu'ils sont devenus conscients des limites de ses ressources : « Je ne crois pas que les services de police aient la capacité d'intervenir et de gérer à nouveau des

situations comme celle-ci. Leurs ressources sont trop dispersées. Je n'ai que du respect pour les policiers impliqués dans l'intervention et je ne les blâme pas. »

Quelques répondants ont déclaré qu'ils ne feraient plus confiance aux porte-parole de la police; par exemple, l'un d'entre eux a déclaré : « Je suis moins susceptible de faire confiance à un communiqué de presse ou à une communication de la GRC. » D'autres ont mis l'accent sur la perte de confiance dans la « GRC en tant qu'organisation ». Une personne a déclaré que les pertes massives « renforcent ma déception et ma colère à l'égard de la culture de la GRC ».

Une autre personne a fait part de ses préoccupations concernant l'impact de la perte de confiance sur les services de police :

Cela a rapproché certaines personnes tandis que d'autres se sont senties plus seules et isolées que jamais. Personne n'aurait jamais imaginé qu'un tel événement puisse se produire au Canada, et encore moins dans notre province ou dans notre rue. Je pense que tout le monde a perdu confiance dans une institution qui a été si inébranlable dans l'histoire de notre pays. Aujourd'hui, je pense que les gens adoptent davantage une mentalité du Far West, qui consiste à se protéger soi-même, car il ne faut pas compter sur la police.

Diminution de la confiance dans les institutions

Un nombre plus restreint mais non négligeable de répondants ont déclaré que les pertes massives avaient diminué leur confiance dans les institutions comme dans les autorités politiques et sociales. Pour beaucoup d'entre eux, ce déclin est une extension de leur manque de confiance envers la police ou, plus précisément, envers la GRC : « J'ai moins confiance dans la police et encore moins dans le gouvernement. » Pour certaines personnes, cette diminution de la confiance est le résultat de la déception causée par le temps qu'il a fallu au gouvernement pour instituer une enquête publique. Enfin, quelques répondants ont déclaré qu'ils « ne feraient plus aveuglément confiance aux figures d'autorité ».

- « Je fais moins confiance au gouvernement et à la GRC. Je ne prends tout simplement pas ce qu'ils disent au pied de la lettre, je passe plus de temps à chercher des informations moi-même. J'ai l'impression que la façon dont ce type d'événement a été géré, combinée aux nombreuses autres fois où le

gouvernement et ses organismes ont été pris en flagrant délit de corruption et de mensonge, ne fait que semer la division et rend les citoyens plus enclins à s'engager dans des activités telles que la manifestation des camionneurs. »

- « Cela a absolument changé nos vies. J'ai mal et je compatis avec tous les amis et toutes les familles qui souffrent. Je ne reverrai jamais mon ami. J'ai moins confiance dans un système que l'on nous a dit digne d'admiration depuis notre plus jeune âge. Pas de confiance dans notre système de justice et, dans une certaine mesure, dans les médias. Le monde nous regardait et nous regarde encore... des erreurs ont été commises [et] les personnes impliquées doivent rendre des comptes. Indépendamment de leur appartenance, ils n'ont pas fait leur travail de protection de la population. »
- « Il y a tant de questions sans réponse que je pense que le public a le droit de connaître, alors que nous continuons à vivre dans l'ombre de cette tragédie. Je comprends que certaines informations ne peuvent être communiquées au public dans l'immédiat, étant donné qu'elles risqueraient d'entraver l'enquête; toutefois, après presque deux ans, la GRC n'a fourni que des informations qui soulèvent davantage de questions, ou a fait des déclarations qui n'étaient manifestement pas vraies, ce qui m'amène à ne plus croire à un seul mot de ce qu'ils disent. Je suis sûr que les hommes et les femmes qui travaillent au quotidien pour dispenser des services au public font de leur mieux, et je les félicite. Mais je n'ai plus confiance ni dans les services de police de la GRC, ni dans le système de justice du Canada. »
- « J'ai grandi aux États-Unis et je ne vis en Nouvelle-Écosse que depuis cinq ans. Jusqu'à ce jour, je m'étais toujours senti beaucoup plus en sécurité et à l'aise en Nouvelle-Écosse. En toute honnêteté, j'ai l'habitude des fusillades de ce genre, car j'ai grandi près de Virginia Tech et j'ai fait des exercices de tir actif dès la maternelle. La fusillade en elle-même ne m'a pas fait craindre pour ma sécurité, la peur est venue du fait que la province en 2020 n'était absolument pas préparée à faire face à une telle situation. »

Conséquences sur la santé mentale et le bien-être

La deuxième question sur la persistance de l'impact visait à savoir si les pertes massives avaient eu des conséquences sur la santé mentale ou le bien-être. Environ la moitié des répondants qui ont répondu à cette question ont indiqué que les

pertes massives continuaient d'affecter leur santé mentale et (ou) leur bien-être, l'autre moitié déclarant que ce n'était pas le cas.

De nombreux répondants, qui ont déclaré que les pertes massives n'avaient pas eu de conséquences durables sur leur santé mentale et (ou) leur bien-être, ont ajouté des nuances à leur « non ». Par exemple, certains ont évoqué le chagrin ou la tristesse constante qu'ils éprouvent envers les familles les plus touchées, et en particulier les enfants. Un d'entre eux a fait remarquer : « La seule chose que je ressens, c'est le chagrin. J'ai du chagrin pour les familles, pour ce que nous avons tous perdu, pour les questions sans réponse. C'est un chagrin qui durera. » Un autre a fait remarquer : « Non, parce que maintenant ils utilisent le système d'alerte, mais il a fallu 22 morts pour y arriver. »

Un bon nombre de répondants nous ont dit que leur propre santé mentale ou leur bien-être n'avait pas été affecté, mais qu'ils pouvaient voir les répercussions que les pertes massives ont eues sur les membres de leur famille ou sur d'autres personnes :

- « Je n'ai pas l'impression que cela a eu des conséquences directes sur ma santé mentale ou mon bien-être, mais je pense que mes parents, mes frères et sœurs et ma famille ont ressenti la peur et sont un peu plus sur les nerfs. »
- « Cela n'a pas eu de conséquences sur ma santé mentale. Je m'en rends compte lorsque je traite avec des personnes originaires de cette région de la Nouvelle-Écosse. »
- « Pas moi personnellement, mais quelques-uns de nos nouveaux voisins. »
- « La dépression de ma femme est attribuable à cet événement. Moi, en revanche, je ne semble pas en souffrir. Nous avons perdu quelques bons amis et clients ce jour-là. »
- « Pas mon bien-être, mais celui de ma sœur, de sa fille et des amis proches [de l'une des victimes]. »

Un autre groupe important de répondants ont déclaré qu'ils ne subissaient « plus » des effets négatifs sur leur santé mentale ou leur bien-être, ou que les conséquences n'étaient « pas aussi importantes qu'avant ». Certains répondants savaient que, même si les conséquences négatives avaient diminué au fil du temps, la publicité faite autour des travaux de la Commission pouvait raviver les effets sur leur santé mentale ou leur bien-être. Certaines personnes nous ont dit que les travaux de la Commission avaient déjà eu cet effet.

Parmi les répondants qui nous ont parlé des conséquences durables sur leur santé mentale et (ou) leur bien-être, certains ont quantifié ces conséquences : par exemple, « considérablement »; « dans une faible mesure »; et « cela a changé ma vie à 100 % – l'anxiété, la dépression et bien plus encore ». D'autres ont décrit la fréquence : « Je pense à ce qui s'est passé tous les jours »; « Tristesse accablante de temps en temps face à la perte de vies humaines »; « Mon cœur est brisé ». Nombreux sont ceux qui ont décrit les conséquences durables comme étant de la peur, de l'anxiété, « une forte anxiété et une incapacité à bien dormir », « triste et en larmes », ou des sentiments d'impuissance, de dépression, voire le TSPT. Pour certains, les conséquences allaient jusqu'à des effets physiques comme des « maux de tête lorsque le sujet est abordé ». Le chagrin prolongé vécu par d'autres personnes a continué à affecter la santé mentale et le bien-être des gens. Plusieurs répondants ont exprimé leur préoccupation au sujet des répercussions que les pertes massives ont eues sur la santé mentale de l'ensemble de la collectivité : « Je pense que cela a affecté la santé de beaucoup de gens, y compris la mienne »; « Beaucoup de réflexion. Et de la tristesse. Je pense que cela a changé toute la province »; « Le massacre a affecté la santé mentale de tout le monde. La Nouvelle-Écosse est essentiellement une petite ville au grand cœur ».

Quelques personnes ont déclaré avoir ressenti des effets positifs en même temps que des effets négatifs. Un d'entre eux a fait remarquer : « Cela m'a permis de me rendre compte de la fragilité de la vie humaine et m'a incité à chérir chaque journée. Il est très important pour moi de me souvenir des victimes et de leurs familles, en particulier à l'occasion de l'anniversaire [des événements]. » Un autre a fait remarquer : « J'apprécie chaque instant et j'essaie de moins m'inquiéter des choses qui nous préoccupent tous et d'apprécier mes proches, car cela m'a révélé ma propre mortalité. » Un répondant a fait état de ce qui suit :

J'en parle beaucoup [de la santé mentale et du bien-être]. J'ai l'impression d'être un ambassadeur qui dit aux gens d'être attentifs aux signaux d'alarme que nous observons chez les autres. Dans une petite ville, personne ne veut dire du mal des autres, étant donné que cela peut être rapporté à la personne faisant l'objet des commérages. Mais je parie que toutes les personnes qui connaissaient [l'agresseur] regrettent de ne pas en avoir dit davantage. Personnellement, ce jour-là m'est resté dans la tête. Je n'arrivais pas à dormir et je ne me sentais pas en sécurité. Les personnes dont nous attendons qu'elles nous protègent n'ont pas empêché la perte de vies humaines. Ce fou se déplaçait en tirant sur les gens comme s'il était

dans un jeu vidéo. Donc je parle... à tous ceux qui veulent bien m'écouter. Je ne me préoccupe plus autant des choses insignifiantes et cela m'a permis de mettre l'accent sur mes relations avec mes proches. Avant, je me mettais à pleurer chaque fois que l'histoire était mentionnée aux informations, mais maintenant, c'est la colère qui m'envahit.

Certains répondants continuent de ressentir des effets sur leur santé mentale et leur bien-être, en raison des pertes massives et d'autres situations ou incidents contemporains (restrictions liées à la pandémie de COVID-19, autres crimes, événements tels que le décès de membres des Forces armées canadiennes (FAC) lors du crash de l'hélicoptère du NCSM Fredericton, suivi de peu par l'écrasement d'un appareil Snowbird des FAC ayant entraîné la mort de la capitaine Jenn Casey de la Nouvelle-Écosse). Ces événements ont été perçus comme ayant des effets cumulatifs sur la résilience individuelle et collective. D'autres répondants ont ainsi expliqué que les pertes massives avaient aggravé un état existant, notamment le trouble panique, la dépression ou le TSPT.

Chagrin et tristesse

De nombreux répondants ont fait part de leur chagrin et de leur tristesse persistants à la suite des pertes massives. L'un d'entre eux a écrit : « Je pense que cela a affecté la santé mentale de nombreux Néo-Écossais, parce que nous savons maintenant qu'un tel événement pourrait se produire ici. » Un autre a déclaré : « Pour la première fois de ma vie, je me suis senti brisé et complètement perdu. Je suis une thérapie active depuis mars 2021. Nous avons tellement perdu pendant ces deux jours. » Une personne a déclaré à propos de sa santé mentale : « J'étais au plus bas. » Une autre personne a exprimé un sentiment de désespoir et de futilité comme une extension de son chagrin :

Je pense que les pertes massives ont eu des conséquences sur ma santé mentale au cours des deux dernières années. J'ai pleuré la perte des personnes que je connaissais et la perte collective de toutes les autres, ainsi que le défi de se tenir les coudes pendant la pandémie de COVID-19. Mais en fin de compte, je pleure la perte de mon innocence, car je croyais que le pouvoir de la corruption n'existait pas dans les rangs des services de police de la GRC. Quel que soit le résultat du rapport de la Commission des

pertes massives, je n'ai plus le sentiment que le gouvernement réagira aux recommandations susceptibles d'entraîner un réel changement tant que le pouvoir de l'amour ne l'emportera pas sur l'amour du pouvoir. Et malheureusement, je doute de voir ce changement de mon vivant.

Voici quelques-unes des réponses au sujet des conséquences sur la santé mentale et (ou) le bien-être, notamment le chagrin et la tristesse :

- « Je n'ai jamais ressenti un chagrin aussi profond et durable. Les victimes sont restées dans mon cœur. Je ressens un grand besoin d'en savoir plus sur la personnalité et les motivations de l'agresseur, afin de mieux comprendre comment une telle horreur a pu se produire en Nouvelle-Écosse. J'ai besoin de savoir dans quelle mesure la violence entre partenaires intimes a joué un rôle, dans quelle mesure d'autres personnes étaient au courant et s'il aurait été possible de faire plus, et si quelque chose changera dans nos services de police et nos organismes s'occupant de la santé mentale. Le fait de savoir qu'il y aurait une enquête publique susceptible de répondre à certaines de ces questions m'a donné un peu d'espoir. »
- « D'une certaine manière, je me sens beaucoup plus déstabilisé mentalement. Je me mets facilement en colère lorsque j'entends parler des personnes qui n'essaient même pas de ressentir ce que les victimes [et les intervenants] ont dû vivre dans l'obscurité, en essayant de comprendre ce qui se passait, pour les deux parties. Je passe la plupart de mon temps libre à marcher après la tombée de la nuit dans une région rurale et, sans raison, je finis parfois par penser à ce que cela a dû être. Je ne sais pas pourquoi je fais cela. Pourquoi nous rendons-nous volontairement tristes? »
- « Je dirais que oui [j'en souffre]. C'est tellement triste. Il [une victime] ne méritait pas ça, il faisait simplement de son mieux, sa famille s'agrandissait et il devrait être là maintenant pour en profiter. Et toutes les autres victimes, elles étaient toutes parfaitement innocentes. Il est difficile d'arrêter d'y penser, il est difficile d'avoir le cœur aussi léger qu'avant tout cela. J'étais déjà assez sceptique avant que cela n'arrive, mais aujourd'hui, je ne crois plus en grand-chose et je ne fais plus confiance à grand-chose, c'est certain. »
- « Chaque fois que le sujet de la fusillade revient dans les nouvelles ou dans les conversations, je revis l'inquiétude, la terreur et la tristesse de cette nuit-là. »
- « Je continue à me sentir profondément perturbé par ce qui s'est passé. J'y pense souvent. J'ai pleuré à chaudes larmes et j'ai encore un pincement au

cœur et l'estomac noué quand j'y pense. Je pleure pour les familles qui ont été touchées. L'autre jour, mon conjoint et moi avons écouté une chanson jouée au violon par l'une des personnes tuées. Ce n'était pas la première fois que nous regardions cette vidéo avec tristesse, et ce ne sera pas la dernière. »

- « Cela a affecté la santé mentale de toute notre famille : nos enfants se réveillent en pleurant, l'une des victimes leur manque, notre jeune fils ne comprend pas pourquoi il ne peut plus le revoir. »
- « J'ai hésité à répondre à ce sondage. Mon lien avec cet incident est très éloigné. Dire que ma propre situation n'a rien à voir avec ce qu'ont vécu les familles des victimes est un euphémisme, je le reconnais tout à fait. Toutefois, ce qui s'est passé les 18 et 19 avril 2020 est toujours présent à mon esprit depuis lors. Le site des événements de Shubenacadie se trouve le long d'un itinéraire emprunté par plusieurs membres de ma famille, plusieurs fois par jour. Si l'un d'entre nous avait été confronté à la même scène que Joey Webber, il se serait arrêté pour prêter assistance sur les lieux de la collision, exactement comme il l'a fait. Je suis perturbé quand je pense que j'aurais pu perdre un membre de ma famille ce jour-là. Rien n'explique pourquoi il ne nous est pas arrivé ce qui est arrivé à la famille de M. Webber, si ce n'est la chance. Cela me donne la nausée. »
- « Je continue à éprouver de la peine pour les membres des familles des personnes tuées. Je ne peux toujours pas me promener sur les chemins de ma localité rurale en raison d'un profond traumatisme et de la crainte que quelque chose de semblable ne m'arrive. Je n'aime pas que cela me dérange encore à ce point, mais c'est le cas. Les événements m'ont rendu moins confiant envers les gens qui m'entourent, envers ceux qui roulent sur la route située à proximité de chez moi. »

Peur et anxiété accrues

Comme nous l'avons vu plus haut, de nombreux répondants ont fait part de leur peur accrue et d'une diminution du sentiment de sécurité; ils ont expliqué comment ces sentiments affectaient leurs activités et leurs comportements, mais pas leur santé mentale. Beaucoup d'autres ont toutefois décrit la peur comme ayant des conséquences sur leur santé mentale ou leur bien-être. L'un d'entre eux a déclaré que les pertes massives « n'ont pas eu de conséquences sur ma santé mentale, mais elles en ont certainement eu sur mon bien-être en termes de sentiment

de sécurité ». Pour d'autres, les conséquences du sentiment d'insécurité ont eu un impact sur la santé mentale : « Le sentiment d'insécurité est générateur d'anxiété »; « Encore une fois, la peur. La peur de ne pas être en sécurité. Insomnie, dépression ». Certains se sont exprimés en termes plus précis : « crainte que cela se reproduise », « tous mes sens sont en état d'alerte » ou « je pense à ma propre vie et au fait de mourir d'une manière aussi horrible ». L'un des commentaires récurrents concernait l'inquiétude à propos des « imitateurs potentiels de la fusillade ». Pour certains répondants, la peur et l'anxiété sont une constante, tandis que pour d'autres, il y a des déclencheurs précis comme le fait de « se trouver dans la région ».

Certains répondants au sondage ont fait part de leur expérience par rapport à l'augmentation de la peur et (ou) de l'anxiété :

- « Je suis plus anxieux à cause de cela. Je pense toujours au pire lorsque je rencontre de nouvelles personnes. Par exemple, il y a quelques semaines, je devais jeter quelque chose dans le bac à ordures d'un Tim Hortons, et comme il y avait quelques hommes devant, j'ai paniqué et je suis parti avec les ordures plutôt que de m'approcher trop près d'eux. »
- « J'ai peur des dangers extérieurs et du fait que l'on attende de moi que je m'allonge et que je sois une victime. »
- « Anxieux à l'idée de voir des voitures de police vérifier les numéros d'autres autopatrouilles, à la recherche de tout ce qui sort de l'ordinaire. Aller à Elmsdale et au Big Stop me met mal à l'aise. »
- « Je pense SOUVENT à ces familles et, en tant que personne souffrant d'anxiété, je lutte quotidiennement en me demandant ce que serait mon existence sans les êtres qui me sont chers. Je suis encore plus anxieux à l'idée que les autorités pourraient ne pas me venir en aide, surtout dans une situation où quelqu'un s'en prenait à mes proches. »
- « Ma fille et moi avons souffert d'un TSPT et d'une anxiété sévère. Nous suivons, tous les deux, un traitement médical contre l'anxiété et les crises de panique. Nous sommes maintenant sous médication, et ce, depuis près de deux ans. Aujourd'hui encore, la vue d'une autopatrouille de la GRC provoque une réaction physique. »
- « Je deviens facilement plus émotif qu'avant et j'ai du mal à m'en débarrasser. Des crises de sanglots et de panique peuvent survenir soudainement et j'ai l'impression de ne plus pouvoir respirer. Je me surprends à créer constamment des scénarios dans mon esprit et à réfléchir obsessivement à la façon dont je les aborderais, à ce que je pourrais utiliser autour de moi, notamment une arme,

dans de multiples contextes si je devais me battre, est-ce que je m'enfuirais? Le temps de réponse pour informer les membres de la collectivité de tels événements est très long. J'ai la chance qu'aucun membre de ma famille ou ami proche n'ait été blessé, mais j'ai été profondément bouleversé par le fait qu'un certain nombre de personnes que j'aime auraient pu être blessées et que le fait de prévenir les gens plus tôt aurait pu sauver tant de vies. Je ne me sens plus en sécurité. Mon opinion sur la confiance à accorder au gouvernement et aux services de police pour assurer la sécurité de la collectivité a radicalement changé. »

- « Depuis lors, je ressens un malaise durable à l'idée de marcher la nuit, de me trouver dans de petites localités à l'extérieur de la ville, dans des régions où il n'y a pas de lampadaires et peu de maisons... Dans l'année qui a suivi le massacre, plusieurs fusillades et meurtres ont eu lieu à l'est de Dartmouth, où j'habite. Pour la première fois, j'ai commencé à me sentir en danger en Nouvelle-Écosse, et j'ai l'impression que les ténèbres du reste du monde avaient fini par s'abattre sur nous. »
- « Je souffre d'une anxiété sévère depuis cet incident. Bien que je ne sois pas membre d'une des familles directement touchées, et que je ne sois pas non plus un premier répondant, le manque d'informations sur Twitter ce jour-là et le manque d'organisation dans les communications m'ont amené à penser que l'agresseur pourrait se diriger vers ma collectivité, semant ainsi la terreur dans ma famille et en moi à l'idée de ce qui pourrait arriver. Depuis lors, nous souffrons d'une sorte de TSPT et je ne peux même pas imaginer ce que doivent ressentir les familles des victimes et les premiers répondants. »

Méfiance à l'égard de la police/de la GRC et impact de cette méfiance sur le bien-être

Un certain nombre de répondants ont établi un lien direct entre leur perte de confiance dans la police – ou plus précisément dans la GRC – et leur bien-être. Comme nous l'avons vu plus haut, d'autres répondants perçoivent cette méfiance comme étant quelque chose qui a modifié leurs activités et leurs comportements. Cette section donne des exemples de réponses formulées sous l'angle de la santé mentale ou du bien-être :

- « Cela a ébranlé ma conviction selon laquelle les services de police sont là pour nous protéger. Le nombre de personnes assassinées est effarant et écouter les familles s'exprimer [sur les pertes massives] est très triste. Je me suis senti déprimé et anxieux à l'idée que je ne pouvais pas protéger ma famille et que la police ne le pouvait pas non plus. »
- « Moins de confiance, plus de méfiance à l'égard de la GRC, de la police, des personnalités politiques, etc. Moins de confiance signifie se sentir moins en sécurité en public. »
- « Le fait d'être servi par la GRC ne me donne pas le sentiment d'être en sécurité. »

Absence de réponses concernant les pertes massives

Certaines personnes ont indiqué que les effets persistants sur leur santé mentale et leur bien-être résultaient de l'absence de réponses sur ce qui s'est passé pendant les pertes massives. Ces réponses incluaient notamment les énoncés qui suivent :

- « Mon bien-être? Je n'ai pas de bien-être. Pas tant que je ne connaîtrai pas la véritable histoire de ce qui a conduit aux meurtres. »
- « Ma santé mentale, oui d'une certaine manière, car depuis deux ans maintenant, je me demande toujours comment la police n'a pas réussi à protéger les membres de la collectivité au moment où ils en avaient le plus besoin... Je veux tourner la page et pour cela, nous devons avoir des réponses. Des réponses honnêtes. »
- « J'ai vraiment besoin de détails et de réponses pour restaurer pleinement mon bien-être mental. »
- « Je dirai pour finir que 22 mois plus tard, nous avons plus de questions que de réponses, nous avons plus de cicatrices que le lendemain du jour où nous avons appris la nouvelle. Avec le récit sans cesse changeant de la GRC... le manque d'informations, c'est encore plus tragique maintenant qu'au départ. »

Besoins non satisfaits en matière de santé mentale

Plusieurs répondants ont expliqué que leurs expériences liées aux pertes massives avaient été affectées par des besoins non satisfaits en matière de santé mentale, que ce soit pour eux-mêmes, pour d'autres personnes qu'ils connaissaient ou pour l'ensemble de la collectivité. Une personne a fait remarquer : « Moi-même, j'aurais aimé demander de l'aide plus tôt, mais j'avais l'impression que les autres souffraient plus que moi, ce qui m'a amené à penser que je ne devais pas accaparer ces ressources. » Un répondant a écrit :

Je suis très préoccupé par les conséquences sur la santé mentale de l'ensemble des membres de notre collectivité. Au cours des deux dernières années, j'ai constaté qu'aucun investissement n'avait été réalisé dans les soins de santé mentale pour aider notre région. Cela donne l'impression que notre province et notre pays nous ont complètement oubliés. Nous sommes encore sur des listes d'attente pour recevoir les services dont nous avons besoin.

Bien des répondants ont fait remarquer l'ampleur des besoins non satisfaits et d'autres ont souligné que l'investissement inadéquat réalisé dans les soins de santé mentale était leur « plus grande frustration dans la réponse du gouvernement » aux pertes massives d'avril 2020. Nous abordons la question des services de soutien sur le plan de la santé mentale post-incident dans le Volume 4, Collectivités.

Autres impacts

La dernière question du sondage était une question ouverte sur l'impact : « Y a-t-il autre chose que vous aimeriez que la Commission sache au sujet de l'impact que les pertes massives ont eu sur vous ou votre collectivité? » Cette question a suscité un large éventail de réponses, dont beaucoup touchaient à des sujets déjà abordés dans le présent résumé, mais qui ont parfois été formulées de façon plus succincte :

- « Le simple fait que des personnes soient blessées. Et la tristesse. »
- « Le simple fait de savoir qu'on n'est jamais vraiment en sécurité nulle part. »
- « Honte à notre service de police national. »

Une personne a souhaité que la Commission sache que les habitants des collectivités rurales « se sentent abandonnés à eux-mêmes ». Une autre personne a déclaré : « La perte de Heidi [Stevenson] a été si tragique et a fini par être en quelque sorte éclipsée [par le reste des événements] si l'on considère la façon dont on traite habituellement le décès d'un membre de la GRC. Elle s'est mise en danger, connaissant son sort (elle devait le connaître). Elle devrait être commémorée. Sans elle, d'autres vies auraient été fauchées. C'est une héroïne, et ses enfants n'ont plus de mère. »

Bon nombre des réponses à cette question ont abordé deux thèmes communs : il n'y aura pas de guérison sans réponses et sans reddition de comptes; et l'importance de comprendre l'ampleur de l'impact continu. Quelques-uns ont également exprimé des inquiétudes quant à la haine et à la division.

« Les gens veulent simplement des réponses » et « En parler guérit, l'information guérit » sont les mêmes refrains que nous entendons souvent. Plusieurs répondants au sondage ont établi un lien entre les réponses et la reddition de comptes, d'une part, et le processus de guérison, d'autre part.

- « Nous ne serons jamais plus forts et nous n'aurons jamais plus confiance si nous n'obtenons pas de vraies réponses authentiques. Personne n'aurait pu prévoir ou planifier une telle chose. Il s'agissait d'une zone de guerre, et les gendarmes qui sont intervenus ont fait de leur mieux. Les commandants étaient mieux informés : il y a des ressources dans tout le pays qui auraient pu être déployées pour cette intervention. »
- « L'impact sur ma collectivité est que nous avons besoin de toute la vérité, peu importe si elle risque d'être difficile à accepter pour certains. Nous ne pouvons pas aller de l'avant tant que nous ne connaissons pas toute la vérité et tous les faits, et tant que nous ne savons pas ce qui peut être fait à l'avenir pour éviter qu'une telle chose ne se reproduise. »

De nombreux répondants ont souligné l'ampleur de l'impact continu et son caractère durable :

- « On a l'impression que personne ne comprend ce que nous avons vécu. Qu'il y a un avant et un après dans notre vie. Que nous n'avons pas pu faire notre deuil et guérir à cause de la pandémie. Que notre collectivité a désespérément besoin d'un soutien supplémentaire en matière de santé mentale. Nous ne disposons pas actuellement d'un effectif complet de psychiatres dans la région, et encore moins de soutiens supplémentaires. Nous donner des numéros de

téléphone pour des services qui ont des listes d'attente de plusieurs années ne nous aide pas. Personnellement, j'ai du mal à voir le panneau indiquant la localité de Portapique chaque fois que nous traversons l'endroit en voiture, ce qui est fréquent. Il serait bon d'en installer un nouveau sur lequel figurerait l'inscription "NOUS nous souvenons d'EUX". Le fait de voir le même panneau qu'à l'époque me ramène à cette journée-là. »

- « La collectivité est changée à jamais. Toute une génération de la région ouest du comté de Colchester ne se sentira jamais plus en sécurité chez elle, dans ce qui devrait être notre lieu sûr. Nous sommes privés de personnes qui ont façonné nos existences au quotidien. »
- « Il est vrai que les pertes massives ont eu un impact plus large que les familles et les amis des victimes et des répondants. Peut-être plus que certains ne veulent l'admettre. »
- « Nous serons toujours affectés par le chagrin. Expérience très traumatisante qui aura des effets durables sur la collectivité et les personnes directement touchées. »
- « Les pertes massives ont laissé une marque sur la Nouvelle-Écosse qui ne disparaîtra jamais. »
- « Cela me suivra toute ma vie, même si je n'ai pas été directement touché. J'ai l'impression que les gens en dehors de la province ne se rendent pas compte de l'impact que cela a eu sur les résidents de la Nouvelle-Écosse. »

Impact de la COVID-19

Un nombre appréciable de répondants ont mentionné que la pandémie de COVID-19 avait eu un impact sur leur ressenti et leur réaction à l'égard des pertes massives, sous tous les angles couverts par le sondage. En ce qui concerne l'expérience vécue pendant les événements, certains ont eu le sentiment que les restrictions imposées par la santé publique avaient contribué à leur sécurité ou à celle d'un être cher. La majorité des répondants qui ont mentionné la pandémie ont toutefois estimé que la COVID-19 avait aggravé l'impact négatif des pertes massives – à la fois pendant et après. Voici une sélection de réponses qui soulignent la relation entre les deux :

- « Rétrospectivement, je considère cet événement comme le premier d'une longue série de facteurs de stress inutiles et d'événements terribles qui ont mis sous pression les gens ordinaires pendant les jours les plus pénibles de la pandémie. »
- « La peur de la COVID-19 et l'angoisse du confinement ont été amplifiées à l'extrême par la nouvelle qu'un tireur était en liberté. »
- « Cela s'est produit au moment même où j'essayais de comprendre la pandémie, et je peux donc dire qu'il y a eu une période de deuil, à la fois pour les personnes disparues, pour l'innocence perdue de notre province et pour la perte de certaines de nos libertés. »
- « Tout le monde était déjà sur les nerfs et effrayé par la pandémie, mais le fait que cette tragédie se produise et que la réaction [des autorités] soit aussi affligeante m'a poussée à bout. Je pleurais constamment et cela m'a valu d'être mise sous forte dose d'anxiolytiques, alors que je n'étais même pas directement touchée. »
- « Tout d'abord, c'est arrivé en période de pandémie et j'étais déjà stressée par mon métier de travailleuse de la santé de première ligne, parce que j'avais peur de ramener la COVID-19 à ma famille. Puis cet événement tragique est survenu. Toutes ces personnes innocentes tuées, ce dont ces enfants ont été témoins, comment les membres de ces familles continuent à souffrir de ces pertes tragiques et comment l'agresseur a échappé à la police pendant si longtemps. Il est encore difficile aujourd'hui de comprendre comment cela a pu se produire. »
- « J'étais assez loin des événements, mais j'ai toujours un lien profond avec ma région natale. Il était donc choquant de voir un événement aussi horrible se dérouler là-bas, en plus de ce qui était déjà une période incroyablement stressante en raison de la pandémie de COVID-19. »

De nombreux répondants ont considéré la COVID-19 comme un facteur aggravant dans les semaines et les mois qui ont suivi les pertes massives. En particulier, les gens ont indiqué que le processus normal de deuil était entravé par les restrictions imposées aux rassemblements. Un autre point commun est que les gens avaient l'impression d'être déjà « sous le choc » des premiers jours de la pandémie de COVID-19 et qu'il leur était donc encore plus difficile de faire face aux pertes massives. Certains se sont sentis plus craintifs, car ils étaient isolés en raison des ordonnances sanitaires en vigueur à l'époque. D'autres ont mentionné précisément la crainte que d'autres actes de violence soient commis en raison de la pression exercée par le confinement.

Dans le Volume 4, Collectivités, nous examinons plus en détail les réponses du sondage Racontez votre expérience relativement à l'impact de la COVID-19 sur le deuil et l'accès au soutien.

Partie C :

Objet et approche

CHAPITRE 4

Redresser la barre

CHAPITRE 4 Redresser la barre

J'ai appris que la douleur que l'on ressent face à un événement compte, et que cette douleur impacte la confiance dans les relations visant à soulager les effets d'un tel événement.

Signa Daum Shanks, Ph. D., professeure agrégée de droit, Université d'Ottawa, table ronde de la Commission sur les collectivités rurales, les services de police et la criminalité, 30 juin 2022

La Commission s'est vu confier le mandat d'enquêter et d'établir ses constatations sur ce qui s'est passé les 18 et 19 avril 2020 et par la suite; de se pencher sur les causes, le contexte et les circonstances ayant donné lieu aux pertes massives; et de produire le présent Rapport pour présenter les leçons apprises et formuler des recommandations – afin de contribuer à prévenir des incidents similaires et à mieux y répondre à l'avenir. Nous avons eu la responsabilité d'examiner publiquement une série d'agissements ayant entraîné la mort de 22 personnes (dont l'une attendait un enfant) et des blessures corporelles chez d'autres. Ces agissements ont dévasté des familles, amis et membres de la collectivité, en plus de bouleverser et d'attrister les habitants de la Nouvelle-Écosse, du Canada, des États-Unis et d'ailleurs. Afin d'atténuer l'impact de ce processus d'enquête publique, notre mandat nous demandait de nous inspirer des principes de l'approche réparatrice dans l'accomplissement de nos travaux.

Les enquêtes publiques ont comme philosophie de servir l'intérêt du public, qui souhaite connaître ce qui s'est passé et savoir comment et pourquoi cela s'est produit. Voilà qui nous impose de mettre en lumière des événements douloureux et traumatiques. Les blessures susceptibles d'être ravivées par les processus ouverts et transparents de collecte d'informations, par l'enquête et par les procédures publiques sont soupesés avec les résultats escomptés dans la balance de l'intérêt collectif. C'est ainsi que la Commission a mené son travail, dans le but de susciter

une compréhension claire et approfondie des pertes massives, et de formuler des recommandations visant à renforcer la sécurité et le bien-être communautaires.

Le Rapport décrit d'abord l'impact des événements, en présentant une sélection de points de vue directs sur leurs effets continus. Des mots couchés sur le papier ne peuvent rendre que de manière superficielle la douleur et la perte ressenties par les personnes, les familles et les collectivités les plus touchées par les pertes massives. En dépit de ses limites, notre reconnaissance des préjudices causés par les agissements de l'agresseur et par d'importantes lacunes – à la fois dans la réponse à ces agissements et dans l'incapacité à prendre des mesures préventives bien avant avril 2020 – constitue une première étape essentielle. Cette reconnaissance est à la base du Rapport et doit, selon nous, susciter une réflexion approfondie et des mesures rapides et efficaces pour donner suite à nos constatations, notamment par la mise en œuvre de nos recommandations.

Nous avons également saisi d'une manière palpable la relation qui existe entre, d'une part, la réaction profonde et de grande ampleur face à l'intervention lors des pertes massives et, d'autre part, une méfiance considérable envers la police – la GRC en particulier –, les gouvernements et les autres institutions, y compris la Commission. La citation figurant au début de ce chapitre emprunte les idées et propos pertinents dont Signa Daum Shanks, Ph. D., nous a si généreusement fait part au cours de nos procédures publiques. Elle faisait allusion à des leçons qu'elle avait apprises avant la survenue des pertes massives, suite à une situation concernant les Autochtones et ayant donné lieu à des mesures prises par des membres de la collectivité, des policiers et le système judiciaire. Nous la remercions pour cet éclairage, que nous reproduisons ici, car il apporte une perspective absolument essentielle, alors que nous avons atteint un point tournant. **Il est en effet essentiel de comprendre la relation entre la douleur ressentie face aux pertes massives et la nécessité de restaurer la confiance à l'égard du système de sécurité publique. Ceci est nécessaire si nous souhaitons aller de l'avant et entreprendre le travail collectif requis pour œuvrer à un renforcement de la sécurité et du bien-être communautaires.**

La période suivant la publication du Rapport sera déterminante pour les personnes, les familles et les collectivités les plus touchées, ainsi que pour la Nouvelle-Écosse comme le reste du Canada. Le travail de la Commission s'est concentré sur ce qui s'est produit les 18 et 19 avril 2020 et par la suite, ce qui a pu, d'une certaine manière, prolonger l'expérience des pertes massives. Parmi les personnes les plus touchées ayant participé aux travaux de la Commission, nombreuses sont celles

qui ont indiqué qu'elles ne pourraient se projeter au-delà des pertes massives tant que nous n'aurions pas terminé notre enquête et notre analyse indépendantes sur ce qui s'est passé, en apportant des réponses de fond expliquant comment et pourquoi ces pertes massives se sont produites. D'autres membres de la collectivité ont également exprimé leur besoin de comprendre pour pouvoir aller de l'avant. Megan McElheran, Ph. D., psychologue clinicienne exerçant à Calgary, a expliqué comment ces points de vue concordent avec ce qu'elle a appris dans le cadre de sa pratique et de ses recherches en santé mentale axés sur la collectivité. Elle a souligné que ce n'est qu'après ce temps d'interrogation intense sur ce qui s'est passé, avec l'attention médiatique associée, que la collectivité pourra « s'unifier pour se demander : comment allons-nous maintenant nous y prendre, tous ensemble? ».

Ce Rapport contient les résultats de l'enquête indépendante menée par la Commission et de son examen des pertes massives, avec une analyse minute par minute de ce qui s'est passé les 18 et 19 avril 2020. Il adopte également une vision plus large pour englober les causes, le contexte et les circonstances avant et après ces événements. Nous avons trouvé que le système de sécurité publique de la Nouvelle-Écosse comme du Canada comportait – et comporte toujours – d'importantes et profondes défaillances et lacunes systémiques, particulièrement en ce qui concerne la planification et la mise en œuvre de l'intervention de la GRC en cas d'incident critique, mais aussi dans d'autres domaines. La sécurité publique nécessite la mise en place d'un système de sécurité publique assurant une communication, une coopération et une coordination claires et cohérentes entre les acteurs et les organismes, de même qu'entre les organismes et le public. Il doit également y avoir reddition de comptes à tous les paliers de gouvernement et, en fin de compte, auprès du public. Or, un tel système collaboratif n'existait pas en avril 2020 et continue à faire défaut aujourd'hui.

Deuxième constatation centrale : le comportement violent et les autres agissements illégaux de l'agresseur constituaient, pendant des années, autant de signes avant-coureurs et de signaux d'alarme – mais aussi, d'opportunités de prévention et d'intervention. Cette constatation met en cause le fonctionnement au quotidien des services de sécurité publique, des services sociaux et des services de santé. Elle souligne le lien intrinsèque entre, d'une part, les pratiques quotidiennes qui favorisent la sécurité et le bien-être communautaires, et d'autre part, la prévention de la violence par le traitement de ses causes profondes, l'intervention dans les schémas de comportement violent et l'assurance de la capacité à répondre aux incidents critiques – y compris lorsqu'ils ont le potentiel de mener

à des pertes massives. Notre constatation montre également l'importance de voir au rétablissement et à la guérison après des actes de violence et de traumatismes, afin d'interrompre les cycles qui conduisent à la réitération d'autres actes de violence et d'autres traumatismes. Cette dynamique met en évidence la nécessité de disposer d'approches de prévention en santé publique. La réorientation vers la prévention et l'intervention rapide nécessite en retour un important rééquilibrage entre les processus et stratégies communautaires d'une part, et les interventions policières et pénales d'autre part.

Nul ne peut défaire les agissements de l'agresseur ni les gestes entrepris par d'autres en réponse à ces agissements : ceux-ci marquent en effet l'épicentre des cercles concentriques de l'impact causé par les pertes massives d'avril 2020, avec leurs signes avant-coureurs et leurs conséquences. L'effet de vague des pertes massives est indélébile. Toutefois, des mesures peuvent être prises pour endiguer sa propagation vers l'extérieur et l'empêcher de prendre encore plus d'ampleur. Collectivement, les personnes, les collectivités, la province de la Nouvelle-Écosse et le Canada peuvent tirer les leçons de cet incident et travailler ensemble pour renforcer la sécurité et le bien-être à l'avenir. La prise de conscience de la profondeur et de l'ampleur de cet effet de vague est une composante essentielle d'une action efficace, concertée et tournée vers l'avenir. Les recommandations de la Commission peuvent induire un changement en profondeur qui absorbera ces vagues dans le temps et ouvrira des opportunités, en marquant un tournant vers l'avenir : il est temps de redresser la barre ensemble.

À ce point tournant, nous ajoutons ainsi une deuxième image et dimension à notre cadre d'analyse pour compléter l'image de la vague et marquer un tournant vers l'avenir : redresser la barre ensemble. Cette métaphore marine reflète également le passage du travail de la Commission au travail de ceux et celles qui seront chargés de mettre en œuvre ce Rapport : institutions et organismes gouvernementaux, organisations communautaires, collectivités et personnes, à la fois dans leurs fonctions professionnelles et citoyen(ne)s. Notre tâche prend fin avec l'achèvement du Rapport, mais le travail le plus difficile reste à faire. Même si certaines réformes ont été entreprises depuis les pertes massives, bon nombre des leçons à tirer des défaillances systémiques n'ont pas encore été prises en compte et encore moins transcrites en actes. Dans ce contexte, certaines des recommandations du Rapport nécessiteront de transformer en profondeur les institutions et la façon dont les organismes et les collectivités travaillent ensemble pour créer un système de sécurité publique efficace. Ces recommandations comportent également des mesures destinées à encourager des transformations culturelles – autant de mesures qui

nécessitent des changements au niveau individuel, relationnel, communautaire et sociétal. En résumé, nos recommandations demandent une réponse et une mobilisation pansociétales.

L'expression « redresser la barre » décrit un changement de cap significatif, y compris lorsque cela implique de lutter contre des courants contraires ou des schémas qui existent au sein de la société. Pour redresser la barre, il est nécessaire que les leaders communautaires, politiques et institutionnels contribuent à créer un contre-courant et un élan pour développer et soutenir de nouveaux schémas. Les courants les plus puissants naissent du travail d'ensemble d'une collectivité. Nous espérons que ce Rapport mettra à profit l'indignation et la compassion manifestées par le public pour en faire une source d'engagement et, ainsi, mettre en pratique les changements importants requis pour restaurer la confiance et améliorer la sécurité comme le bien-être communautaires. Au vu des pertes massives et de leurs antécédents, il serait inimaginable de nous détourner de notre responsabilité de regarder la réalité en face, de ressentir la douleur collective et d'agir en conséquence. Au vu des pertes traumatiques et de leur impact continu, la seule réponse acceptable consiste à prendre la vague de front et à la rediriger de manière constructive. Nous espérons également que nos recommandations, dont beaucoup proviennent des Participant(e)s et du public, permettront de modeler cet élan pour endiguer la violence et réaffirmer notre rejet des réponses trop circonscrites et purement réactives qui y sont apportées jusqu'à présent.

Nous avons choisi cette métaphore marine en partie pour rendre hommage à la baie de Cobequid, une crique de la baie de Fundy. Le nom de la baie est dérivé de la graphie acadienne du mot We'kokekwitk, qui désigne cette zone dans la langue micmaque. Les rives de la baie de Cobequid sont importantes pour de nombreuses personnes vivant dans les comtés de Colchester, de Cumberland et de Hants, qui se trouvent tous en Mi'kma'ki. Les pertes massives d'avril 2020 – qui représentent la fusillade de masse la plus meurtrière de l'histoire du Canada – se sont produites dans plusieurs collectivités rurales, mais ont commencé par frapper la rive nord de la baie de Cobequid. Le temps est maintenant venu d'agir collectivement pour stopper le raz de marée de violence qui a commencé sa course il y a de nombreuses années et a atteint un point culminant les 18 et 19 avril, en se répercutant au-delà de cette période dans le temps et de cet emplacement dans l'espace. Pour redresser la barre, nous devons à la fois tenir compte de ce passé et accepter la responsabilité de contribuer à un avenir plus sûr.

Chacun a un rôle à jouer dans les efforts individuels et collectifs qui sont nécessaires pour atteindre notre objectif partagé et commun. La première étape consiste à résister à la vague, en refusant de tirer des conclusions prématurées ou de s'en remettre à des jugements préconçus au sujet des pertes massives et de l'intervention lors de ces événements. Il convient plutôt de lire ce Rapport en gardant l'esprit ouvert. Idéalement, ce premier acte entraînera une mobilisation accrue : il nous amènera à réfléchir au contenu et aux recommandations et, surtout, à en parler avec sa famille, ses amis et ses collègues. S'ouvrent alors plusieurs voies possibles : négocier la vague ou ramer à son encontre, s'engager dans les remous du changement ou pagayer en bordures. Il s'agit de décisions que chacun de nous devra prendre et, ainsi, chacun à notre façon, nous contribuerons à la réponse finale aux pertes massives et à leurs conséquences.

Dans le reste de cette partie, nous fournissons quelques informations supplémentaires sur le Rapport et décrivons son contenu. La section suivante décrit l'objectif des travaux de la Commission, défini par le mandat qui nous a été confié par les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse, ainsi que les processus que nous avons conçus et menés indépendamment des gouvernements et autres institutions pour nous acquitter de cette mission. Nous décrivons ensuite le Rapport. Premièrement, nous présentons le cadre analytique utilisé pour donner forme aux informations et aux preuves que nous avons recueillies et analysées. Deuxièmement, nous expliquons la structure du Rapport et la manière dont il est organisé. Troisièmement, nous donnons des aperçus du contenu de chacun des sept volumes (y compris celui-ci). Nous sommes conscients que le Rapport est long : nous en fournissons donc un résumé et un aperçu dans le présent volume introductif. Enfin, nous avons soigneusement conçu la mise en page du Rapport afin qu'il soit accessible à un large lectorat.

CHAPITRE 5

Objet et processus de la Commission

CHAPITRE 5 Objet et processus de la Commission

Objet

Les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse ont créé l'enquête par des décrets conjoints promulgués le 21 octobre 2020 (voir Volume 7, Documents supplémentaires : Annexe A), conformément aux lois fédérales et provinciales sur les enquêtes publiques.

Qu'est-ce qu'une enquête publique?

Une enquête publique est un processus officiel indépendant conçu spécialement pour examiner des questions ou des événements qui revêtent une grande importance pour le public et formuler des recommandations pour l'avenir. Au Canada, les enquêtes publiques peuvent être mises sur pied par les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux. Bien que les enquêtes publiques reçoivent leur mandat du gouvernement, elles se déroulent indépendamment de celui-ci afin de préserver l'intégrité de leur processus et de leurs recommandations.

Les enquêtes publiques disposent d'un vaste éventail d'outils et de mécanismes pour exécuter leurs mandats et ont notamment la capacité de concevoir leurs propres processus. Les enquêtes publiques sont de nature inquisitoire et non accusatoire : elles ne peuvent donc pas formuler de conclusions ou de recommandations à l'égard de la responsabilité civile ou criminelle. Par conséquent, les enquêtes publiques ne sont pas soumises aux mêmes règles de procédure et aux mêmes exigences strictes en matière de preuve que les procédures civiles et criminelles. Cette souplesse et cette ouverture à l'information et aux éléments de preuve permettent aux enquêtes publiques

d'investiguer efficacement sur les faits, de les mettre en lumière et de demander une reddition de comptes par le biais de recommandations dans l'intérêt du public.

Les décrets demandaient à la Commission de s'acquitter de trois fonctions principales en lien avec les pertes massives des 18 et 19 avril 2020 en Nouvelle-Écosse :

1. D'enquêter sur ce qui s'est produit et de tirer des conclusions sur :
 - i. les causes, le contexte et les circonstances ayant entraîné les pertes massives d'avril 2020;
 - ii. l'intervention de la police, notamment la Gendarmerie royale du Canada (GRC), les corps policiers municipaux, l'Agence des services frontaliers du Canada, le Service de renseignements criminels de la Nouvelle-Écosse, le Programme canadien des armes à feu et le Programme En Alerte;
 - iii. les mesures prises pour informer, soutenir et mobiliser les personnes les plus touchées.
2. D'examiner les questions qui ont contribué aux causes, au contexte et aux circonstances ayant donné lieu aux pertes massives et qui y étaient liées, notamment :
 - i. les facteurs contributifs et contextuels, notamment le rôle de la violence fondée sur le sexe et de la violence entre partenaires intimes;
 - ii. l'accès aux armes à feu;
 - iii. les interactions – et les résultats de ces interactions – avec la police, notamment toute relation particulière entre l'agresseur et la GRC, d'une part, et d'autre part, entre l'agresseur et les services sociaux, notamment les services de santé mentale, avant les pertes massives;
 - iv. les mesures prises par la police, notamment les tactiques opérationnelles, l'intervention, la prise de décision et la supervision;
 - v. les communications avec le public pendant et après l'événement, notamment l'utilisation appropriée du système d'alerte publique établi dans le cadre du programme En Alerte;
 - vi. les communications entre la GRC, les corps policiers municipaux, l'Agence des services frontaliers du Canada, le Service de

renseignements criminels de la Nouvelle-Écosse, le Programme canadien des armes à feu et le programme En Alerte, et au sein de ceux-ci;

- vii. les politiques, les procédures et la formation de la police en matière de violence fondée sur le sexe et de violence entre partenaires intimes;
- viii. les politiques, les procédures et la formation de la police concernant les incidents impliquant des tireurs actifs;
- ix. les politiques relatives à l'élimination des véhicules de police et de tout équipement, trousse et vêtements connexes;
- x. les politiques relatives à la réponse de la police aux signalements sur la possession d'armes à feu prohibées, notamment les communications entre les organismes d'application de la loi;
- xi. l'information et le soutien fournis aux familles des victimes, aux citoyens concernés, au personnel des corps policiers et à la collectivité.

3. De produire un Rapport qui :

présente les leçons apprises ainsi que des recommandations qui pourraient aider, à l'avenir, à intervenir dans de tels incidents et à les prévenir.

Processus

Nous avons élaboré une approche par phases, lesquelles correspondaient systématiquement aux trois fonctions qui nous ont été assignées dans le cadre de notre mandat :

- Phase 1 : Établir les bases (ce qui s'est produit);
- Phase 2 : Apprendre et comprendre (pourquoi et comment cela s'est produit);
et
- Phase 3 : Orienter et diffuser (la signification de ce qui s'est produit et la manière dont nous devons réagir).

Approche par phases



Au cours de la phase 1, la Commission s'est attachée à établir les faits et les événements qui se sont déroulés avant, pendant et après les pertes massives. L'établissement du fondement probatoire était nécessaire pour remplir le mandat, mais il visait également, en priorité, à répondre aux questions pressantes du public au sujet des pertes massives, étant donné le manque d'informations précises rendues publiques.

Durant la phase 2, nous avons examiné les causes, le contexte et les circonstances des pertes massives afin de savoir comment et pourquoi elles se sont produites et de comprendre les faits dans un contexte plus large. Au cours de cette phase, nous avons notamment mis l'accent sur l'examen des questions énoncées dans nos décrets, comme celles concernant l'accès aux armes à feu, l'intervention de la police et des prestataires de services, les communications d'urgence, la violence fondée sur le sexe et la violence entre partenaires intimes.

Durant la phase 3, nous nous sommes tournés vers l'avenir en nous concentrant sur les leçons à tirer et sur les meilleurs moyens d'améliorer la sécurité publique dans l'avenir. Pour formuler nos recommandations, nous avons consulté les personnes les plus touchées, les Participant(e)s, les membres du public et d'autres communautés et groupes diversifiés, et nous avons tiré des leçons des points de vue qu'ils nous ont exposés.

Parallèlement à l'élaboration de la conception générale des phases, nous avons commencé à élaborer des approches thématiques pour affiner les nombreuses questions soulevées par les pertes massives. Nous avons ainsi organisé le travail de la Commission autour de trois thèmes ou piliers principaux : les services de police, les collectivités et la violence. Cette approche par thème nous a permis de faire le lien entre des faits, des incidents, des enjeux, des causes, des contextes, des circonstances, et des conséquences spécifiques.

Pour établir le fondement factuel, **notre travail de collecte d'informations pendant la phase 1 s'est appuyé sur la production de documents, sur notre enquête indépendante et sur les entretiens avec les témoins.** Compte tenu de notre vaste mandat et des délais serrés, nous avons utilisé des documents fondamentaux pour synthétiser une grande quantité de matériel en un récit facile à consulter. Nous avons présenté les documents fondamentaux dès que nous avons pu le faire au cours des procédures publiques de la phase 1, à partir de la fin de février 2022, afin d'exposer les éléments dont nous disposons sur les événements des 18 et 19 avril 2020. Un exemple de document fondamental peut être consulté à l'Annexe A, Échantillons de documents, et sur notre site Web.

Au cours de son mandat, la Commission a diffusé au public 31 documents fondamentaux. Ceux-ci contenaient les éléments de preuve recueillis par le biais de 109 assignations à produire des documents, de plus de 250 entrevues avec des témoins et de nombreuses visites sur place. La Commission a présenté ces documents par ordre chronologique en suivant le déroulement des pertes massives. Lorsque nous ou les Participant(e)s avons identifié dans les documents fondamentaux des lacunes importantes, des inexactitudes ou des points nécessitant un éclaircissement supplémentaire, nous avons sollicité des témoignages oraux pour nous aider à aborder ces aspects du fondement probatoire.

Cette approche nous a permis de présenter des milliers de documents relatifs aux événements des 18 et 19 avril 2020, de sorte que les Participant(e)s et le public n'ont pas eu à attendre la publication du Rapport final pour comprendre ce qui s'était passé. Nous avons marqué les transcriptions des entrevues avec les témoins, les rapports d'enquête, les mémoires législatifs et de politiques et d'autres documents en tant que pièces à conviction et déposé des déclarations sous serment afin de réduire le temps nécessaire à la tenue des audiences publiques. Cette approche nous a également permis de n'appeler que les témoins nécessaires pour constituer le dossier de preuve, contribuant ainsi à réduire ou à prévenir le traumatisme de ceux qui auraient autrement été appelés à comparaître. En bref, notre approche nous a permis de constituer un dossier public complet dans le temps imparti.

Conformément aux décrets, notre enquête a intégré les principes de l'approche réparatrice à chacun de ses processus. Comme nous l'expliquons plus en détail dans le Volume 7, Processus, une telle façon de faire a déjà été utilisée par d'autres commissions d'enquête. Ces principes exigent une approche non accusatoire, inclusive et collaborative. Ils nous obligent à nous concentrer sur les faits

et les enjeux dans leur contexte plutôt que de manière isolée, et sur la reddition de comptes et la responsabilité plutôt que sur l'obligation de réparer ou le blâme. L'approche réparatrice soulignait notre objectif de rechercher les meilleures informations qui permettraient de comprendre ce qui s'est passé, et comment et pourquoi cela s'est produit. Un processus consistant à blâmer telles ou telles personnes ou donnant lieu à un spectacle public est peu susceptible de produire le meilleur témoignage de la part de ces personnes.

Nous avons rassemblé un solide fondement probatoire sur lequel nous avons pu formuler nos constatations et nos recommandations par divers moyens, notamment des dizaines de documents fondamentaux élaborés à partir de l'examen de plusieurs milliers de documents sources obtenus par voie d'assignations, de déclarations sous serment, de rapports complémentaires d'enquête, de quelque 250 entrevues et de dépositions en provenance de 60 témoins (personnes, experts et panels).

De plus, nous avons constitué un Conseil consultatif sur la recherche, procédé à une recension des rapports antérieurs pertinents et commandé des rapports techniques et d'experts sur des questions relevant de notre mandat. Certains des auteurs des rapports commandés ont comparu en tant que témoins, d'autres ont participé aux tables rondes, et d'autres encore ont simplement vu leurs rapports introduits dans le cadre des procédures. En plus des tables rondes, nous avons organisé des présentations et des séances en petits groupes pour contextualiser et éclairer le fondement probatoire.

La phase 3 des travaux de la Commission a porté sur le troisième volet de notre mandat : tirer des leçons des pertes massives et formuler des recommandations pour aider à assurer la sécurité de nos collectivités à l'avenir. Les activités de cette dernière phase ont été élaborées dans le but non seulement de solliciter des propositions concrètes de recommandations, mais aussi de promouvoir le dialogue en vue de soutenir les processus de mise en œuvre et de changement qui découleront du Rapport final de la Commission.

Le Volume 7 permet d'en apprendre davantage sur le processus et l'approche de la Commission. Il présente un compte rendu complet des mesures que nous avons prises et des raisons qui les ont motivées. Tout au long du mandat de la Commission, notre vision était de préciser les causes, le contexte et les circonstances entourant les pertes massives d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse et de formuler des recommandations porteuses pour aider à rendre les collectivités plus sûres à l'avenir.

CHAPITRE 6

Notre approche

CHAPITRE 6 Notre approche

Comme nous l'avons décrit dans la section précédente, notre mandat nous demandait d'examiner en détail ce qui s'est produit les 18 et 19 avril 2020, ainsi que les causes, le contexte et les circonstances entourant ces événements, avant et après. Nous avons pleinement respecté ces exigences, en toute transparence, en collaborant avec des Participant(e)s et d'autres parties prenantes pour constituer un dossier public complet et accessible décrivant ce qui s'est passé, et expliquant pourquoi et comment cela s'est passé. Notre responsabilité finale consistait à donner forme à nos résultats dans un Rapport compréhensible qui soit le reflet juste des informations reçues, recueillies et produites par la Commission. Nous avons présenté ces connaissances de façon à faire ressortir clairement les principales constatations et les leçons à en tirer. Surtout, nous avons fait tout notre possible pour favoriser un apprentissage efficace de ces leçons en vue d'atteindre nos objectifs communs : améliorer la sécurité et le bien-être communautaires par la prévention et l'intervention, ainsi que mettre en place une planification et une préparation efficaces à l'égard des interventions en cas d'incident critique, tout en voyant aux aspects rétablissement et résilience. Les recommandations et les points de mise en œuvre constituent l'échafaudage entre les leçons identifiées et leur intégration dans des actions concrètes porteuses du changement.

Les pertes massives représentent un événement complexe résultant des agissements d'un seul homme, l'agresseur. Pendant 13 heures, il a semé la mort, la destruction et le chaos sur 17 scènes de crime réparties dans plusieurs collectivités. Nous estimons que plus de mille personnes ont participé activement à l'intervention critique suite à ses agissements - membres des familles et de la collectivité, entre 500 et 600 premiers répondants et prestataires de services, ainsi que d'autres policiers et membres du personnel d'intervention d'urgence. Beaucoup d'autres ont dû composer avec les suites de ses agissements dans les jours, mois et années qui ont suivi.

Compte tenu de cette complexité, le Rapport ne peut pas documenter de manière exhaustive chaque action, décision et communication ayant eu lieu au cours des pertes massives. Nous ne pouvons pas non plus décrire chaque aspect des signes avant-coureurs de ces événements et de leurs conséquences. Nous avons néanmoins veillé à fournir un fondement factuel complet qui tient pleinement compte de l'ampleur et de la profondeur de notre mandat.

Trois priorités nous ont guidés pour décider du niveau de détail approprié. La première était de fournir un compte rendu clair des événements des 18 et 19 avril 2020, en incluant les faits saillants survenus avant et après cette période. Notre deuxième priorité était de mettre en exergue les aspects de ce compte rendu devant nous conduire à des leçons à tirer. Ces leçons s'alignent le plus possible avec les directives spécifiques énoncées dans les décrets établissant notre mandat. Nous résumons les aspects clés de ce que nous avons appris dans nos principales constatations, qui sont indiquées en gras, et dans des conclusions formulées tout au long du Rapport. Notre troisième priorité concerne les informations constituant la base de nos recommandations et de nos points de mise en œuvre. **Nos recommandations sont axées sur les résultats : quelle mesure contribuera à renforcer la sécurité et le bien-être communautaires? Quels changements sont nécessaires pour y parvenir? Comment pouvons-nous encourager la responsabilité individuelle et collective et la collaboration requises pour susciter un véritable changement?**

Quatre principes nous ont orientés pendant l'examen et l'analyse du dossier de la Commission, la rédaction de notre compte rendu narratif, le recensement des principales leçons à tirer et l'élaboration des recommandations pour l'avenir. Le premier principe consistait à mener une analyse approfondie et détaillée des pertes massives pour pouvoir aller de l'avant sur la base d'une responsabilité partagée en matière de sécurité et de bien-être communautaires. Deuxièmement, nous avons cherché à privilégier l'apprentissage plutôt que la recherche de coupables. Troisièmement, nous nous sommes employés à éviter les réponses hâtives et simplistes à des questions complexes : nous avons plutôt pris en compte la complexité et veillé à la refléter dans nos recommandations et dans les processus de mise en œuvre proposés. Enfin, nous avons donné aux changements pansociétaux et systémiques un rôle central et fédératif dans la voie à suivre après les pertes massives.

À l'occasion de notre table ronde sur la prévision et la prévention des incidents impliquant des pertes massives, Robert Wright, directeur général par intérim de

l'African Nova Scotian Justice Institute, nous a mis en garde contre les solutions uniquement motivées par la panique morale et l'indignation. Il a notamment souligné que nous devons être particulièrement attentifs aux écueils que représentent les réponses exagérées et les conséquences imprévues de nos recommandations – car elles risquent de reproduire les schémas historiques et actuels de discrimination et de peser plus lourdement sur les personnes les plus marginalisées. Nombre de réponses apportées suite à des incidents impliquant des pertes massives ont eu cet effet inattendu, mais qui n'est pas pour autant imprévisible. Nous avons donc tenu compte de cette mise en garde importante.

Porter un regard rétrospectif pour aller de l'avant

Notre compte rendu est complet : il comprend à la fois les faits qui étaient connus ou pouvaient l'être pendant les événements et les faits supplémentaires qui n'ont pu être établis qu'après coup. La Commission a consacré d'importantes ressources à la constitution du vaste corpus de preuves et d'informations nécessaire pour déterminer ce qui s'est passé pendant les pertes massives. Cette tâche n'a pas été simple en raison à la fois du caractère tentaculaire et multiforme de l'incident et de la documentation volumineuse et fragmentée sur l'intervention.

Nous avons conscience du fait qu'il est facile de faire preuve de sagacité après coup – en particulier pour nous, commissaires. Nous examinons en effet ces événements depuis une position de sécurité et nous les analysons sans la pression intense à laquelle étaient soumises les personnes chargées d'intervenir sur le moment. Nous avons une responsabilité sérieuse à l'égard du public et nous sommes conscients des répercussions potentielles à long terme de nos décisions et de nos actes. Toutefois, à la différence de beaucoup des personnes qui sont intervenues lors des pertes massives, nous n'avons pas été chargés de prendre des décisions immédiates dont dépend la vie des personnes. Dans notre analyse rétrospective, nous n'avons jamais oublié notre position par rapport aux personnes qui étaient directement et indirectement placées au cœur des événements des 18 et 19 avril.

Nous sommes également conscients du problème que représente le biais rétrospectif. Nous avons donc pris des mesures pour l'éviter durant notre examen et notre analyse du dossier, et lorsque nous avons dégagé nos conclusions. Un biais rétrospectif peut conduire à penser qu'une issue était inévitable ou, du moins, beaucoup plus prévisible qu'on ne le pensait initialement. Cela amène souvent à projeter des connaissances récemment acquises sur la compréhension des événements passés – sans reconnaître que cette perception des événements passés est faussée par les informations dont ne disposaient pas les personnes qui agissaient à ce moment-là. Lorsque de « nouvelles connaissances » sont pertinentes pour dégager une conclusion, nous signalons et examinons leur impact sur notre décision.

Outre l'attention portée aux écueils du biais rétrospectif, nous avons veillé à mettre en application le concept plus utile et constructif de « regard rétrospectif ». Cette approche consiste à mener une analyse approfondie et détaillée à des fins prospectives : examiner le passé dans le but de tirer des leçons à appliquer pour l'avenir. Au cours de notre table ronde sur la prévision et la prévention des incidents impliquant des pertes massives, Nikolaos Rose, ancien professeur de sociologie et chef fondateur du Département de santé globale et de médecine sociale au King's College de Londres, a exposé son point de vue sur cette approche :

Même si je pense que la prévision, que l'anticipation est un exercice difficile, il est très utile de porter un regard rétrospectif. Si l'on étudie chaque événement impliquant des pertes massives et que l'on porte un regard rétrospectif sur tous les moments où des décisions ont dû être prises par des personnes, par des autorités et par d'autres parties prenantes, en se demandant ce qui aurait pu arriver différemment lors de ces événements – et sans accuser quiconque, dans une démarche rétrospective qui ne cherche pas à trouver des responsables – je pense qu'il est possible de dégager des facteurs communs sur lesquels agir, des caractéristiques communes pour permettre une intervention psychiatrique, policière ou autre¹.

Nous avons pour mandat d'examiner et d'évaluer les actions, décisions et omissions passées dans le but d'identifier les défaillances, d'en tirer les leçons et de les corriger. Les constatations et les conclusions figurant dans ce Rapport sont donc le résultat de notre regard rétrospectif porté sur les pertes massives.

Choisir l'apprentissage plutôt que la recherche de responsables

Face à une grande souffrance, la tentation d'accuser des personnes et des institutions est compréhensible. Cette réaction est bien sûr humaine et naturelle, mais elle n'aide pas à trouver la voie à suivre pour l'avenir. Cette recherche de responsables n'est pas un puissant moteur de changement et aurait même tendance à produire l'effet inverse.

La dynamique négative que crée la recherche de responsables a été soulignée par plusieurs experts entendus par la Commission. Par exemple, au cours de notre table ronde sur la préparation, l'intervention et la prise de décision en cas d'incident critique, Paul Taylor, Ph. D. – professeur adjoint à l'École des affaires publiques de l'Université du Colorado à Denver – a indiqué qu'« on peut soit rechercher des coupables, soit apprendre. On ne peut pas faire les deux, il faut choisir². » Il devient en effet plus difficile de reconnaître les erreurs et d'en tirer des leçons lorsque l'on blâme. De plus, mettre l'accent sur les leçons à tirer facilite également la reconnaissance de la responsabilité – l'acceptation de la responsabilité étant une étape essentielle vers la mise en œuvre de changements positifs. Cette primauté de l'apprentissage est conforme à notre mandat.

L'un de nos objectifs principaux est de promouvoir la responsabilité partagée; or, mettre l'accent sur la culpabilité va complètement à l'encontre de cet objectif. Les suites des pertes massives ont été caractérisées par des récriminations peu élégantes à l'endroit des différents services police et d'autres autorités. Nous cherchons à interrompre cette dynamique.

Nombre de personnes ayant répondu au sondage Racontez votre expérience ont également estimé que « ce n'est pas en pointant du doigt les responsabilités des uns et des autres » qu'on parviendra à un changement, mais « en examinant les failles de façon honnête, en faisant preuve de transparence et en corrigeant de telles failles³ ». Les accusations et les querelles intestines entre services de police ont été jugées peu constructives. Un répondant l'a exprimé ainsi : « Ne punissez pas ceux qui ont pris des décisions difficiles au mieux de leurs capacités. Utilisez plutôt ces événements pour susciter un changement et mettre en place un vrai protocole afin de vous préparer pour de futures catastrophes. » Un autre répondant a écrit : « Cette Commission doit déboucher sur des opportunités d'amélioration de la qualité des pratiques dans divers domaines et s'abstenir de pointer du

doigt des responsables et de désigner des coupables à honnir, faute de quoi elle causera un grand préjudice à la collectivité et aux personnes qui [ont été] directement touchées (familles et services)⁴ ».

Le fait de privilégier l'apprentissage plutôt que la recherche de responsables tient également compte du poids écrasant de la culpabilité et de la honte qui pèsent sur nombre des premiers répondants. Nous examinons l'impact des pertes massives sur les intervenants d'urgence dans le Volume 4, Collectivités. La majorité des personnes impliquées ont fait de leur mieux dans des circonstances inédites, avec leurs limites personnelles et dans des circonstances sur lesquelles ils n'avaient aucune prise (du fait des agissements de l'agresseur ou de défaillances institutionnelles systémiques). Nous avons cherché à éviter de causer de nouvelles blessures psychologiques aux personnes qui souffrent déjà de l'impact des pertes massives, tout en insufflant un sentiment de responsabilité proactive pour l'avenir. En tout état de cause, nos constatations révèlent, à quelques exceptions près, des défaillances, des insuffisances et des limites d'ordre systémique.

Certaines actions et mesures prises par des individus pendant les pertes massives ont bel et bien constitué des erreurs ou des manquements. Même si certaines personnes peuvent ne pas avoir été à la hauteur, ce sont les systèmes qui ont fait défaillance.

À ce sujet, nous avons eu le privilège d'entendre l'Aînée Marlene Companion nous parler de la sagesse de l'imperfection, lorsqu'elle a décrit la plume d'aigle qu'elle avait apportée au cercle de parole auquel nous participions aux côtés de représentants de communautés micmaques :

Aujourd'hui, j'ai choisi ma première plume d'aigle, la première que j'ai pu obtenir [du ministère] des Ressources naturelles. L'agent qui me l'a donnée m'a dit : « Elle n'est pas en très bon état. » J'ai répondu : « Elle est parfaite », et il a ajouté : « Bon, je ne sais pas ce que vous allez faire avec. » Mais elle est devenue un outil d'enseignement d'une grande importance pour moi, car c'est une plume provenant de la queue d'un aiglon...

On me dit : « Vous êtes une Aînée, vous devriez porter quelque chose de plus imposant. » C'est le cas : j'ai mon éventail en plumes d'aigle. Mais aujourd'hui, j'ai été inspirée d'apporter cette plume. Donc, ce qu'il faut apprendre de cette plume, c'est que tout n'est pas parfait dans la vie. Peu importe les efforts que nous déployons pour atteindre la perfection, rien n'est jamais absolument parfait. Ce que les gens ne comprennent pas,

c'est qu'ils ont fait de leur mieux. Ils ont présenté la vérité telle qu'ils la conçoivent. Et après avoir écouté toutes ces procédures jusqu'à la fin, je peux constater que vous avez tous fait de votre mieux⁵.

Le témoignage de l'Aînée Companion a souligné l'importance d'étendre notre compassion aux personnes qui ont fait de leur mieux.

Le fait de reconnaître la situation difficile vécue par les premiers répondants à la suite des agissements de l'agresseur ne signifie pas que l'on considère comme acceptables les lacunes et les limites de l'intervention face à l'incident critique. Les agissements de l'agresseur étaient imprévisibles au sens étroit du terme, même si des signaux d'alarme avaient été portés à l'attention de la police des années avant l'incident. Les points d'intervention manqués illustrent les lacunes et les échecs systémiques de plusieurs autorités et politiques interconnectées. De plus, notre système de sécurité publique est censé être conçu pour réagir efficacement aux risques et aux situations d'urgence, ce qui comprend les situations impliquant un tireur actif. Par exemple, la formation et la pratique, éclairées par les enseignements de ce qui n'a pas fonctionné les 18 et 19 avril 2020, peuvent aider les premiers répondants pour l'avenir. De même, un examen attentif des politiques et des pratiques institutionnelles comme des schémas d'intervention et de prise de décision peut contribuer à prévenir des incidents similaires et à nous préparer à une intervention plus efficace et plus rapide. Dans le prolongement de ses commentaires sur le regard rétrospectif que nous avons cités précédemment, le professeur Rose a prédit que « [c]e qui n'a pas fonctionné est probablement la conséquence d'une situation où s'entremêle une multitude de facteurs⁶. » Son hypothèse s'est confirmée dans nos constatations.

La loi régissant les enquêtes publiques comme les décrets définissant notre mandat nous interdisent de faire des constatations à l'égard de la responsabilité civile ou criminelle. Cette exigence concorde également avec notre démarche consistant à réduire la place accordée à la recherche de coupables. Bien que nous ayons le pouvoir d'imputer une faute, ni l'enquête publique ni le Rapport final n'avaient pour priorité de formuler des commentaires ou des constatations défavorables. Dans nos constatations sur ce qui s'est passé, basées sur la description des actes et décisions des personnes impliquées, nous nous sommes concentrés sur l'influence et la manifestation des facteurs institutionnels, organisationnels, structurels et systémiques en présence. Ce sont ces facteurs qui se sont reflétés et manifestés dans la conduite et les actions des individus, ou qui ont influencé leurs décisions. À ce titre, nous ne désignons pas de responsables et nous n'imputons pas de fautes.

Néanmoins, nous n'éluons pas non plus les vérités gênantes. Nous les signalons de façon précise pour en tirer des leçons et faire mieux à l'avenir.

Accepter et refléter la complexité

Un grand nombre de commentateurs ont cherché une réponse simple et définitive pour expliquer comment et pourquoi les pertes massives se sont produites. Mais pour reprendre les mots de l'enquête publique sur la mine Westray, cet incident est « une mosaïque complexe de décisions⁷ ». **Les leçons à tirer des événements dont il est question ici couvrent donc tout un éventail d'aspects et notre mandat avait justement prévu cette complexité. Il est primordial d'éviter l'écueil d'une recherche de réponses rapides et de solutions partielles où, au lieu de prendre des mesures de fond vraiment efficaces, on se lance dans une kyrielle d'activités pour donner l'impression d'agir. Le chemin à suivre pour améliorer la sécurité et le bien-être communautaires n'est pas entièrement tracé dès le départ. La recherche de solutions à long terme et axées sur l'avenir, qui tiennent compte des besoins locaux et des besoins spécifiques des groupes affectés de manière différenciée, requiert des processus holistiques et collaboratifs.**

Le Rapport couvre tout un ensemble de questions : aspects opérationnels spécifiques; éducation et formation; politiques, procédures et pratiques institutionnelles; systèmes du secteur public conçus pour promouvoir la sécurité et le bien-être communautaires; normes sociales et comportements. Des changements s'imposent dans chacun de ces domaines. Nous acceptons pleinement cette complexité et avons cherché à la refléter au moyen d'un processus de changement tout aussi multifactoriel - dont la caractéristique principale est l'engagement pansociétal - et au moyen de recommandations et de processus de mise en œuvre adaptés et efficaces. Le Rapport a pour fondement - ou fil conducteur - la nécessité de donner la priorité aux changements systémiques qui sont nécessaires pour améliorer la sécurité et le bien-être communautaires.

Privilégier les changements systémiques

Les individus travaillent au sein d'organisations et d'institutions qui font partie d'un système. Les uns et les autres sont des maillons de structures sociétales qui exercent leur activité au sein de ces structures. Par exemple, un policier travaille au sein d'un service de police précis qui fait partie du système de maintien de l'ordre municipal, provincial ou national. Même les hauts responsables sont modelés par les systèmes, leurs décisions et actions pouvant être restreintes par le legs des décisions et des actions antérieures. Les policiers, les dirigeants d'un service, les services de police et le système de maintien de l'ordre influencent tous et sont tous influencés par les structures économiques et sociales de la société canadienne. Il en va de même pour les autres organisations et institutions qui ont un rôle et des responsabilités dans notre système de sécurité et de bien-être communautaires. Ces relations sont dynamiques et interdépendantes.

Les institutions et les relations humaines s'interpénètrent de différentes manières. Ainsi, la dynamique de la violence fondée sur le sexe, de la violence entre partenaires intimes et de la violence familiale illustre clairement les interactions et les interdépendances entre les individus, les relations, la collectivité et la société.

Les travaux de la Commission mettent en lumière les nombreux liens qui existent entre les anomalies telles que les pertes massives et les formes de violence quotidiennes que subissent un très grand nombre de femmes, d'enfants et d'autres personnes marginalisées dans notre société en raison de leur situation désavantagée sur le plan économique, social ou autre. Les femmes victimes à la fois de sexisme et de racisme ou d'autres formes de discrimination sont les plus exposées à toutes les formes de violence. Nos travaux apportent également un éclairage précieux sur la façon dont nos réponses sociétales, y compris celles de la police, échouent systématiquement à traiter les causes profondes et les manifestations de la violence fondée sur le sexe, de la violence entre partenaires intimes et de la violence familiale. Ces échecs sociétaux et policiers perpétuent les conditions dans lesquelles la violence sévit sans contraintes.

Reconnaître le lien manifeste qui existe entre la violence fondée sur le sexe, la violence entre partenaires intimes et la violence familiale d'une part, et les pertes massives d'autre part, est une première étape essentielle vers l'avènement des changements à long terme et permanents nécessaires pour créer des systèmes

de sécurité inclusifs assurant la même protection et le même bien-être à tous les membres de la collectivité.

La réalisation de cet objectif de sécurité et de bien-être communautaires – égaux et inclusifs – est subordonnée à des changements fondamentaux et profonds qui doivent faire évoluer le fonctionnement de l'ensemble du système par le biais d'une réponse pansociétale. Toute réponse sociétale de grande ampleur passe par un changement culturel. Dans le cas présent, cela exige de reconnaître, de dénoncer et de prévenir la violence masculine et d'autres manifestations malsaines de la masculinité, notamment dans la façon dont nos systèmes contrôlent et punissent les femmes et font de la plupart d'entre nous des complices involontaires de la perpétuation de cette oppression systématique. Il ne s'agit pas de diaboliser les hommes ou de considérer les femmes comme des victimes. Il s'agit plutôt d'être honnête avec nous-mêmes sur la façon dont notre société est structurée et d'assumer la responsabilité de notre rôle dans la perpétuation des systèmes oppressifs.

Nous sommes tous ancrés dans une culture et nous intériorisons tous les coutumes et les mœurs qui la définissent. Dès lors, chacun de nous a un rôle à jouer dans leur perpétuation ou, au contraire, dans leur remise en question. Changer les systèmes commence par une prise de conscience individuelle et collective des biais inconscients, des présupposés et des normes culturelles qui sous-tendent notre mode de vie collectif. Toutefois, la culture peut aussi évoluer assez rapidement. Nous l'avons constaté ces dernières décennies en ce qui concerne l'alcool au volant, le mariage homosexuel ou la légalisation des drogues. Entretenir des changements systémiques et culturels et assurer leur évolution continue exige un leadership courageux, de la volonté politique, une priorisation des ressources et du financement, sans oublier une large mobilisation.

Les changements systémiques traitent les causes plutôt que les symptômes et requièrent un travail collectif pour asseoir une nouvelle normalité. Les changements de moindre envergure ouvrent la voie à ces changements plus profonds. Nos recommandations et nos points de mise en œuvre présentent à la fois les changements en profondeur qui sont nécessaires pour repenser avec succès la sécurité et le bien-être communautaires, ainsi que des recommandations spécifiques pour l'adoption de mesures à plus court terme qui rendront possibles les transformations durables.

Se sentir en sécurité est un besoin essentiel. Pourtant, les pertes massives ont fait basculer la vie de nombreuses personnes, ébranlant profondément leur sentiment de sécurité. Beaucoup d'autres vivaient déjà une réalité précaire et dénuée

de sécurité en raison de la violence infligée par un partenaire intime ou des membres de la famille, des inconnus, voire des policiers ou d'autres autorités. Pour les Autochtones et les membres de communautés marginalisées et opprimées, notamment les communautés afro-néo-écossaises, cette insécurité recèle une composante historique et, dans certains cas, intergénérationnelle. Pour prévenir la violence et intervenir afin d'interrompre ces cycles de violence et de traumatismes apparemment sans fin, nous devons mener des changements systémiques et des transformations culturelles, et ainsi lutter contre la banalisation de tels schémas de comportement délétères.

Structure du Rapport

Le Rapport se compose de sept volumes. Le présent volume, le Volume 1, expose le cadre soutenant l'ensemble du Rapport. Le Volume 2 présente notre compte rendu des événements des 18 et 19 avril 2020 et aborde brièvement les événements qui ont précédé et suivi immédiatement les pertes massives. Le Volume 2 contient nos principales constatations sur ce qui s'est passé et apporte une première analyse pour expliquer comment et pourquoi les pertes massives se sont produites. Dans les Volumes 3, 4 et 5, nous revenons sur plusieurs de ces principales constatations et les évaluons de façon plus complète sur la base des faits que nous avons établis relativement aux causes, au contexte et aux circonstances des pertes massives. Chacun de ces volumes aborde les principales constatations sous un angle différent : le Volume 3 se concentre sur le thème de la violence, le Volume 4 examine les pertes massives du point de vue des collectivités et le Volume 5 met l'accent sur les services de police.

La plupart des questions centrales relevant de notre mandat sont abordées dans plusieurs volumes qui, ensemble, permettent de bien comprendre ce qui s'est passé, comment et pourquoi, ainsi que les leçons qui doivent en être tirées. Ces volumes proposent aussi des recommandations qui visent à résoudre les problèmes identifiés. Par exemple, dans le Volume 2, nous présentons les mesures prises par la GRC pour avertir et communiquer avec le public. Dans le Volume 4, nous examinons les systèmes d'alerte au public d'une manière générale et nous évaluons le programme En Alerte, avant de formuler des recommandations pour l'avenir. Dans le Volume 5, nous analysons les politiques de la GRC qui ont déterminé ses communications

publiques et sa stratégie d'alerte les 18 et 19 avril 2020; nous explorons plus en détail ce qui a empêché l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie plus efficace et nous formulons des recommandations pour améliorer les pratiques policières dans ce domaine. Notre approche se traduit par des redondances ou des chevauchements et nous fournissons aux lecteurs des indications pour préciser les liens entre les sections. S'il est vrai que ces chevauchements contribuent à la longueur du Rapport, l'approche vise à faciliter la lecture, en évitant les allers-retours entre les sections ou chapitres et en favorisant la continuité du propos. Cette façon de faire permet également de mieux comprendre et d'appréhender la complexité de certains aspects et processus, et nous aide à recenser les domaines dans lesquels des changements systémiques s'imposent.

Les principales constatations, les leçons apprises et les recommandations sont mises en exergue dans le texte du Rapport et peuvent également être consultées sous forme de liste dans le résumé.

Aperçu des volumes

Volume 1 : Approche et but visé

Le Volume 1 sert d'introduction au Rapport, commémore les personnes dont la vie a été fauchée et décrit les collectivités les plus touchées et l'impact des pertes massives. Après avoir fourni un aperçu de l'objectif (mandat) et du processus de la Commission, il donne une brève description du système de sécurité publique en Nouvelle-Écosse.

Volume 2 : Ce qui s'est passé

Le Volume 2 fournit un compte rendu détaillé de ce qui s'est passé les 18 et 19 avril 2020. Ce volume relate le fondement factuel établi pendant la phase 1 des procédures publiques, puis présente les constatations auxquelles nous arrivons aujourd'hui au terme de l'examen de tous les éléments de preuve accumulés durant

les trois phases de nos travaux. En plus d'exposer le déroulement des pertes massives, ce volume cerne les défaillances institutionnelles et systémiques, notamment les opportunités manquées de prévenir la tragédie – en tout ou en partie.

Volume 3 : Violence

Le Volume 3 examine les antécédents de l'agresseur, la violence intergénérationnelle dans sa famille et la violence qu'il a infligée à d'autres personnes tout au long de sa vie d'adulte. Ce volume aborde également son accès aux armes à feu, au matériel de police et à l'argent. Nous décrivons les signaux d'alarme manqués à la lumière de ce que les organismes du secteur public et la collectivité savaient sur l'agresseur et son comportement. Nous passons également en revue les concepts sociologiques et psychologiques éclairant la perpétration de pertes massives, puis nous expliquons le lien clair et avéré entre violence fondée sur le sexe, violence entre partenaires intimes et violence familiale d'une part, et pertes massives d'autre part. Ces éclairages modifient notre compréhension des pertes massives et nous poussent à repenser notre approche en matière de prévention. Nous nous penchons sur les efforts déployés pour lutter contre ces formes de violence, et nous cherchons à comprendre pourquoi et comment ils ont échoué à assurer la protection des femmes, des enfants et autres personnes à charge. La Nouvelle-Écosse et le Canada se trouvent à un tournant décisif et doivent prendre des mesures collectives rapides et efficaces. Nous identifions quatre stratégies pour ce faire : mobiliser l'ensemble de la société; donner un rôle central à l'expérience des femmes; faire passer la sécurité avant tout; et assumer nos responsabilités avec sérieux. Pour faire passer la sécurité avant tout, nous devons aider les femmes et les filles à sortir de la pauvreté, décentraliser le système de justice pénale, mettre l'accent sur la prévention primaire, intervenir rapidement et soutenir une masculinité saine.

Volume 4 : Collectivités

Dans le Volume 4, nous insistons sur le rôle des membres de la collectivité en tant que « premiers répondants » et « premiers acteurs de la prévention », ainsi que sur les pratiques communautaires servant à assurer la sécurité et le bien-être. Nous nous penchons sur les besoins des personnes les plus touchées, des intervenants

d'urgence et de l'ensemble de la collectivité pendant et après les pertes massives. Nous tentons de déterminer dans quelle mesure ces besoins d'information et de soutien, notamment sur le plan des communications d'urgence, des services de santé mentale et d'autres soutiens, ont été satisfaits, et comment mieux y répondre d'une manière continue. Nous examinons également comment assurer au mieux la sécurité et le bien-être communautaires par le biais de structures et de processus communautaires, en repensant les rôles et les responsabilités et en régulant l'accès aux armes à feu et au matériel de police. Nous étudions le contexte particulier des collectivités rurales et comment prendre ce contexte en considération à l'avenir pour garantir la sécurité et le bien-être de tous. Enfin, nous nous appuyons sur nos constatations et nos recommandations du Volume 3 concernant le rôle des conceptions malsaines de la masculinité dans la perpétration de la violence. Nous concluons que les initiatives cultivant des formes de masculinité saine contribueront à l'un des principaux changements culturels nécessaires pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe et représentent à ce titre un volet important de la réponse pansociétale.

Volume 5 : Services de police

Le Volume 5 s'ouvre par une discussion sur les pratiques exemplaires dans le domaine des interventions en cas d'incidents critiques, en identifiant cinq grands principes que les services de police devraient suivre. Nous évaluons ensuite l'intervention des services d'urgence face aux pertes massives d'avril 2020, une intervention menée sous l'égide de la GRC, avec le concours d'autres organismes. Ce volume analyse également la crise persistante après les pertes massives, à la lumière des preuves que nous avons recueillies sur la façon dont la GRC, les gouvernements et d'autres organismes ont fait face aux pertes massives et aux inquiétudes du public à ce sujet. Nous abordons plus loin dans le volume certaines questions fondamentales soulevées par nos constatations, à propos du rôle de la police dans la démocratie canadienne, puis nous établissons huit principes pour une police démocratique à l'aune desquels on peut évaluer ce rôle. Nous formulons des recommandations à l'attention de la GRC concernant la nécessité de transformer sa structure paramilitaire actuelle en un service de police reflétant mieux les normes juridiques et les attentes des collectivités dans le Canada contemporain. Nous étudions également la structure actuelle des services de police en Nouvelle-Écosse, en formulant des recommandations qui peuvent être mises en œuvre

rapidement pour améliorer la reddition de comptes dans la province, tout en ouvrant la voie à un débat collectif sur l'avenir des services de police en Nouvelle-Écosse. La dernière partie de ce volume examine comment les services de police canadiens peuvent, dans leurs pratiques au quotidien, mieux servir le public.

Volume 6 : Mise en œuvre – une responsabilité partagée d'agir

Le Volume 6 met l'accent sur les modalités de mise en œuvre des nombreuses recommandations formulées dans le Rapport afin d'assurer l'adoption et la pérennité de mesures en faveur du renforcement de la sécurité et du bien-être communautaires. Dans ce volume, nous approfondissons l'importance de la responsabilité collective, en mettant en lumière le rôle des dirigeants, des décideurs, des institutions, des organismes, des groupes et des individus dans l'ensemble la société. Nous examinons les obstacles qui ont jusqu'à présent entravé les changements et comment ces obstacles peuvent être surmontés. Nous présentons nos recommandations sur la manière d'assurer une reddition de comptes au sujet des mesures devant être adoptées à la suite des pertes massives d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse. Enfin, nous proposons les prochaines étapes à suivre par les personnes et les groupes pour continuer d'avancer sur la voie du renforcement de la sécurité communautaire, en se rendant mutuellement des comptes et en collaborant pour stimuler l'action et le changement.

Volume 7 : Processus

Le Volume 7 décrit les divers processus ayant permis de concevoir et d'orienter les travaux de la Commission des pertes massives. Ce volume présente un compte rendu complet des mesures que nous avons prises et des raisons qui les ont motivées. La compréhension de la façon dont nous avons exécuté notre mandat sert de toile de fond aux constatations, aux leçons apprises et aux recommandations exposées dans les autres volumes. L'objectif supplémentaire que nous poursuivons en exposant en détail les mesures et les décisions que nous avons prises est de fournir une aide pour les enquêtes ultérieures.

Nous expliquons la genèse de la Commission et le mandat qu'elle a reçu des gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse, qui en a défini les paramètres. Ce volume fournit également des renseignements généraux sur la nature et le rôle des enquêtes publiques. Nous abordons la logistique du démarrage de la Commission. Nous discutons du cadre que nous avons élaboré pour guider nos procédures publiques et de la manière dont nous avons mis notre concept en action. Nous formulons également quelques recommandations pour faciliter la phase de mise en place des enquêtes publiques ultérieures et pour permettre à celles-ci de disposer des outils nécessaires pour l'accomplissement de leur mandat. Enfin, nous faisons le point sur notre démarche et nous vous invitons, vous, lecteurs, à prendre en compte les recommandations de la Commission et à participer au travail à effectuer pour assurer la sécurité et le bien-être communautaires. Cette conclusion est suivie de nos remerciements aux personnes qui ont contribué à notre travail.

Volume 7: Processus – Documents supplémentaires et annexes

Les documents supplémentaires incluent nos Règles de pratique et de procédure, nos décisions et un calendrier détaillé de nos procédures publiques. Nous avons également préparé trois annexes additionnelles. Notre « Annexe A : Échantillons de documents » comprend des échantillons et des documents d'orientation que nous avons élaborés au cours de notre travail. Ces documents annexés apportent un éclairage supplémentaire sur notre processus qui, nous l'espérons, sera utile aux enquêtes ultérieures. Notre « Annexe B : Rapports » contient les rapports que nous avons commandés ainsi que ceux préparés par notre équipe. En plus de donner accès à la mine de connaissances et d'analyses contenues dans les rapports que nous avons commandés, cette annexe comprend des documents importants comme la recension de recommandations antérieures de 71 rapports canadiens et un compte rendu de ce que nous avons appris grâce au sondage « Racontez votre expérience », sans oublier les conversations communautaires. Enfin, notre « Annexe C : Pièces à conviction » comprend la liste complète des éléments enregistrés comme pièces à conviction par la Commission des pertes massives.

Partie D :
**Le système de sécurité
publique de la Nouvelle-Écosse**

Introduction

Introduction

La sécurité publique ne consiste pas seulement à garder les gens en sécurité, mais aussi à faire en sorte qu'ils se sentent en sécurité. Il s'agit d'une perception fondée sur l'absence des préjudices et des conséquences de la criminalité et du désordre dans nos foyers, nos lieux de travail et nos collectivités. Elle émane de la confiance que le gouvernement et les organismes chargés de la sécurité publique interviendront efficacement dans les situations d'urgence, qu'elles soient causées par des phénomènes naturels ou par l'activité humaine.

Dans la présente partie, nous examinons les organismes de sécurité publique qui interviennent, évaluent et prennent en charge la situation lorsque des événements se produisent dans nos collectivités. Nous accordons une attention particulière à certains des organismes qui sont intervenus lors des pertes massives et par la suite.

Nous dressons un état des lieux de la sécurité publique au quotidien, notamment lors de l'intervention en réponse aux pertes massives, pour trois objectifs : D'abord, cette partie est conçue pour présenter les organismes de sécurité publique, leurs mandats et les relations qu'ils entretiennent entre eux, afin d'aider le lecteur à comprendre nos constatations sur ce qui s'est passé avant, pendant et après les pertes massives d'avril 2020. Ensuite, elle présente les notions de base qui permettent de comprendre que le fonctionnement du système de sécurité publique au quotidien est un facteur qui détermine notre capacité collective à intervenir en cas d'incidents critiques et d'autres urgences. Enfin, dans le cadre de notre discussion, nous exposons le principe voulant que notre système de sécurité publique est bien plus que la simple somme de ses parties.

CHAPITRE 7

Les premiers répondants dans nos collectivités

CHAPITRE 7 Les premiers répondants dans nos collectivités

Lorsque nous pensons aux institutions de sécurité publique, nous avons tendance à penser aux premiers répondants. On pense naturellement au personnel des Services de santé d'urgence (SSU) (paramédics et techniciens médicaux d'urgence), aux policiers des services municipaux et de la GRC, ainsi qu'aux pompiers professionnels et volontaires. Dotés de mandats distincts mais complémentaires, ces premiers répondants sont les professionnels de la sécurité publique les plus visibles dans nos collectivités. Comme nous l'expliquons dans ce chapitre, les autres professionnels et institutions contribuent également au système de sécurité publique.

Le système 911

En cas d'urgence, les gens peuvent accéder aux premiers répondants en composant le 911. Les gens doivent composer le 911 lorsqu'eux-mêmes ou d'autres font face à une menace grave, actuelle ou imminente pour la santé, le bien-être ou les biens, et que de l'aide est requise immédiatement. Les numéros de téléphone non urgents complètent le système 911 pour les situations qui ne mettent pas la vie en danger et permettent aux gens de signaler un incident ou d'accéder au personnel et aux programmes d'assistance. Dans certaines municipalités, on peut avoir accès à des services sociaux ou de santé communautaires non urgents en composant le 211, le 311 ou le 811. Ces numéros permettent d'éviter de recourir aux ressources du système 911, tout en donnant accès aux premiers répondants et aux organismes de sécurité publique lorsque de l'aide est requise.

Les préposés du 911 sont le premier point de contact lorsqu'une aide urgente est demandée par téléphone. Répondant au téléphone d'une voix résolue et ferme, les

préposés du 911 travaillent en coulisses pour savoir ce qui se passe sur les lieux afin de déterminer quels premiers répondants envoyer et d'informer ces derniers des circonstances auxquelles ils peuvent faire face en arrivant sur les lieux. Les préposés du 911 témoignent leur empathie avec des mots de réconfort et donnent des instructions sur ce qu'il faut faire jusqu'à l'arrivée des secours. Ces préposés jouent un rôle déterminant pour garantir l'efficacité du système de sécurité publique.

En Nouvelle-Écosse, le système 911 est administré par le Bureau de gestion des urgences (BGU) de la province, qui relève du ministère des Affaires municipales et du Logement. La Nouvelle-Écosse utilise un système de 911 évolué, appelé E911. Le BGU a conclu des ententes avec plusieurs organismes de sécurité publique partenaires appelés centres de prise d'appels pour la sécurité du public (CPASP), chargés de répondre aux appels du système 911. La Nouvelle-Écosse compte quatre CPASP où l'on répond aux appels au 911 et où on les transfère au besoin au service d'urgence approprié, comme la police, les pompiers ou les ambulances.

1. Le CPASP de Truro, relocalisé à Dartmouth en Nouvelle-Écosse en février 2021, est exploité par la GRC sous la forme du Centre de communications opérationnelles (CCO);
2. Le CPASP de Halifax est exploité par les Services d'urgence intégrés de la police régionale de Halifax;
3. Le CPASP de Kentville est exploité par Valley Communications;
4. Le CPASP de Sydney est exploité par le Service de police régional du Cap-Breton (SPRCB)¹.

Les appels au 911 sont acheminés au CPASP du territoire correspondant à l'appelant. Ces territoires ont été établis en fonction du service d'intervention policière de la région. Chaque CPASP s'est vu attribuer un premier, un deuxième et un troisième CPASP de débordement, où les appels en débordement sont traités en cascade, ainsi qu'un CPASP de nuit.

Le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse, la GRC et les services de police municipaux

La protection du grand public dépend des organismes de premiers répondants et des organismes partenaires, qui semblent distincts à première vue, mais qui collaborent dans un réseau interconnecté organisé pour le bien commun. Pour illustrer les mécanismes du système de sécurité publique, il faut examiner les groupes d'organismes qui collaborent au quotidien, ceux qui planifient et interviennent lors des catastrophes naturelles et humaines, et ceux qui aident les personnes les plus touchées après l'événement. Bien que chaque institution ou organisme ne s'inscrit pas dans la portée du Rapport, nous commençons par une brève discussion sur la structure des services de police en tant qu'élément du système de sécurité publique.

Au Canada, les services de police émanent d'une responsabilité à la fois provinciale et fédérale, et les règlements des deux ordres de gouvernement prévoient des dispositions en matière de services de police à l'échelle municipale, régionale et provinciale et, dans certaines régions, des options pour les communautés des Premières Nations. Les fonctions quotidiennes des policiers, telles que décrites dans de nombreuses lois provinciales sur la police, y compris celle de la Nouvelle-Écosse, peuvent être décrites comme suit : prévenir la criminalité, aider les victimes, faire appliquer les lois, intervenir en cas d'urgence et maintenir l'ordre – des fonctions qui permettent d'assurer la sécurité publique au quotidien et de prendre les mesures attendues dans des situations d'urgence.

Le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse

En Nouvelle-Écosse, le ministère de la Justice est responsable de l'administration de la justice, ce qui comprend les services de police. Le site Web du gouvernement de la Nouvelle-Écosse décrit les différentes approches que le ministère de la Justice adopte pour remplir cette obligation :

- « établit les normes à suivre et veille à la prestation efficace des services de police;

- « procède régulièrement à des vérifications, à des inspections et à des analyses des services de police municipaux pour veiller à ce que les normes établies soient respectées;
- « gère les contrats de service avec la Gendarmerie royale du Canada et les Premières Nations;
- « assure la prestation d'initiatives communautaires de prévention du crime;
- « coordonne des initiatives de formation pour les services de police et les organismes de sécurité publique² ».

Le ministre de la Justice est également chargé de veiller à la mise en place des mécanismes indépendants de reddition de comptes de la police, comme l'Équipe d'intervention en cas d'incident grave et la Commission d'examen de la police de la Nouvelle-Écosse. Les normes établies précisent les attentes en matière de prestation des services de police et permettent de surveiller la satisfaction de ces attentes au moyen de vérifications. Les mécanismes de surveillance traitent quant à eux les allégations d'actes répréhensibles. Cette approche à deux volets constitue une base importante, bien qu'imparfaite, sur laquelle on peut bâtir la confiance dans les résultats en matière de sécurité publique dans des circonstances quotidiennes comme exceptionnelles.

Dans un sondage réalisé auprès des chefs de police de la Nouvelle-Écosse pour le rapport « La structure des services de police » commandé aux fins de la présente enquête, de nombreux chefs ont indiqué que leurs services respectaient les normes établies par le ministère de la Justice. Toutefois, la Commission a entendu au cours des entretiens et des témoignages oraux que les normes actuelles sont dépassées et que des travaux sont en cours pour les réviser. Le 27 juillet 2022, le surintendant principal Christopher (Chris) Leather a d'ailleurs témoigné de l'importance de la mise à jour des normes provinciales en matière de services de police :

Le surint. pr. CHRIS LEATHER : Eh bien, une fois les normes établies, elles seront publiées et adoptées. Ces normes s'accompagneront de mécanismes de reddition de comptes et d'attentes en matière de prestation de services, non seulement pour la GRC, mais pour tous les services de police³.

Dans son entretien avec le personnel de la Commission, Hayley Crichton, directrice générale de la Division de la sécurité publique du ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse, s'est exprimée sur l'état des normes provinciales en matière de services de police et de leur rôle dans l'évaluation de la conformité aux exigences.

Elle a décrit comment ces normes font actuellement l'objet d'une mise à jour en collaboration avec des groupes de travail comprenant des services de police, des experts en la matière et des organismes de surveillance de la police. Elle a fait le point sur l'examen en cours lors de notre table ronde intitulée « Services contemporains de police communautaire, sûreté des collectivités et mieux-être ».

Les services de police municipaux

En Nouvelle-Écosse, le ministre de la Justice est chargé de veiller à ce que les services de police soient adéquats et efficaces, et qu'ils respectent les obligations énoncées dans la Police Act (loi sur la police). Bien que la loi sur la police de la Nouvelle-Écosse prévoit des services de police à l'échelle provinciale et municipale, la loi précise que les municipalités sont responsables du maintien de l'ordre à l'intérieur de leurs frontières, et qu'elles doivent maintenir à leurs propres frais un service de police adéquat, efficace et efficient. Les municipalités disposent d'options pour remplir cette obligation. Elles peuvent créer un service de police municipal ou faire appel à un autre service de police établi, comme la GRC, ou encore recourir à tout autre moyen approuvé par le ministre de la Justice. En Nouvelle-Écosse, il y a 10 services de police municipaux régis par une commission municipale de la police, comme l'exige la Police Act : Amherst, Annapolis Royal, Bridgewater, Municipalité régionale du Cap-Breton, Municipalité régionale de Halifax, Kentville, New Glasgow, Stellarton, Truro et Westville. Dans ces municipalités, le chef de police rend compte à la commission municipale de la police des programmes et des stratégies qui reflètent les priorités, les buts et les objectifs du service.

Certains services de police municipaux n'ont pas de services d'enquête ou opérationnels spécialisés dans leurs effectifs. Pourtant, cette expertise est souvent nécessaire en cas d'urgence. Il s'agit par exemple des Groupes tactiques d'intervention (GTI), des Équipes d'intervention médicale d'urgence (EIMU) et des enquêteurs spécialisés dans les crimes majeurs et la criminalistique. Dans ces cas, des ententes formelles appelées « protocoles d'entente (PE) » et des dispositions informelles renforcent le service municipal et permettent d'accéder à ces services spécialisés pour des projets, des urgences ou d'autres types d'enquêtes. Les protocoles d'entente sont un exemple de la façon dont ces organismes se conforment aux normes régissant les services de police. Ils peuvent ainsi renforcer leur capacité à résoudre les problèmes locaux de criminalité et de maintien de l'ordre – ou

à collaborer – lorsque des urgences à plus grande échelle menacent de submerger les opérations normales. Dans l’encadré, nous décrivons brièvement les services spécialisés engagés dans l’intervention en réponse aux pertes massives d’avril 2020.

Les services spécialisés de la GRC qui sont intervenus les 18 et 19 avril 2020

Lorsque les circonstances le justifient, le poste de commandement de la GRC mobilise son **Dispositif des interventions critiques**, qui comprend le commandant des interventions critiques, le Groupe tactique d’intervention, l’Équipe d’intervention médicale d’urgence, l’Équipe de récupération sous-marine, les préposés au registre des communications en cas d’incident critique, l’Équipe de négociation en situation de crise, le Groupe de l’enlèvement des explosifs, les Services cynophiles, le Groupe de soutien à l’application de la loi, le véhicule blindé tactique (et son conducteur) et les Services de soutien technologique.

Le Groupe tactique d’intervention (GTI) est une équipe tactique dont les membres ont reçu une formation spéciale. Les membres du GTI utilisent des tactiques ainsi que des armes et des équipements spécialisés pour résoudre des situations à haut risque. Leurs tâches comprennent : dénouer les situations impliquant des personnes armées et barricadées; mener des opérations aériennes et maritimes; procéder à des fouilles et à des arrestations à haut risque; et assurer des services de protection policière. Le Groupe tactique d’intervention de la Division H est basé au quartier général de la Division H de la GRC à Dartmouth, mais les membres qui travaillent à temps partiel au GTI peuvent être basés dans des détachements de la GRC à l’extérieur de Halifax/Dartmouth.

L’Équipe d’intervention médicale d’urgence (EIMU) est un groupe de membres de la GRC formés et spécialisés dans les premiers soins, le soutien médical et d’autres techniques de sauvetage. L’EIMU « peut intervenir dans un secteur où il ne serait pas sécuritaire d’envoyer des civils » et peut fournir « un niveau de soins avancés... à toute personne qui pourrait être blessée, qu’il s’agisse de policiers [de la GRC] ou... du public⁴ ». Ses membres font partie du Dispositif des interventions critiques. La procédure du Manuel des opérations tactiques traitant du soutien spécialisé indique que, à moins de circonstances urgentes, les membres d’une EIMU accompagneront un GTI lorsque celui-ci est déployé.

Le Service des enquêtes judiciaires (SEJ) est un groupe composé d'enquêteurs spécialement formés qui « détectent, consignent, récupèrent et protègent les éléments de preuve sur une scène de crime ». Ces spécialistes « envisagent toutes les techniques disponibles et assigne un expert en la matière (EM), en concertation avec l'enquêteur chargé du dossier, lorsqu'ils traitent une scène de crime pour trouver des preuves⁵.

Les enquêteurs des crimes majeurs sont des enquêteurs spécialement formés, chargés de mener des enquêtes d'importance qui concernent souvent des crimes contre des personnes présentant un niveau de complexité, de risque et de ressources plus élevé. Par exemple, « les homicides, le trafic de drogue et les agressions sexuelles⁶ ». Ces enquêtes nécessitent l'application d'une méthode de gestion des cas graves « assurant la reddition de comptes, des buts et des objectifs clairs, la planification, la répartition des ressources et le contrôle relativement à l'orientation, à la vitesse et au déroulement de l'enquête⁷ ».

Les Services cynophiles font appel à des équipes constituées d'un policier spécialement formé et d'un chien policier. Les policiers de ce service doivent suivre la formation requise (la formation de base pour maître-chien) et aident les membres des opérations et des enquêtes à appréhender les délinquants ainsi qu'à rechercher des preuves (y compris des explosifs, des cadavres et des substances contrôlées) et des personnes disparues. Ils aident à protéger les scènes de crime et les dignitaires. Ils participent également à des programmes d'éducation communautaire et de prévention de la criminalité.

La GRC

À l'heure actuelle, les activités de la GRC en Nouvelle-Écosse relèvent de compétences fédérales (cybercriminalité, intégrité des frontières et opérations de lutte contre le crime transnational grave et organisé), provinciales et municipales. La GRC est le service de police provincial de la Nouvelle-Écosse depuis 1932. Elle a été baptisée « Division H » l'année suivante.

Le cadre juridique à plusieurs niveaux relatif aux services de police en Nouvelle-Écosse figure dans sa loi sur la police (Police Act) et dans l'Entente sur les services de police provinciaux (Entente) conclue entre les gouvernements du Canada et de

la Nouvelle-Écosse et établissant de manière contractuelle le recours aux services de la GRC. C'est ici que naît la complexité du modèle « mixte » des services de police provinciaux et municipaux de la Nouvelle-Écosse, ainsi que sa structure de partage des coûts.

Les services de police en Nouvelle-Écosse



- Détachement de la GRC
- Détachement de la police municipale

Données cartographiques | [commons.wikimedia.org/wiki/File:Canada Nova Scotia location map.svg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Canada_Nova_Scotia_location_map.svg)

De nos jours, l'Entente sur les services de police provinciaux, ou « police contractuelle »,⁸ définit des éléments provinciaux et municipaux qui invoquent des intérêts tant provinciaux que fédéraux. L'Entente actuelle entre la Nouvelle-Écosse et le Canada a été conclue en 2012, et cette entente de 20 ans expire en 2032. Cet arrangement n'est pas unique à la Nouvelle-Écosse, la GRC étant le service de police provincial dans toutes les provinces, sauf l'Ontario et le Québec. Il convient de noter comment la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada (« Loi sur la GRC ») se superpose à la loi néo-écossaise sur la police régissant les services de police contractuels provinciaux de la GRC. Nous expliquons la manière dont les compétences fédérales et provinciales interagissent dans le Volume 5, Services de police, partie C.

La GRC mène ses activités à partir de 55 détachements et lieux de travail dans la province, y compris son quartier général et son Centre de communications opérationnelles situés à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse⁹. Selon le plan financier pluriannuel 2021/2022 à 2023/2024 de la GRC, la Division H dispose d'un effectif de 987,5 personnes (843,5 membres réguliers et civils, et 144 employés de soutien).

Le ministre de la Justice de la Nouvelle-Écosse fixe les objectifs, les priorités et les buts de la GRC en tant que service de police provincial, le commandant divisionnaire de la Division H étant responsable des décisions opérationnelles quotidiennes, de la mise en œuvre des priorités et de la réalisation des objectifs fixés par le ministre de la Justice. Toutefois, le commandant divisionnaire rend également des comptes au commissaire de la GRC à Ottawa (une personne nommée par le gouvernement fédéral) et à tout délégué chargé du contrôle et de la gestion de la GRC sous la direction du ministre fédéral de la Sécurité publique¹⁰. Les ajouts ou les suppressions de tâches et de fonctions de la GRC en tant que service de police provincial (ou l'exclusion ou l'inclusion de certaines fonctions dans une région géographique) nécessitent une consultation et une entente entre le ministre provincial de la Justice et le ministre fédéral de la Sécurité publique.

Le gouvernement fédéral est chargé d'équiper la GRC pour qu'elle puisse s'acquitter de ses obligations en vertu de l'Entente sur les services de police provinciaux. Le choix et l'acquisition des équipements sont sous contrôle fédéral, bien que ces aspects fassent l'objet d'une consultation avec la province. Le recrutement de nouveaux membres de la GRC et la formation des cadets se font également à l'échelon fédéral¹¹.

Le surint. pr. Chris Leather a décrit les défis posés par la double reddition de comptes dans son témoignage devant la Commission :

C'est un exercice d'équilibre. C'est – et c'est un défi, car on est souvent coincé entre les deux. On est régi par nos politiques, bien sûr, tant la politique divisionnaire que nationale. Pourtant, nos instructions immédiates, si vous voulez, viennent de la province. C'est le partenaire contractuel. La province décrit ce que nos priorités et nos objectifs devraient être dans tous les domaines du maintien de l'ordre, à l'exception du maintien de l'ordre de compétence fédérale. Ces instructions viennent directement d'Ottawa. Et c'est là que le bât blesse, mais voilà aussi pourquoi il est si important que les commandants divisionnaires et leur équipe, ainsi que les Opérations criminelles, maintiennent des relations et des contacts constants avec la province par l'intermédiaire de la Division de la sécurité publique du ministère de la Justice, en raison des intérêts divergents que nous essayons de gérer¹².

En matière de surveillance, le gouvernement fédéral a le pouvoir exclusif de déterminer et d'appliquer les normes et procédures professionnelles de la GRC. Ces questions sont traitées en vertu de la Loi sur la GRC et des règlements connexes. Toutefois, l'Entente sur les services de police provinciaux prévoit la participation de la province à la détermination des normes et procédures professionnelles par le commissaire de la GRC. Nous fournissons davantage d'information sur les services de police municipaux et leurs relations avec la GRC dans le Volume 5, Services de police.

L'Équipe d'intervention en cas d'incident grave

L'Équipe d'intervention en cas d'incident grave (EIIG) est l'organisme civil chargé d'enquêter de façon indépendante sur les questions d'intérêt public important découlant des actes de tout policier en Nouvelle-Écosse. Tirant son autorité de l'article 26A de la Police Act, le mandat déclaré de l'EIIG est « ...d'enquêter sur toutes les affaires de décès, de blessures graves, d'agression sexuelle et de violence familiale ou sur d'autres questions d'intérêt public important qui peuvent avoir été soulevées par les actes de tout policier en Nouvelle-Écosse ». Nous reviendrons sur les compétences de l'EIIG et son approche dans le Volume 5, Services de police, partie B¹³.

Les pompiers professionnels et volontaires

En Nouvelle-Écosse, les pompiers « mènent des activités de lutte contre les incendies et de prévention et apportent leur aide dans d'autres situations d'urgence. Ils travaillent pour les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral et les grandes organisations industrielles qui ont des services internes de lutte contre les incendies¹⁴ ». Outre les incendies qui se déclarent dans les collectivités, ces situations peuvent inclure l'intervention en cas de catastrophe naturelle, les opérations de sauvetage, les secours, les déversements de matières dangereuses et de produits chimiques, les urgences médicales et la gestion des urgences.

Les régions rurales de la Nouvelle-Écosse sont principalement desservies par des pompiers volontaires. Les villes plus grandes comme Truro, et les municipalités comme la Municipalité régionale de Halifax et la Municipalité régionale du Cap-Breton ont une combinaison de pompiers professionnels et volontaires au service de leur collectivité. La Volunteer Fire Services Act de la Nouvelle-Écosse, qui a été renommée Volunteer Fire and Ground Search and Rescue Services Act en 2010, définit un pompier volontaire comme suit :

- (d) « pompier volontaire » désigne un particulier qui fournit des services à un service de pompiers volontaires et qui ne reçoit pas à l'égard de ces services
 - (i) une rémunération, à l'exception d'un remboursement ou d'une allocation raisonnable pour les dépenses réellement engagées, ou
 - (ii) de l'argent ou toute autre chose de valeur en guise de rémunération dépassant cinq cents dollars par an ou tout autre montant prescrit par les règlements [...] ¹⁵.

Selon le site Web de la Fire Service Association of Nova Scotia, il y a « plus de 6 000 pompiers volontaires et 600 pompiers rémunérés en Nouvelle-Écosse ».

Si les tâches quotidiennes des pompiers en disent long sur la façon dont les pompiers professionnels et volontaires protègent le public, l'intervention pendant les pertes massives a mis en évidence le rôle et l'importance des brigades de pompiers volontaires et leur collaboration avec d'autres premiers répondants et partenaires. Plus précisément, Valley Communications a communiqué avec la brigade de pompiers volontaires de Bass River et du district vers 22 h 20 le 18 avril

au sujet d'un incendie sur la promenade Orchard Beach à Portapique. Les pompiers volontaires sont restés prêts à intervenir jusqu'à ce que la GRC déclare la zone comme étant suffisamment sûre pour qu'ils puissent pénétrer dans la localité. Une aide supplémentaire a été apportée lorsque le poste de commandement de la GRC a été érigé à la Caserne de pompiers volontaires de Great Village et du district, et qu'un centre de secours a été mis en place à la Caserne des pompiers d'Onslow-Belmont à la demande de l'Organisation régionale de gestion des urgences (ORGU) de Colchester.

Les services de santé d'urgence

En Nouvelle-Écosse, les Services de santé d'urgence (SSU) sont fournis par Emergency Medical Care Inc., l'entreprise engagée par contrat et responsable devant le ministère de la Santé et du Mieux-être de la Nouvelle-Écosse. Le centre de communication des SSU est situé à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, où il dépêche des ambulances terrestres, un hélicoptère LifeFlight et un aéronef à voilure fixe aux personnes en détresse. Les équipes, composées de deux paramédics par véhicule, sont réparties dans toute la province en fonction des volumes d'appels historiques. Selon le site Web des SSU, plus de 1 000 paramédics sont enregistrés dans la province. Les SSU sont également responsables du transport des patients entre les hôpitaux et les installations médicales. Selon le site Web, « les paramédics des SSU travaillent également dans les centres d'urgence de soins collaboratifs de la province, fournissent des soins de santé dans les maisons de soins infirmiers de la Municipalité régionale de Halifax et jouent un rôle de premier plan dans leur collectivité. Les paramédics des SSU constituent un élément essentiel du système de soins de santé [en Nouvelle-Écosse]¹⁶. »

Le personnel des SSU s'est avéré déterminant dans l'intervention en réponse aux pertes massives, en particulier à Portapique le 18 avril 2020. Les paramédics se sont en effet rendus dans la collectivité aux premières heures des pertes massives. Ils ont collaboré avec la police pour évaluer les blessures de plusieurs personnes avant de les transporter à l'hôpital pour un traitement médical supplémentaire. Le 19 avril, les paramédics des SSU se sont également rendus sur plusieurs scènes de crime pour porter secours aux victimes, sans savoir le risque que représentait l'agresseur pour la collectivité.

CHAPITRE 8

Autres partenaires de la sécurité publique

CHAPITRE 8 Autres partenaires de la sécurité publique

Dotés d'un personnel et de véhicules très visibles, les services de police, les services d'incendie et les Services de santé d'urgence (SSU) font partie des premiers répondants qu'on remarque le plus dans nos collectivités. D'autres partenaires de la sécurité publique existent, dont la présence est moins visible, mais sans lesquels la sécurité et le mieux-être de nos collectivités souffriraient. Ces partenaires jouent un rôle clé avant la survenance d'un événement, en collaborant à la planification préliminaire et à la conception de l'intégration opérationnelle, et en fournissant des services dans la foulée des événements pour appuyer les collectivités et promouvoir le rétablissement. Outre les divers organismes qui font partie du secteur officiel de la sécurité publique, il existe également de nombreux organismes et fournisseurs de services communautaires qui sont des partenaires importants, nécessaires et souvent négligés en matière de sécurité publique. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une liste exhaustive, les partenaires suivants sont essentiels à la sécurité publique au quotidien, ainsi que lors d'une intervention en cas de pertes massives.

Le Bureau de gestion des urgences de la Nouvelle-Écosse

L'un de ces organismes essentiels à la sécurité publique est le Bureau de gestion des urgences (BGU) de la Nouvelle-Écosse, une division du ministère des Affaires municipales et du Logement. Le BGU est chargé de la planification des situations d'urgence et de la coordination des interventions en cas d'urgence en

Nouvelle-Écosse, y compris l'administration du service d'urgence provincial 911 susmentionné.

Dans son entretien avec la Commission, Paul Mason, directeur général du BGU de la Nouvelle-Écosse et du Bureau du commissaire des incendies, a été interrogé sur la collaboration avec les services de police. Il a indiqué que le BGU collabore avec les services de police par l'intermédiaire du système 911, lorsque des équipes de recherche et de sauvetage au sol sont requises pour retrouver, sous la supervision de la police, des personnes disparues, et lorsque la police sollicite la mise en place d'un centre de coordination [de secours]. M. Mason a ensuite expliqué comment le BGU collabore avec la police pour les incidents découlant de la criminalité, comme un tireur actif ou une attaque terroriste contre une infrastructure essentielle. Il a expliqué que l'intervention serait dirigée par la police et que le BGU prendrait le relais une fois l'incident maîtrisé :

Fondamentalement, une fois que la question immédiate de l'application de la loi a été traitée, il s'agit maintenant d'assurer – vous savez, simplement la gestion des urgences, de l'incident au rétablissement, en passant par l'intervention. Notre participation est requise parce qu'il y aurait une panoplie de ministères provinciaux et peut-être aussi fédéraux d'impliqués. Et la province orchestrerait en quelque sorte tout cela. On serait dans le – en fonction de ce qui s'est passé, on serait dans une situation de leadership ou de commandement conjoint. Et c'est là qu'on apporte le plus de valeur ajoutée, à défaut d'un meilleur terme¹.

Il a décrit la collaboration du BGU avec les municipalités comme suit :

... Mais vous savez, en général, au-delà de cela, il s'agit vraiment de fournir, vous savez, une expertise en matière de formation, une expertise en matière d'exercice, et d'encadrer [les intervenants] dans les opérations quotidiennes, à défaut d'un meilleur terme. Lorsque des événements surviennent, en vertu de l'article 10(a) de la Emergency Management Act, [les autorités municipales] sont tenues de signaler une urgence et peuvent solliciter notre aide. Et c'est là que ce genre d'approche à plusieurs niveaux des situations d'urgence entre en jeu. La plupart des situations d'urgence sont traitées à l'échelon municipal. [Les autorités municipales] contrôlent les pompiers, la police et les ambulances, mais il y a des cas où elles doivent

faire appel à nous, notamment lors des ouragans, des grandes tempêtes d'hiver, des pannes d'infrastructures essentielles, ce genre de choses².

Services aux victimes en Nouvelle-Écosse

Services provinciaux d'aide aux victimes

À la suite d'une situation d'urgence, les personnes, les familles et les collectivités peuvent avoir accès à des services de réponse et d'intervention en cas de détresse auprès de plusieurs sources. Lorsque des tragédies se produisent, en particulier celles qui découlent d'un acte criminel, les Services aux victimes du ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse agissent comme un partenaire de soins communautaires. Au quotidien, les Services aux victimes offrent aux personnes affectées par la criminalité un éventail de soutiens, sous la forme d'informations, de counseling, d'un aiguillage vers d'autres services et d'aide pour s'y retrouver dans le système juridique. Les gens peuvent appeler les Services d'aide aux victimes pour s'informer de ce qu'ils proposent, ou ils en entendent parler par la police ou d'autres organismes.

Selon un rapport rédigé par les Services d'aide aux victimes à l'intention de la Commission, les Services d'aide aux victimes ne disposaient pas d'une politique d'intervention en cas de pertes massives. Qui plus est, l'ampleur des pertes massives d'avril 2020 dépassait toute expérience antérieure. Néanmoins, les Services aux victimes ont tout de même réussi à mettre en place des kiosques à Portapique, Wentworth, Debert et Shubenacadie, fournissant ainsi un soutien en personne aux victimes et de l'aide pour s'y retrouver dans le système, et ce, malgré le début de la pandémie de COVID-19. Ces kiosques ont été actifs du 5 mai 2020 au 8 janvier 2021. Cette réponse a été apportée à la demande du ministre de la Justice de l'époque, Mark Furey, avec l'aide d'autres ministères connexes, notamment Santé et des Services communautaires.

Services aux victimes – Police régionale de Halifax et la GRC

Les services provinciaux d'aide aux victimes ne sont pas les seules sources d'aide aux victimes, pas plus qu'ils ne sont les seuls fournisseurs désignés par « Services aux victimes ». Ainsi, la Police régionale de Halifax a créé sa propre Unité des services aux victimes, distincte du service provincial, lorsqu'elle a embauché Verona Singer en 1996, conformément aux exigences du Framework for Action on Family Violence :

Cette unité a donc été créée en 1996 dans le cadre législatif de la province de la Nouvelle-Écosse intitulé The Framework for Action on Family Violence... Le cadre stipule également que tout service de police comptant plus de 60 agents devrait ou doit mettre en place soit un policier chargé des services aux victimes, soit une unité des services aux victimes. Il y avait donc une grande confusion entre nous et entre les Services d'aide aux victimes du ministère de la Justice. Et à un moment donné, il a été suggéré que nous changions notre nom en quelque chose de différent, car les gens étaient confus et le sont probablement encore aujourd'hui. Je considère notre travail comme une courroie de transmission. Nous effectuons le travail préparatoire et le transmettons ensuite au ministère de la Justice pour qu'il s'occupe de la partie judiciaire. C'était donc notre objectif³.

Selon son site Web, la Police régionale de Halifax « offre des services de soutien aux victimes de la criminalité, et en particulier aux victimes de violence familiale, de violence sexualisée et de crimes graves » par l'intermédiaire de son Unité des services aux victimes. Cette unité est « composée d'employés civils et de volontaires qui collaborent avec les policiers » pour aider les victimes qui en ont besoin⁴.

L'engagement de la GRC envers les services aux victimes s'incarne par la présence d'unités à l'échelon national et provincial. La Commission a entendu Michelle Seaman, responsable du service pour les victimes d'actes criminels de la GRC à la Direction générale à Ottawa, et Julia Rustad, gestionnaire de programme des services aux victimes de la GRC en Nouvelle-Écosse. M^{me} Seaman a expliqué que le service pour les victimes d'actes criminels :

a commencé en 2019, en s'appuyant sur les leçons tirées de notre collaboration avec les Unités de liaison pour l'information à l'intention des familles

qui ont été créées pour soutenir les familles pendant l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées... Nous, à la Direction générale, travaillons en collaboration et en coopération avec nos partenaires dans les divisions⁵.

M^{me} Seaman a ensuite expliqué que son unité avait pour mandat d'aider les membres de première ligne dans leur travail auprès des victimes en élaborant des politiques, des formations et des ressources. Elle a décrit comment la GRC examine les succès locaux pour améliorer les approches nationales, en assurant la flexibilité requise en raison des différences géographiques et culturelles des collectivités partout au pays. Elle a également expliqué comment son unité collaborait avec le Groupe de travail fédéral/provincial/territorial sur les victimes d'actes criminels. Il est à noter que la GRC a une politique nationale qui définit ce qu'est une organisation de services aux victimes et fournit des directives aux membres concernant les renvois à de tels services.

Autres services communautaires

Outre les divers organismes qui font partie du secteur officiel de la sécurité publique, il existe également de nombreux organismes et fournisseurs de services communautaires, comme les refuges et les maisons de transition – tous des partenaires importants et nécessaires en matière de sécurité publique, mais souvent négligés ou tenus pour acquis. Les fournisseurs de services de santé mentale, les institutions confessionnelles, la Croix-Rouge canadienne, les autorités portuaires, les conseils de districts ruraux, de villes et de municipalités et les bureaux régionaux ou municipaux de gestion des urgences sont autant d'ordres organismes de la sorte. Nous discutons plus en détail du rôle essentiel joué par beaucoup d'entre eux dans le Volume 3, Violence, et le Volume 4, Collectivités.

L'Agence des services frontaliers du Canada

Nous vivons à une époque où toutes les parties du monde sont davantage interconnectées par le commerce, les voyages et la technologie. Les incidents internationaux peuvent donc devenir des préoccupations nationales – et vice-versa – soulignant ainsi l'important travail de sécurité publique effectué par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), une agence du gouvernement fédéral qui relève de Sécurité publique Canada. Au quotidien, l'ASFC est responsable de fournir des services frontaliers intégrés qui appuient les priorités en matière de sécurité nationale et de sécurité publique, en facilitant la libre circulation des personnes et des marchandises. Dans son entretien avec la Commission, Aiesha Zafar, directrice générale de l'ASFC, Direction du renseignement et des enquêtes, a décrit ce mandat comme suit :

L'ASFC compte sept directions différentes, dont trois sont des directions opérationnelles... Et les trois principales directions opérationnelles se rapportent à la direction générale des voyageurs, qui s'occupe de tout ce qui concerne les voyageurs ou les passagers. On retrouve aussi la Direction générale du secteur commercial et des échanges, qui est responsable [...] de toutes les marchandises qui entrent au pays, ainsi que... du volet commercial et des tarifs. Et enfin, la Direction du renseignement et des enquêtes, où se trouve mon poste. [Notre travail touche] donc à l'ensemble du programme de renseignement, aux enquêtes, à l'application de la loi sur l'immigration, aux politiques et aux programmes, à l'intervention – des responsabilités qui sont de notre ressort. Il y a sept régions au sein de l'ASFC, donc sept régions d'un bout à l'autre au Canada; chaque région a sa propre structure, mais la plupart sont assez similaires⁶.

Dans son entretien avec la Commission, David Andow, chef des opérations de l'ASFC, a décrit les activités de l'ASFC au Canada atlantique comme suit :

Bien sûr. Il y a... il y a la région de l'Atlantique, qui est l'ensemble... qui est notre région, englobant les quatre provinces de la région de l'Atlantique. Toutes ces régions sont regroupées sous une même structure-cadre. Donc... on aurait une division opérationnelle, il y a des programmes, il y a des services de renseignement et d'enquête, mais on est tous sous une même

structure-cadre... dans une perspective régionale. En ce qui concerne les opérations, il y a les opérations maritimes, terrestres et aériennes. Les opérations terrestres ont lieu à tous les points d'entrée de la frontière terrestre, et certaines sont effectuées par voie maritime. On mène des opérations maritimes à divers endroits dans la région de l'Atlantique et, bien sûr, on mène également des opérations aériennes dans plusieurs aéroports de la région de l'Atlantique⁷.

La contrebande d'armes à feu à la frontière canado-américaine au Nouveau-Brunswick, qui est décrite plus en détail dans le Volume 3, Violence, a mis en évidence le rôle de l'ASFC dans le portefeuille de la sécurité publique du Canada – un portefeuille qui exige une collaboration entre les gouvernements. L'ASFC est un membre actif du Service de renseignements criminels de la Nouvelle-Écosse (SRCNE) grâce à un protocole d'entente conclu en 2019 entre la GRC et l'ASFC, prévoyant le placement d'un analyste du renseignement de l'ASFC dans un poste au sein du SRCNE. Interrogée sur le processus de renseignement au Canada, M^{me} Zafar a décrit ce qui suit :

Donc, en ce qui concerne le renseignement, encore une fois, on tire notre capacité à collecter et à produire des renseignements sur la base de notre mandat à la frontière. On peut le faire de différentes façons. On a établi des partenariats avec les services de police et les organisations internationales qui exercent également leurs activités dans le domaine frontalier. Ainsi, on peut recevoir des renseignements ou de l'information de leur part qu'on utilise, analyse et met ensuite dans le contexte de la frontière canadienne. Donc, c'est davantage à un niveau stratégique, un niveau plus élevé. À un niveau très tactique, on peut recevoir de l'information ou des renseignements précis de la part des services de police sur des personnes, des organisations ou des marchandises susceptibles d'entrer dans le pays et qui sont associées à un contexte plus large. On pourrait alors examiner, passer au peigne fin et transformer [le tout] en renseignements adaptés à l'ASFC. Ou bien, on a des agents des services frontaliers qui sont sur le terrain tous les jours et qui comprennent ce qui se passe à la frontière. Les informations qu'ils transmettent à nos analystes et agents du renseignement ou qu'ils introduisent dans notre système sont analysées et peuvent ensuite être transformées en renseignements. Donc, encore une fois, une distinction importante, c'est que le renseignement n'est du renseignement que lorsque les informations reçues sont traitées par nous. Il y a donc des bribes

d'informations collectées de part et d'autre, et on a ensuite des analystes du renseignement qui examinent ces informations et en tirent une conclusion quelconque pour aider nos décideurs⁸.

Service de renseignements criminels de la Nouvelle-Écosse

Pour les partenaires de la sécurité publique ayant un mandat d'application de la loi, le renseignement est important pour soutenir la suppression de la criminalité et des troubles à l'échelle locale. Les dommages se trouvent réduits lorsqu'on dispose d'une image plus claire de l'activité criminelle dans nos collectivités. Cette image plus claire provient souvent des services de police et d'autres partenaires chargés de l'application de la loi, ainsi que des citoyens qui vivent dans la collectivité et qui observent une activité criminelle.

Le Service de renseignements criminels de la Nouvelle-Écosse (SRCNE) est le bureau provincial de la Nouvelle-Écosse du Service canadien de renseignements criminels (SCRC). Son mandat consiste à « mener à bien le processus de renseignement pour appuyer les efforts d'application de la loi visant à détecter, réduire, perturber et prévenir le crime organisé et les crimes graves en Nouvelle-Écosse⁹ ». Le SRCNE assure l'échange d'information avec ses organismes membres et le SCRC par le biais de la base de données nationale de renseignements criminels (Système automatisé de renseignements sur la criminalité, ou SARC). Les bureaux locaux du SRCNE sont situés dans toute la province et sont dotés de membres de la GRC et de policiers municipaux du Service de police de Bridgewater, du Service de police régional du Cap-Breton, du Service de police régional de New Glasgow, du Service de police de Truro et du Service de police de Kentville. Les directives de soumission du SRCNE en vigueur en 2011 indiquent que les bulletins de l'organisme étaient divisés en trois types de sujets : « la sécurité des agents (y compris les armes), le renseignement et la criminalité¹⁰ ».

Le rôle du SRCNE et l'échange de renseignements ont fait surface après les pertes massives avec la découverte d'un bulletin du SRCNE rédigé en 2011 et portant sur la sécurité des agents. Dans ce bulletin, intitulé « Possession d'armes à feu », il

est noté que l'agresseur avait déclaré « vouloir tuer un flic ». Le bulletin prévenait également que l'agresseur était en possession d'« au moins une arme de poing¹¹ ». Nous abordons l'importance de ce bulletin dans le Volume 3, Violence, tandis que dans le Volume 5, Services de police, nous expliquons comment ce bulletin est devenu la source de relations tendues entre la GRC et les services de police municipaux après les pertes massives d'avril 2020.

CHAPITRE 9

Renforcer le système de sécurité publique

CHAPITRE 9 Renforcer le système de sécurité publique

Les systèmes peuvent être perçus de différentes manières – ils sont tout autour de nous, mais se révèlent à nos yeux lorsque nous prenons le temps de les examiner. En cela, la sécurité publique n’est pas différente, et une réflexion révèle qu’il s’agit en effet d’un système forgé dans le partage des responsabilités – entre les gouvernements, les organismes de services communautaires, les organisations de premiers répondants professionnels et bénévoles, les collectivités et les individus – façonné par les lois et les politiques publiques, et influencé par nos choix comme nos actions au quotidien.

Jusqu’à présent, la présente partie a mis en lumière certaines des institutions importantes qui contribuent à la sécurité dans nos collectivités – chaque jour et face à des menaces imminentes. Nous allons maintenant nous intéresser à la façon dont ces institutions existent au sein d’un système de sécurité publique et constituent celui-ci – et à ce qu’il faudrait faire pour que ces composantes largement indépendantes s’unissent pour servir les Canadien(ne)s.

Du bon fonctionnement des systèmes

La théorie des systèmes parle du rôle des boucles d’armature dans le cycle de vie d’un système. Une boucle d’armature est caractérisée par des mesures qui favorisent davantage les mêmes réactions, lesquelles peuvent renforcer ou affaiblir le système par le biais de cycles vertueux ou vicieux. Lorsqu’un système fonctionne bien, il crée une valeur supérieure à celle de ses différents éléments. Cette synergie n’est pas le fruit du hasard : chaque élément doit coexister et collaborer pour contribuer au bien-être général. L’absence d’une telle synergie risque non seulement de compromettre l’efficacité du système, mais aussi sa survie même.

Si nous acceptons que la sécurité publique est un système, comme décrit dans le présent chapitre, nous devons nous demander ce qu'il faut pour que ce système continue à nous protéger – tous les jours et en cas d'urgence. Quelles sont les boucles d'armature qui favorisent ou entravent le travail en équipe des services d'urgence?

Dans le rapport que nous avons commandé pour la présente enquête, M. Curt Taylor Griffiths, Ph. D., de l'École de criminologie de l'Université Simon Fraser, examine les facteurs humains et organisationnels susceptibles de compromettre l'efficacité des interventions de sécurité publique. M. Griffiths aborde également les stratégies permettant de surmonter ces obstacles potentiels. Bien que le rapport de M. Griffiths soit axé sur les crises, le présent chapitre, de par sa perspective systémique, part du principe que les forces décrites par M. Griffiths sont présentes dans les efforts quotidiens visant à assurer notre sécurité. En fin de compte, l'efficacité du système n'est pas spontanée; elle doit plutôt être continuellement entretenue par les boucles d'armature suivantes :

1. des mécanismes efficaces qui soutiennent la coopération, la collaboration et la communication au niveau de la direction;
2. une planification et une formation conjointes impliquant à la fois les cadres supérieurs et les premiers répondants/autres fournisseurs de services;
3. le partage d'outils, tels que des systèmes de communication et de données interopérables, pour soutenir la coopération, la collaboration et la communication.

Dans le contexte policier, le mot interopérabilité est souvent utilisé pour décrire la façon dont les différents services et organismes fonctionnent conjointement, ce qui comprend la capacité de se connecter et de communiquer au moyen d'équipements compatibles. Nous abordons rapidement ici ces aspects du système de sécurité publique de la Nouvelle-Écosse, lesquels seront abordés plus en détail dans le Volume 5, Services de police.

Les mécanismes de coopération, de collaboration et de communication

Un système sera efficace si les mécanismes qui soutiennent la coopération, la collaboration et la communication au niveau de la direction fonctionnent bien.

Dans son rapport d'expert, M. Griffiths décrit comme suit un système interopérable efficace :

Ce qu'on veut obtenir, c'est une « culture de réseau ». En d'autres termes, tous les acteurs doivent comprendre pourquoi ils sont dans le réseau, quelle est leur place dans celui-ci, quelle est leur contribution et quelle est l'importance de leur contribution... afin de donner un sens à leurs activités¹.

M. Griffiths explique que « les caractéristiques de la culture d'une organisation peuvent soit faciliter, soit entraver la collaboration, l'interopérabilité culturelle entre les organismes pouvant donc être aussi importante que l'interopérabilité technique et l'interopérabilité basée sur l'information² ».

Lorsque des événements menacent le public, les premiers répondants font naturellement face à des imprévus, qu'ils doivent gérer en temps réel. Étant donné que de nombreux organismes de premiers répondants obéissent à une hiérarchie organisationnelle, leurs dirigeants ont la capacité d'éliminer les obstacles qui peuvent cloisonner ou entraver une intervention efficace. Toutefois, pour ce faire, les dirigeants doivent être sollicités par ceux qui gèrent activement l'intervention. À leur tour, tous doivent continuellement regarder en haut, en bas et au sein de leur organisation et vers d'autres organismes pour trouver les capacités qui pourraient être nécessaires. De même, une fois informés, les dirigeants doivent rester actifs et accessibles jusqu'à ce que la situation soit résolue. Dans la partie A du Volume 5, Services de police, nous expliquons comment la police et les autres organismes peuvent se préparer ensemble à un incident critique afin de pouvoir efficacement travailler de concert dans des conditions de stress et d'incertitude. L'interopérabilité est en effet l'un des cinq principes clés d'une intervention efficace en cas d'incident critique.

Planification et formation conjointes

Un deuxième élément clé de l'efficacité d'un système de sécurité publique prend la forme de pratiques telles que la planification et la formation conjointes impliquant à la fois les cadres supérieurs et les premiers répondants/autres prestataires de services.

La nature et la durée d'incident détermineront la réponse, y compris quel sera l'organisme directeur. Toutefois, pour assurer la sécurité des collectivités, il faut faire appel à toute la hiérarchie des organismes de premiers répondants et des organismes partenaires. Si les opérations quotidiennes permettent à la police, aux pompiers et aux paramédics d'affiner leurs opérations conjointes, le fait de travailler en proximité ou de répondre au même incident ne garantit pas une issue favorable. De plus, si l'on pense au potentiel des interventions critiques à submerger les opérations normales des spécialistes de la sécurité publique, une collaboration sans faille entre toutes les personnes impliquées devient d'autant plus importante. La compétence nécessite de la pratique, c'est-à-dire la simulation des conditions que la pression du temps et l'ambiguïté créent lors des interventions critiques – ou lorsque des organismes inconnus se réunissent dans un but commun.

Le travail d'équipe et la collaboration nécessaires à l'implication de plusieurs organismes laissent supposer que la planification et la formation en personne sont les pratiques les plus commodes pour obtenir les résultats escomptés. Ce format facilite en effet l'apprentissage par l'expérience et la résolution de problèmes, permettant ainsi une discussion franche et en temps réel sur ce qui est nécessaire pour améliorer la collaboration ou éliminer les obstacles à partir de points de vue différents. **Les rôles, les responsabilités et les actions doivent être réfléchis et répétés à l'avance, en recourant autant que possible au « récit catastrophique³ »; une intervention efficace ne peut donc être menée au hasard pendant une crise.** Les exercices communs et globaux, tels que la planification et la formation, sont un moyen de préparer les répondants de différents organismes à la variété de rôles qu'ils jouent dans la protection du public. Lorsqu'ils sont bien menés, ces exercices permettent de relier tout le monde, des décideurs aux exécutants, et encouragent le développement de réseaux personnels qui ouvrent des voies de coopération en dehors du processus de planification/formation.

D'après les entretiens menés par la Commission, il est évident que des améliorations pourraient être apportées à la formation pour soutenir l'interopérabilité. Lorsqu'on lui a demandé quelles recommandations la Commission pourrait envisager,

Robert Walsh, chef du Service de police régional du Cap-Breton et actuel président de l'Association des chefs de police de la Nouvelle-Écosse a mentionné la formation normalisée, et s'est demandé si le ministère de la Justice pourrait jouer un rôle :

Enfin, l'interopérabilité. Je pense que la normalisation de la formation et des ressources est essentielle. Mais encore une fois, cela va dépendre du financement. Et comme vous le savez, les forces municipales sont... eh bien, le maintien de l'ordre est une responsabilité municipale, mais quel rôle la province pourrait-elle jouer dans ce domaine?⁴

Nous discutons plus en profondeur de la question de l'interopérabilité dans la partie A du Volume 5, Services de police.

Le partage d'outils

Un troisième aspect de l'efficacité du système est le partage d'outils, tels que des systèmes de communication et de données interopérables, pour soutenir la coopération, la collaboration et la communication.

Lors des procédures publiques du 12 mai 2022, Cheryl McNeil, l'une des auteures du rapport intitulé « Communications, Interoperability and Alert Ready System » (Communications, interopérabilité et système En Alerte) produit par Lansdowne Technologies, a fourni une explication de l'interopérabilité :

J'aime penser qu'il s'agit davantage d'un résultat dans un état, et qu'il s'agit essentiellement de transmettre les bonnes informations aux bonnes personnes au bon moment. Il y a un processus pour cela. On a vu les cinq voies de l'interopérabilité qui fournissent un modèle sur la façon d'atteindre cet état d'interopérabilité. Mais la base même de tout cela, à mon avis, c'est le début – c'est-à-dire mettre en place la relation et communiquer avec toutes les parties prenantes en ce qui concerne une question particulière qui nécessite cette interopérabilité, cette collaboration, cette coopération : la communication [joue un rôle clé]⁵.

Nous abordons les cinq voies de l'interopérabilité, auxquelles Mme McNeil fait référence dans sa citation, dans la partie A du Volume 5, Services de police.

Lorsqu'elle fonctionne correctement, cette troisième boucle d'armature devrait prendre en compte les observations et les améliorations cernées grâce à l'implication des membres de la direction et aux exercices de planification et de formation conjointes. Grâce à ces processus, le personnel de sécurité publique aura la possibilité de tester des aspects logistiques tels que le déploiement, les procédures opérationnelles normalisées, la compatibilité de matériels, l'échange des données et les communications, pour n'en citer que quelques-uns. Des solutions aux obstacles à l'interopérabilité peuvent être trouvées et élaborées.

Par exemple, « la Nouvelle-Écosse a participé aux initiatives d'interopérabilité organisées par Sécurité publique Canada et a été l'une des premières provinces à mettre en place un système de radiocommunications à ressources partagées (TMR) à l'échelle de la province pour tous les organismes de sécurité publique utilisant la bande passante de 700 MHz ». Ce système est doté de :

huit canaux d'aide mutuelle provinciaux accessibles à tous les utilisateurs de radio – la police, les pompiers, les Services de santé d'urgence [SSU], Valley Communications, qui assure la répartition pour la quasi-totalité des services de pompiers volontaires de la province et qui sert de centre de prise d'appels pour la sécurité publique [CPASP] (le système 911), les volontaires de recherche et de sauvetage [R-S], l'armée, les services frontaliers, les hôpitaux, etc. – pour faciliter la collaboration et les réponses coordonnées aux événements majeurs... Ce travail sur les systèmes radio coordonnés s'est élargi pour inclure l'Île-du-Prince-Édouard (qui utilise le système de la Nouvelle-Écosse) et le Nouveau-Brunswick, qui a maintenant mis en œuvre le TMR2⁶.

Le système de radiocommunications TMR2 est un exemple de renforcement de l'interopérabilité lorsqu'il est utilisé à son plein potentiel.

Conclusion

Conclusion

Au quotidien, une approche systémique de la sécurité publique est requise pour servir les Canadien(ne)s lorsqu'ils en ont le plus besoin. Un tel système consiste en un réseau de premiers répondants et leurs organismes partenaires, dont beaucoup ont été décrits dans le présent chapitre. Leur efficacité et leur interopérabilité dépendent de la collaboration, de la coopération et de la communication renforcées par un leadership actif et mobilisé et par des exercices de planification et de formation conjointes. Lorsque ces éléments sont réunis, ces organismes ne font pas que répondre à la menace immédiate pour notre sécurité, mais ils favorisent également le rétablissement des personnes touchées.

Dans la partie D, nous avons particulièrement mis l'accent sur les organismes et les institutions qui font partie du système officiel de sécurité publique en Nouvelle-Écosse. Nous reconnaissons que les membres de la collectivité et les organisations de la société civile apportent d'importantes contributions à la sécurité publique, tant au quotidien que lors d'interventions critiques et d'autres situations d'urgence. Le Volume 4, Collectivités, met en lumière le rôle vital joué par les membres de la collectivité en tant que premiers répondants et premiers agents de prévention. Le Volume 3, Violence, et le Volume 4 soulignent le rôle crucial joué par les services communautaires tels que les maisons de transition, les centres d'aide aux victimes d'agressions sexuelles et les équipes de mobilisation communautaire pour assurer la sécurité de tous au sein de la collectivité.

Notes

PARTIE B : L'EFFET DE VAGUE DES PERTES MASSIVES

CHAPITRE 1

Les personnes et les familles les plus touchées

1. Commission des pertes massives, transcription d'une séance en petit groupe avec Darcy Dobson et Katie Devine : COMMO065233, p. 2, lignes 3 et 4.
2. Commission des pertes massives, transcription de l'entretien enregistré de Mallory Colpitts : COMMO061175, p. 23.

CHAPITRE 2

Les collectivités les plus touchées

1. Commission des pertes massives, transcription d'une séance en petit groupe avec Carole Fisher et Adam Fisher : COMMO065581, p. 22.
2. Ibid., p. 22.
3. Première Nation Sipekne'katik, « History » (2016), en ligne : <https://sipeknekatik.ca/history/>.
4. Administration de la bande de Millbrook, « Millbrook First Nation » (s.d.), en ligne : Millbrook First Nation <https://www.millbrookband.com/about>.
5. Première Nation Sipekne'katik, « History » (2016), en ligne : <https://sipeknekatik.ca/history/>.
6. Ibid.

PARTIE C : OBJET ET APPROCHE

CHAPITRE 4

Redresser la barre

1. Commission des pertes massives, transcription des procédures (28 juin 2022) :
COMMO059926, p. 35.

CHAPITRE 6

Notre approche

1. Commission des pertes massives, transcription des procédures (14 juillet 2022) : COMMO059922, p. 45-46.
2. Commission des pertes massives, transcription des procédures (1^{er} juin 2022) : COMMO0589405, p. 127.
3. Rapport « Racontez votre expérience », Annexe B, p. 104.
4. Ibid., p. 105.
5. Commission des pertes massives, transcription des procédures (13 septembre 2022) : COMMO064771, p. 6.
6. Commission des pertes massives, transcription des procédures (14 juillet 2022) : COMMO059922, p. 35.
7. Nouvelle-Écosse, Report of the Westray Mine Public Inquiry (Halifax, novembre 1997), en ligne : www.novascotia.ca/lae/pubs/westray/execsumm.asp.

PARTIE D : LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

CHAPITRE 7

Les premiers répondants dans nos collectivités

1. Bureau de gestion des urgences de la Nouvelle-Écosse, « Procédure opérationnelles normalisées du BGU concernant les agents des télécommunications du 911 » (15 janvier 2015) : COMM0002605, p. 110; GRC, « Structure du CCO pour l'intervention policière en Nouvelle-Écosse en avril 2020 » (septembre 2021) : COMM0043193, p. 3.
2. Ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse, « Services de soutien à la police en Nouvelle-Écosse » (consulté le 25 janvier 2023), en ligne : https://novascotia.ca/JUST/Policing_Services/Default-fr.asp.
3. Commission des pertes massives, transcription des procédures publiques, 27 juillet 2022 : COMM0061294, p. 97, lignes 27–28 et p. 98, lignes 1–2.
4. Entretien de la Commission des pertes massives avec le gend. Jeffrey Mahar : COMM0055684, p. 2.
5. GRC, Manuel du Service intégré de l'identité judiciaire, « ch. 2.4 Constatations sur les lieux de crime » (16 janvier 2019), section 1.1 à 1.3 : COMM0058882, p. 7.
6. GRC, « Programmes et services » (17 juin 2021), en ligne : <https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/nu/programmes-et-services>.
7. GRC, Manuel des opérations, « ch. 25.3. Gestion des crimes majeurs » (28 décembre 2011), S-sect. 1.1, 1.2, et 1.3, p. 317 : COMM0058879.
8. GRC, « 2012 RCMP Provincial and Territorial Police Service Agreements Companion Document » (27 novembre 2014), p. 9, en ligne : <https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/law-crime-and-justice/criminal-justice/police/publications/agreements/provincial-territorial-companion-doc.pdf>.
9. GRC, Localiser un détachement – Nouvelle-Écosse, en ligne : <https://www.rcmp-grc.gc.ca/detach/fr/find/NS>; Nouvelle-Écosse, Répertoire des services de police en Nouvelle-Écosse, en ligne : https://novascotia.ca/just/policing_services/agencies-fr.asp.
10. Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, L.R.C., 1985, ch. R-10, art. 5; voir aussi : Loi sur la GRC, ibid. art. 20.2 énonçant certains pouvoirs du commissaire, notamment la détermination des besoins en matière d'apprentissage, l'octroi des primes, le licenciement ou la rétrogradation de tout membre, et l'élaboration des procédures concernant les enquêtes et le règlement des différends auxquels donne lieu le harcèlement qui aurait été pratiqué par un membre. Le commissaire dispose également de certains pouvoirs réglementaires énoncés à l'article 21(2) de la Loi sur la GRC, notamment des règles « concernant l'exercice par les membres de leurs fonctions », et « concernant l'organisation, l'efficacité ou la bonne administration de la Gendarmerie ». Voir aussi la Loi sur la GRC, ibid. art. 21(1), qui énonce les pouvoirs du gouverneur en conseil fédéral de prendre des règlements concernant notamment l'organisation, la conduite, l'exercice des fonctions, la discipline, l'efficacité et la bonne administration de la Gendarmerie.
11. Nous croyons savoir que les cadets de la GRC sont formés dans le cadre d'un programme de 26 semaines au cours duquel ils vivent à la Division Dépôt (l'école d'entraînement de la

- GRC) à Regina, en Saskatchewan. Voir : GRC, « La formation des cadets » (26 janvier 2023), en ligne : <https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/la-formation-des-cadets>.
12. Commission des pertes massives, transcription des procédures publiques (27 juillet 2021) : COMMO061294, p. 95, lignes 20-28 et p. 96, ligne 1.
 13. Rapport d'expert rédigé à la demande de la Commission par Barry MacKnight, « Structure des services de police en Nouvelle-Écosse en avril 2020 », Commission des pertes massives (novembre 2021) : COMMO040450, p. 85..
 14. Province de la Nouvelle-Écosse, « Firefighters (NOC 4312) » (consulté le 13 février 2023), en ligne : <https://explorecareers.novascotia.ca/occupation/414#:~:text=Job%20duties,bomb%20threats%20and%20other%20emergencies>.
 15. Volunteer Fire and Ground Search and Rescue Services Act, SNS, 2010, ch. 28, art. 3(d).
 16. Gouvernement de la Nouvelle-Écosse, « Emergency Health Services » (consulté le 20 janvier 2023), en ligne : <https://novascotia.ca/dhw/ehs/>.

CHAPITRE 8

Autres partenaires de la sécurité publique

1. Commission des pertes massives, transcription de l'entretien enregistré de Paul Mason (15 février 2022) : COMM0054268, p. 12.
2. Ibid, p. 4.
3. Commission des pertes massives, transcription de l'entretien enregistré de Verona Singer (15 février 2022) : COMM0056384, p. 3.
4. Police régionale de Halifax, Victim Services in Halifax (consulté le 31 janvier 2023) en ligne : <https://www.halifax.ca/fire-police/police/programs-services/victim-services-halifax>.
5. Commission des pertes massives, transcription des procédures publiques (29 août 2022) : COMM0063628, p. 115-116..
6. Commission des pertes massives, transcription de l'entretien enregistré d'Aiesha Zafar : COMM0058886, p. 3.
7. Commission des pertes massives, transcription de l'entretien enregistré de David Andow : COMM0055689, p. 2.
8. Commission des pertes massives, transcription de l'entretien enregistré d'Aiesha Zafar : COMM0058886, p. 5..
9. Service de renseignements criminels de la Nouvelle-Écosse, « CISNS Constitution » (24 mars 2016) : COMM0040481, p. 3.
10. Service de renseignements criminels de la Nouvelle-Écosse, « CISNS Bulletin Submission Guidelines », (30 décembre 2010) : COMM0020468, p. 1.
11. Service de renseignements criminels de la Nouvelle-Écosse, « Officer Safety Bulletin # 114-20116773 » (4 mai 2011) : COMM0006667.

CHAPITRE 9**Renforcer le système de sécurité publique**

1. Rapport d'expert rédigé à la demande de la Commission par Curt Taylor Griffiths, « Interagency Communication, Collaboration, and Interoperability within Police Services and between Police Services and Other Emergency Services » (mai 2022) : COMM0058936, annexe B, p. 13, citant C. Whelan, « Managing Dynamic Security Networks: Toward the Strategic Managing of Cooperation, Coordination and Collaboration » (2016) 30(1) *Security Journal* 310-327, p. 320.
2. Rapport d'expert rédigé à la demande de la Commission par Curt Taylor Griffiths, « Interagency Communication, Collaboration, and Interoperability within Police Services and between Police Services and Other Emergency Services » (mai 2022) : COMM0058936, annexe B, p. 13.
3. Rapport d'expert rédigé à la demande de la Commission par Laurence Alison et Neil Shortland, « Critical Incident Decision Making: Challenges of Managing Unique and High-Consequence Events » (mai 2022) : COMM0057772, p. 12-13.
4. Commission des pertes massives, transcription de l'entretien enregistré de Robert Walsh : COMM0064904, p. 25.
5. Commission des pertes massives, transcription des procédures publiques (12 mai 2022) : COMM00058599, p. 8, lignes 1-7.
6. Rapport d'expert rédigé la demande de la Commission par C.T. Griffiths, « Interagency Communication, Collaboration, and Interoperability within Police Services and between Police Services and Other Emergency Services » (mai 2022) : COMM0058936, p. 9-10.